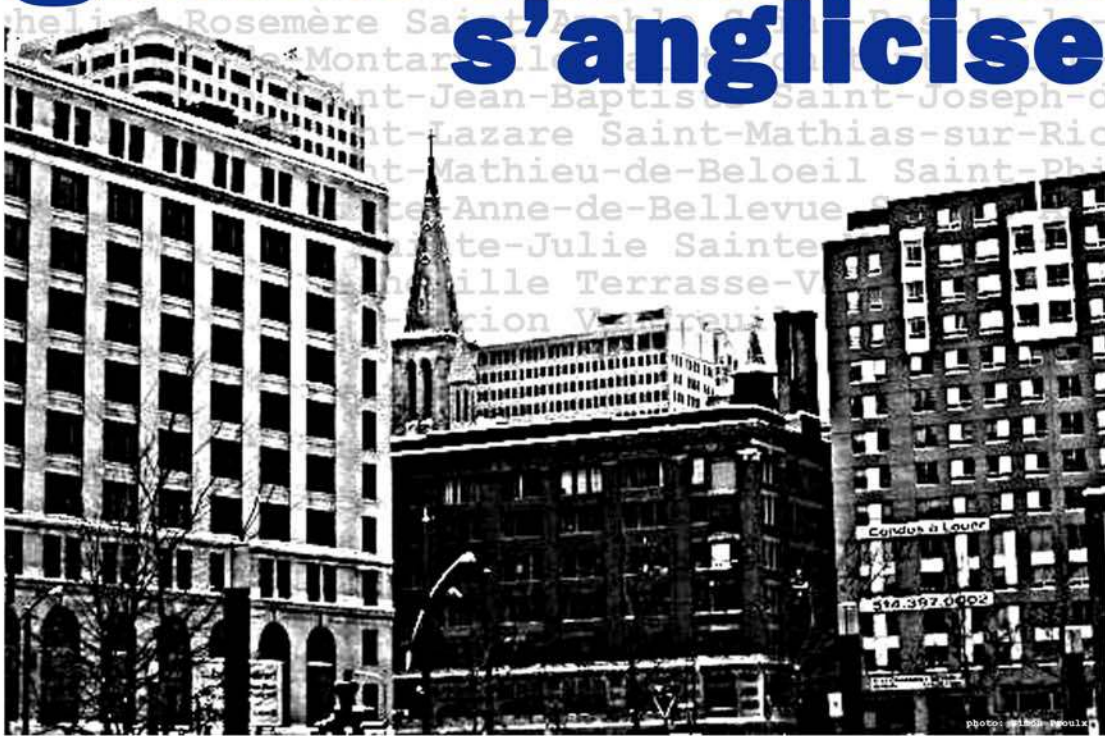


Le D'Urfé Beaconsfield Beauharnois Beloeil Blainville
Brossard Carignan Chambly Charlemagne Châteauguay
Deux-Montagnes Dollard-des-Ormes L'Assomption L'Épiphanie
L'Île-Perrot La Prairie Laval Lévis Longueuil
Mascouche McMasterville Mercier Mont-Royal
Pointe-Claire Pointe-Saint-Martin Pointe-Saint-Zacharie
Saint-Jean-Baptiste Saint-Joseph Saint-Lazare
Saint-Mathias-sur-Richelieu Saint-Mathieu-de-Beloeil
Saint-Philippe Sainte-Anne-de-Bellevue
Sainte-Julie Sainte-Thérèse Valleyfield
Verdun

Le grand Montréal s'anglicise



ESQUISSE DU VRAI VISAGE DU FRANÇAIS AU QUEBEC

Analyse de la situation

Pierre Curzi, député de Borduas
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de Langue

Printemps 2010

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	p.4
Remerciements	p.7
Glossaire	p.8
Introduction	p.12

PARTIE I. L'anglicisation de Montréal et de sa couronne

Chapitre 1. L'état de la langue

1.1. La langue en chiffres	p.15
1.2. Conclusion	p.27

PARTIE II. Pourquoi Montréal et sa couronne se sont-elles anglicisées ? Raisons démographiques

Chapitre 2. Comportements démographiques

2.1. Indice synthétique de fécondité	p.28
2.2. La mortalité	p.32
2.3. La structure par âge	p.33
2.4. Conclusion	p.35

Chapitre 3. Mouvements migratoires internes

3.1. Migration interprovinciale	p.36
3.2. Migration intraprovinciale	p.38
3.3. Conclusion	p.41

Chapitre 4. L'immigration internationale

4.1. L'immigration en chiffres	p.42
4.2. Comportements linguistiques des immigrants	p.43
4.3. Conclusion	p.47

PARTIE III. Pourquoi Montréal et sa couronne se sont-elles anglicisées ? Le pouvoir d'attraction de la culture anglophone

Chapitre 5. Les transferts linguistiques et le danger du bilinguisme

5.1. Les transferts linguistiques	p.48
5.2. Le danger du bilinguisme : le cas de la RMR d'Ottawa-Hull	p.52
5.3. Conclusion	p.54

<u>Chapitre 6. La langue du travail</u>	p.55
6.1. Les entreprises de moins de 50 employés	p.56
6.2. Les entreprises fédérales ou de compétence fédérale	p.57
6.3. Situation des immigrants sur le marché du travail	p.58
6.4. Conclusion	p.61
<u>Chapitre 7. La langue de l'enseignement</u>	
7.1. L'enseignement primaire et secondaire	p.62
7.2. L'enseignement collégial et universitaire	p.64
7.3. Les comportements linguistiques selon la langue d'éducation	p.68
7.4. Liens entre la langue de travail et l'enseignement postsecondaire	p.70
7.5. Emplois et formation postsecondaire	p.73
7.6. Conclusion	p.74
<u>Chapitre 8. La consommation culturelle et autres raisons</u>	
8.1. Les données de la consommation culturelle	p.75
8.2. La langue de l'Administration	p.79
8.3. Les conséquences de l'exogamie	p.80
<u>Note importante</u>	p.80
PARTIE IV. Conclusion	p.81
Bibliographie	p.82

PRÉAMBULE

Ainsi que le proclame la Charte de la langue française, la langue française caractérise notre nation et permet au peuple québécois d'exprimer son identité. La langue est le noyau fécond d'une culture singulière et différenciée, la sève de notre histoire, le fondement de notre cohésion sociale et un élément essentiel de notre existence collective. Défendre le français au Québec, c'est défendre notre droit de raconter le passé, d'assumer notre présent et de rêver notre avenir.

Pour s'assurer que la langue française joue ce rôle d'élément de cohésion sociale, il est important de connaître la place qu'elle occupe, entre autres, dans le monde du travail, dans le monde de l'éducation, dans les manifestations culturelles et dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants tant pour l'ensemble du Québec que pour la région montréalaise.

Plusieurs affirment que Montréal et sa banlieue s'anglicisent. Est-ce une réalité ou n'est-ce qu'un sentiment partagé par les francophones montréalais qui vivent au quotidien la diversité de la métropole ?

Après huit mois de recherche, après plusieurs rencontres avec des linguistes, des démographes et un mathématicien, après la lecture de milliers de pages d'études provenant du Conseil supérieur de la langue française, de Statistique Canada, de l'Institut de recherche en politique publique, après avoir consulté de nombreux experts qui s'intéressent à la question linguistique au Québec et à Montréal, le portrait linguistique de l'île de Montréal s'est précisé et permet d'affirmer qu'effectivement la métropole s'anglicise.

L'île de Montréal ne s'anglicise pas en solitaire. Les mouvements migratoires du dernier quart de siècle font tranquillement tache d'huile sur toute la région montréalaise. Comme cette dernière est le cœur économique et culturel du Québec et que la moitié de la population y réside, les effets de son anglicisation actuelle exerceront une pression à long terme sur l'anglicisation de tout le Québec.

La Charte de la langue française de 1977 a eu des effets très positifs et nécessaires sur la vitalité du français au Québec. Son application au monde du travail et dans l'enseignement primaire et secondaire s'avère, à la lumière des années écoulées, déterminante. Cependant, la Charte est née dans une société aux caractéristiques bien différentes de la société québécoise d'aujourd'hui et ses prescriptions doivent être réévaluées en conséquence, particulièrement aux chapitres de la langue du travail et de la langue d'enseignement.

De grands changements sont survenus dans la société québécoise entre les années 1970 et 2010. Certains ont eu une incidence majeure sur la réalité linguistique et le statut de la langue française.

Premièrement, la société québécoise d'aujourd'hui jouit d'une forte diversité culturelle grâce à l'arrivée d'immigrants de partout dans le monde, qui se concentrent notamment dans la région montréalaise. La société québécoise a toujours accueilli des citoyens de toutes origines, mais le poids que ces citoyens représentent aujourd'hui par rapport à la population totale est beaucoup plus

important qu'auparavant. L'intégration linguistique de ces nouveaux arrivants est devenue un enjeu majeur pour le Québec actuel.

Deuxièmement, la population du Québec vieillit et ce processus est particulièrement significatif chez les francophones. Le remplacement de la population ne se fait pas de façon naturelle, car l'indice de fécondité minimal n'est pas atteint depuis quarante ans. Il faut donc avoir recours à une immigration dont la composition linguistique n'est qu'en partie francophone.

Troisièmement, il s'est produit un processus d'étalement urbain qui réduit le poids démographique des francophones sur l'île de Montréal. En chiffres absolus et en pourcentage, c'est le groupe linguistique qui a le plus déménagé de l'île vers la banlieue. Ces mouvements migratoires entre l'île et sa couronne fragilisent le français sur l'île de Montréal.

Quatrièmement, l'économie québécoise, comme la plupart des économies occidentales, peut être définie aujourd'hui comme une économie du savoir où les compétences et les connaissances deviennent des éléments essentiels de la prospérité économique des individus et de la collectivité. Dans ce contexte, les études postsecondaires et universitaires sont devenues primordiales et la langue dans laquelle elles se déroulent influence le futur milieu de travail.

Cinquièmement, la dette du Québec atteint des sommets inégalés et les restrictions budgétaires proposées par les gouvernements posent problème. Sera-t-on en mesure de maintenir ou de bonifier les sommes dévolues aux différents ministères touchés par l'immigration afin que l'intégration et la francisation des immigrants (objectif 2010 : 55 000) soient un succès tant pour eux que pour la société québécoise?

Finalement, la mondialisation économique et la mondialisation de la culture anglophone favorisent une plus grande adhésion à la culture anglophone montréalaise. Cet élément s'ajoute aux difficultés rencontrées par le groupe linguistique francophone pour faire de sa culture un creuset incontournable favorisant le plein épanouissement des nouveaux arrivants.

Tous ces changements font en sorte que, malgré l'application de la Charte de la langue française depuis 1977, le français n'est pas parvenu à devenir la langue de cohésion sociale sur l'île de Montréal. Ce qui ne veut pas dire que les allophones et les anglophones ignorent le français. **L'application de la Charte dans l'enseignement primaire et secondaire ainsi que les efforts de francisation des nouveaux arrivants et des anglophones ont eu des effets positifs sur la connaissance du français. Cependant, connaître une langue ne fait pas automatiquement d'elle la langue d'usage tant au niveau public que privé.**

Cette situation exige une nouvelle politique linguistique capable de répondre aux défis de la société québécoise d'aujourd'hui. Cette politique devra renforcer les gains faits par la Charte de la langue française tout en poussant plus loin son application. Elle devra agir sur les sphères institutionnelles pour garantir que le français devienne la langue du succès professionnel et économique. La langue française doit devenir incontournable et faciliter l'épanouissement de chaque Québécois. Tout cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas connaître la langue anglaise, qui est un enrichissement majeur pour les individus, surtout dans l'économie actuelle, mais il est important de faire en sorte que l'anglais ne devienne pas la langue d'usage prépondérante de la société montréalaise.

Pour en arriver à cette vision linguistique de ce que sera Montréal et le Québec dans l'avenir, certaines mesures s'imposent d'emblée. D'abord, il faut notamment étendre à l'ensemble du monde du travail, selon des modalités appropriées, toutes les exigences de la Charte de la langue française sur la langue du travail et prendre une décision quant à son application à l'enseignement collégial. Ensuite, pour envoyer un message clair aux nouveaux arrivants sur la langue officielle du Québec, la langue des communications entre eux et l'État québécois doit redevenir le français. Ces mesures auront une incidence sur le statut social du français, ce qui en fera la langue de cohésion sociale de tous les Québécois, toutes langues maternelles confondues. Pour créer un attachement émotif à la culture francophone chez un plus grand nombre d'allophones et d'anglophones, il faut que la société québécoise assume et partage collectivement l'idée que la culture francophone est celle de l'épanouissement personnel et de la cohésion entre les citoyens québécois. **Si cette idée est assumée et partagée, parler le français ne sera plus uniquement utilitaire. Le français deviendra la langue d'usage d'une culture francophone qui continuera de s'épanouir. Graduellement ce message émanera de la société québécoise et se transmettra tant au reste du Canada qu'au niveau international.**

Certaines mesures sont incontournables, d'autres doivent être évaluées et un certain nombre gagneraient à être mieux explorées, plus approfondies et publiquement débattues. Toutes les ressources sont loin d'avoir été épuisées et d'autres routes mériteraient sans doute une attention particulière. **La vraie question est de savoir si la volonté d'agir est là.**

REMERCIEMENTS

Ce document n'aurait jamais vu le jour sans la détermination, l'intelligence et l'implacable travail d'Éric Bouchard. Non seulement il a lu toutes les études mais il les a comprises et analysées. Il a surtout, par sa passion, créé un formidable réseau de collaborateurs bénévoles sans lesquels nous n'aurions jamais été en mesure d'accoucher de ce que d'aucuns qualifient d'ébauche d'un « livre blanc ». Nous avons sans cesse discuté de tous les aspects de cette langue si belle et tant menacée avec Martin Saint-Gelais et Simon Proulx. La création collective existe en politique et les passionnés en sont les acteurs. Merci Éric.

Merci à Vanessa Casanovas et Michel, membre de l'équipe de rédaction. Sa vivacité d'esprit nous a aidés à construire et à écrire le document. Son sens critique aiguisé nous a permis de solidifier l'argumentaire et d'y apporter toutes les nuances nécessaires.

Merci à Nadia Bergeron et Michelle Danis, les joaillières qui ont peaufiné le document aux niveaux orthographique et grammatical. Elles ont su jouer avec la langue afin que le texte puisse être à la fois nuancé, précis et agréable à lire.

Merci à Benoît Dubreuil, Guillaume Marois et Martin Barabé qui nous ont éclairés sur certains aspects concernant la démographie et l'immigration.

Enfin, merci à Guillaume Rousseau pour toutes les clarifications d'ordre constitutionnel concernant l'application au niveau collégial du chapitre de la Charte de la langue française sur la langue de l'enseignement.

GLOSSAIRE

Avant de commencer la description de la situation linguistique actuelle au Québec, sur l'île et dans la couronne montréalaise, il s'avère nécessaire de définir les concepts qui seront utilisés tout au long de ce document. Ils peuvent être divisés en trois groupes : les indicateurs linguistiques, le découpage territorial et les indicateurs démolinguistiques.

Indicateurs linguistiques : indicateurs statistiques qui permettent d'étudier l'évolution des langues et des groupes linguistiques.

- **Allophone** : personne de langue maternelle autre que française ou anglaise.
- **Anglicisation** : lorsqu'un transfert linguistique conduit à l'anglais.
- **Anglophone** : personne de langue maternelle anglaise.
- **Anglotrope** : allophone ayant une langue maternelle proche de l'anglais ou non latine ou étant né dans un pays de l'anglophonie.
- **Bilinguisme** : capacité de soutenir une conversation en anglais et en français.
- **Excédent linguistique** : nombre de personnes qui parlent une langue à la maison sans que celle-ci soit leur langue maternelle, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant réalisé un transfert linguistique.
- **Francisation** : lorsqu'un transfert linguistique conduit au français.
- **Francophone** : personne de langue maternelle française.
- **Francotrope**¹ : allophone ayant une langue proche du français ou une langue latine ou étant né dans un pays de la francophonie.
- **Groupe linguistique** : population ayant une même langue maternelle.
- **Indice de vitalité linguistique** : l'indice se calcule en divisant le nombre de locuteurs de langue d'usage par celui de locuteurs de langue maternelle. Un quotient supérieur, égal ou inférieur à 1 (ou à 100) signale une vitalité élevée, moyenne ou faible².

¹ Les concepts de « francotrope » et « d'anglotrope » ont été créés par Charles Castonguay (voir CASTONGUAY, Charles. (1994). *L'assimilation linguistique : mesure et évolution*. Québec : Conseil supérieur de la langue française, p. 142-150 et réutilisés par la suite par d'autres chercheurs (voir BÉLAND, Paul. (2008). *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*. Québec : Conseil supérieur de la langue française et BÉLAND, Paul. (2009). *La fréquentation du Cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

² CASTONGUAY, Charles. (2005b). *Op. cit.* p. 11.

- **Langue d'usage publique** : langue le plus souvent utilisée dans les commerces, au travail, dans ses relations avec les institutions et/ou à l'école.
- **Langue d'usage**: langue utilisée le plus souvent à la maison au moment du recensement.
- **Langue maternelle** : première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.
- **Langue tierce** : langue autre que le français ou l'anglais.
- **Mobilité linguistique (transfert linguistique)** : utilisation d'une langue le plus souvent à la maison qui diffère de la langue maternelle.
- **Pays de l'anglophonie** : pays de langue officielle anglaise, membres du Commonwealth et anciennes colonies ou anciens protectorats anglais.
- **Pays de la francophonie** : pays de langue officielle française, membres de la francophonie et anciennes colonies ou anciens protectorats français.
- **Vitalité linguistique** : la majeure partie de la population du Québec habite dans une zone de contact entre des langues différentes, le plus souvent entre le français et l'anglais. À l'intérieur de cette zone, la vitalité de chaque langue s'exprime par la persistance que mettent ses locuteurs natifs à l'utiliser et par le pouvoir d'attraction qu'elle exerce sur les locuteurs natifs d'autres langues. Cette vitalité peut varier d'une aire d'activité à une autre selon qu'il s'agit, par exemple, de communications en famille, à l'école, au travail, au magasin ou dans les loisirs. La vitalité des langues peut aussi évoluer avec le temps, notamment à la suite d'une intervention législative qui favorise l'usage d'une langue en particulier³.

³ CASTONGUAY, Charles. (2005b). *Les indicateurs généraux de vitalité linguistique des langues au Québec : comparabilité et tendances. 1971-2001*. « Suivi de la situation linguistique, étude 1 ». Québec : Office québécois de la langue française, p. 7.

Découpage territorial : définition des unités spatiales retenues pour l'analyse.

- **Couronne métropolitaine** : région métropolitaine de recensement de Montréal selon les limites géographiques de 2006 (sans l'île de Montréal).
- **Île de Montréal** : division de recensement de Montréal selon les limites géographiques de 2006.
- **Québec** : total du territoire provincial (avec la région métropolitaine).
- **Région métropolitaine de recensement (RMR)** : région métropolitaine de recensement de Montréal selon les limites géographiques de 2006 (avec l'île de Montréal).
- **Reste du Québec** : total du territoire provincial sans la région métropolitaine de Montréal.

Indicateurs démolinquistiques : indicateurs statistiques qui permettent de mettre en rapport les indicateurs linguistiques et les indicateurs démographiques.

- **Couple exogame** : couple dont les conjoints ont des langues maternelles différentes.
- **Fécondité**⁴ : naissances mises en relation avec l'effectif des femmes d'âge fécond.
- **Indice synthétique de fécondité (ISF)**⁵ : nombre moyen d'enfants par femme.
- **Migration interne** : total des déplacements de personnes dans une cité, une ville, un canton, un village ou une réserve indienne différente dans un même pays qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Il peut s'agir d'une migration interprovinciale (déplacement de personnes d'une province vers une autre à l'intérieur du Canada) ou d'une migration intraprovinciale (déplacement de personnes à l'intérieur d'une même province).
- **Migration internationale** : mouvement de personnes d'un pays quelconque vers un autre pays dans le but de s'y établir. Il s'applique aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. La désignation du statut d'immigrant reçu est accordée à vie, aussi longtemps qu'une personne réside au Canada. Par conséquent, les immigrants sont classés selon la période d'immigration dans le but de faire la distinction entre les personnes arrivées récemment et celles qui résident au Canada depuis un certain nombre d'années.

⁴ Institut national d'études démographiques [http://www.ined.fr/fr/, consulté le 28 janvier 2010].

⁵ PAILLÉ, Michel. (2008a). *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001*. « Suivi de la situation linguistique, étude 5 ». Québec : Office québécois de la langue française.

- **Pyramide des âges**⁶ : représentation graphique qui permet de visualiser la répartition d'une population par sexe et par âge, à un moment donné. Elle est constituée de deux histogrammes (un pour chaque sexe, par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs masculins et féminins sont portés en abscisse (axe horizontal) et les âges en ordonnée (axe vertical).
- **Solde migratoire net** : personnes sortantes moins personnes entrantes dans un même territoire et dans une même année ou période temporelle.
- **Sous-dénombrement net** : écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).
- **Taux de dépendance**⁷ : rapport entre la population en âge de travailler (20-64 ans) et la population des moins de 20 ans ainsi que celle des 65 ans et plus.
- **Taux de mortalité** : nombre de décès, dans une région géographique pour une année donnée, pour 1000 personnes de cette région géographique au milieu de l'année en question.

⁶ Institut national d'études démographiques [<http://www.ined.fr/fr/>, consulté le 28 janvier 2010].

⁷ TERMOTE, Marc. (2008). *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*. Québec : Office québécois de la langue française, p. 106.

INTRODUCTION

Ce document de départ d'une nouvelle politique linguistique au Québec est structuré en quatre parties. Les données qui démontrent l'anglicisation de Montréal et de sa couronne sont d'abord présentées. Ensuite les différents facteurs expliquant la situation linguistique actuelle de la région montréalaise sont exposés et finalement, les conclusions principales de cette analyse.

La **première partie** du document correspond au **chapitre 1** et s'intitule : « **L'anglicisation de Montréal et de sa couronne** ». Il y est démontré que le poids des francophones par rapport à la population totale diminue actuellement partout au Québec, notamment sur l'île de Montréal et sa couronne où se concentrent les populations anglophone et allophone. Non seulement l'affaiblissement du français comme langue maternelle est présenté, mais aussi les données démontrant la croissance significative de l'anglais par rapport au français comme langue d'usage. Sont ensuite mis en évidence les changements observés dans les tendances au cours du dernier lustre (2001-2006) pour lequel des données statistiques sont disponibles. En comparant le nombre de locuteurs ayant l'anglais comme langue d'usage au nombre de locuteurs de langue maternelle anglaise, il est facile de comprendre que la capacité d'attraction de l'anglais est nettement supérieure à celle du français, et ce, malgré le fait que la population francophone soit majoritaire dans l'ensemble du Québec. Cet état de fait est démontré à la lumière de différents indices et indicateurs.

La **deuxième partie** est titrée « **Pourquoi Montréal et sa couronne se sont-elles anglicisées ? Les raisons démographiques** » et est composée des chapitres 2, 3 et 4. Le phénomène d'anglicisation de Montréal et de sa couronne y est décortiqué. On tente de déterminer si une évolution différente des facteurs démographiques au sein des groupes linguistiques en est la cause.

Le **chapitre 2**, intitulé « **Comportements démographiques** », étudie les comportements démographiques des différents groupes linguistiques qui composent le Québec et leur incidence sur le taux de croissance supérieur de la population anglophone. Sont pris en compte l'indice de fécondité, la mortalité, ainsi que la structure des âges de chacun des groupes. La fécondité détermine habituellement le remplacement des populations, mais l'analyse actuelle permet de conclure que, lorsqu'il s'agit de remplacer une population donnée de langue maternelle, sa vitalité linguistique joue aussi un rôle significatif. Au Québec, en dépit d'une sous-fécondité comparable chez les anglophones et chez les francophones, la forte capacité d'attraction de l'anglais apporte un avantage démographique considérable aux anglophones. Si le français et l'anglais exerçaient un pouvoir d'attraction proportionnel à leur poids démographique respectif, les bases des deux pyramides des âges seraient identiques, ce qui n'est pas le cas. Le renouvellement de la population anglophone est en partie assuré par les transferts linguistiques intergénérationnels.

L'évolution démographique des francophones et des anglophones étant similaire, peut-on expliquer l'anglicisation de Montréal et de sa couronne par d'autres phénomènes ? Dans les chapitres 3 et 4, l'intérêt se déplace vers la migration interne (à l'intérieur du Canada) et vers la migration internationale (en provenance et à destination du reste du monde) et on procède à l'analyse de l'impact de ces mouvements sur la composition des groupes linguistiques.

Le **chapitre 3** s'attarde aux **mouvements migratoires internes**, soit la migration interprovinciale et la migration intraprovinciale. La conclusion que la migration interne avantage l'anglais sur l'île s'impose, les locuteurs francophones quittant Montréal au profit de la banlieue, alors que les anglophones sont de moins en moins portés à quitter le Québec. Autre constatation, la progression de l'anglais comme langue d'usage dans la banlieue s'explique en partie par la migration de francophones ou d'allophones qui ont été anglicisés alors qu'ils habitaient l'île de Montréal.

Le **chapitre 4** se consacre à reconnaître l'impact de la forte concentration de **l'immigration internationale** sur la situation linguistique de Montréal et de sa couronne. Un bref portrait chiffré de l'immigration au Québec y est d'abord tracé. À Montréal, où se concentre l'immigration, il est possible de vivre uniquement en anglais. À leur arrivée, les immigrants ont le choix d'opter pour l'anglais plutôt que pour le français comme langue d'usage public. La langue utilisée en public lors des deux premières années de vie des immigrants est déterminante pour le reste de leur vie. Trois facteurs influencent grandement les comportements linguistiques : la langue de l'enseignement, la langue du travail et la langue du premier quartier de résidence. L'« exode » des francophones vers la banlieue nuit à la francisation des immigrants puisque, quand le nombre de francophones diminue, les immigrants entrent davantage en contact dès leur arrivée avec la culture anglophone.

La **troisième partie** (chapitres 5, 6, 7 et 8) titrée « **Pourquoi Montréal et sa couronne se sont-elles anglicisées ? Le pouvoir d'attraction de la culture anglophone** » présente les éléments économiques et culturels expliquant les transferts linguistiques des allophones et des francophones vers la langue anglaise. Pourquoi malgré une population à grande majorité francophone et des efforts institutionnels de francisation importants, l'anglais profite toujours d'un avantage sur le français ?

Le **chapitre 5** présente les **transferts linguistiques** dans l'ensemble Québec et dans la région métropolitaine de Montréal pour ensuite réfléchir sur les **dangers du bilinguisme**. Au Québec, les allophones se francisent et s'anglicisent presque à parts égales mais, dans la région montréalaise, leur anglicisation est plus fréquente que leur francisation. En outre, les francophones s'anglicisent tandis que les anglophones ne se francisent pas. Ainsi, malgré toutes les mesures de francisation instaurées depuis 1977, la langue de la majorité n'arrive pas à s'imposer. Finalement, après une incursion dans la RMR d'Hull-Ottawa, il est possible d'établir que, dans un territoire bilingue, le français s'affaiblit à l'avantage de l'anglais et que la quasi-totalité des allophones qui font un transfert linguistique s'y anglicisent.

Le **chapitre 6** décrit la **situation linguistique au sein du monde du travail**. La langue de travail est l'un des facteurs ayant un impact puissant sur la cristallisation linguistique des nouveaux arrivants et de tous les jeunes adultes, peu importe leur langue maternelle. Actuellement, l'application du chapitre de la Charte de la langue française sur la langue du travail est limitée à une partie seulement du monde du travail. Par ailleurs, une tendance se généralise de plus en plus dans les entreprises, celle d'exiger, sans raison valable, la connaissance de l'anglais. Cela envoie comme signal que la langue la plus importante au travail est la langue anglaise et non la langue française. Les entreprises établies au Québec ne sont pas toutes tenues de se franciser, la Charte ne s'appliquant pas aux entreprises de moins de 50 employés, là où travaillent bon nombre d'immigrants, et aux entreprises fédérales ou relevant de compétences fédérales. Enfin, nous voyons qu'il existe une situation d'inégalité dans le monde du travail entre les immigrants qui ont adopté le français comme langue d'usage public et ceux qui ont adopté l'anglais. Les immigrants ont plus de chances de trouver un

emploi et de gagner un meilleur salaire s'ils maîtrisent l'anglais dès leurs premières années d'établissement.

Le **chapitre 7** procède à l'analyse de **la langue de l'enseignement**. Alors que les effectifs totaux des étudiants aux niveaux primaire et secondaire diminuent depuis plusieurs années au Québec, le nombre d'élèves allophones augmente fortement, notamment sur l'île de Montréal. La majeure partie de ces étudiants allophones étudie en français, y étant obligés par la Charte de la langue française. Cependant, plus de la moitié d'entre eux choisissent le cégep et l'université en anglais. Au Québec, un étudiant sur quatre étudie en anglais à l'université, alors que la population de langue maternelle anglaise est inférieure à 9% de la population totale. De récentes études démontrent que les choix linguistiques aux niveaux collégial et universitaire ont des effets sur la mobilité linguistique. La langue d'usage dans les réseaux affectifs et professionnels a une grande influence sur la cristallisation linguistique des jeunes adultes. Finalement, des données provenant de Statistique Canada établissent un lien clair entre le choix de la langue de l'enseignement et la réalité linguistique du monde du travail.

Le **chapitre 8** se penche sur **la consommation culturelle** et sur **d'autres facteurs** qui expliquent la force d'attraction de la culture anglophone. À cette fin, les statistiques de consommation de différentes manifestations culturelles selon les groupes linguistiques sont étudiées. Les politiques culturelles gouvernementales ont principalement eu pour but de soutenir les créateurs, l'accent étant mis sur l'offre. Pourtant, le comportement culturel des anglophones et des allophones, jumelé à la perte d'ici 35 ans d'une cohorte importante de francophones baby-boomers portent à s'interroger sur la demande future des produits culturels francophones. D'autres facteurs, comme l'exogamie et la langue de l'Administration, jouent sur la force d'attraction de l'anglais. Malgré le fait que les premiers contacts des immigrants avec la société québécoise soient déterminants dans le comportement linguistique futur des nouveaux arrivants, l'Administration publique québécoise donne l'impression que l'anglais est aussi une langue officielle du Québec, puisqu'on peut communiquer avec l'État en anglais. Enfin, un regard sur l'exogamie permet de faire valoir toute l'importance de maintenir et même d'augmenter sur l'île le poids démographique du groupe linguistique francophone.

PARTIE I. L'ANGLICISATION DE MONTRÉAL ET DE SA COURONNE

Chapitre 1. L'état de la langue

1.1. La langue en chiffres

Le poids de la population francophone par rapport à la population totale a graduellement diminué partout au Québec, notamment dans l'île de Montréal et dans sa couronne où se concentrent les populations anglophones et allophones. Ce premier chapitre témoigne de la diminution du français comme langue maternelle et présente les données démontrant la croissance continue de l'anglais par rapport au français comme langue d'usage. Les changements de tendances apparus dans le dernier lustre (2001-2006) sont alors mis en évidence. En comparant le nombre de locuteurs ayant l'anglais comme langue d'usage par rapport à ceux ayant l'anglais comme langue maternelle, il appert que la capacité d'attraction de l'anglais s'avère nettement supérieure à celle du français, et ce, malgré le fait que la population francophone soit très majoritaire dans l'ensemble du Québec. La force d'attraction de la langue anglaise par rapport à la langue française est mesurée grâce à différents indices et indicateurs. La grande partie des données présentées et utilisées tout au long de ce chapitre proviennent du recensement 2006 de Statistique Canada, complétées et nuancées par d'autres études démolinguistiques dans certains cas.

Le recensement de 2006⁸ démontre que le poids de la majorité de langue maternelle française au Québec a glissé sous des seuils psychologiques de 80 % pour l'ensemble du Québec, des deux tiers pour la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) et de 50% pour l'île de Montréal. Ces seuils se sont établis à 79,6 % au Québec, à 65,7 % pour la région métropolitaine de Montréal et à 49,8 % sur l'île de Montréal⁹. Ces pertes en points de pourcentage peuvent s'expliquer par l'augmentation de la population de langue maternelle tierce. La grande augmentation du nombre d'allophones entraînerait une baisse inversement proportionnelle des groupes de langue maternelle anglaise et française, notamment dans la région métropolitaine et très fortement dans l'île de Montréal, où se concentrent la majorité des anglophones et des allophones du Québec. Cependant, compte tenu du fait que la population anglophone du Québec est presque dix fois inférieure à celle des francophones et considérant les faibles pertes en points de pourcentage de cette population, il faut s'interroger sur le nombre de transferts linguistiques qui ont été faits par des allophones et des francophones vers l'anglais.

⁸ STATISTIQUE CANADA. (2007). *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006*. Ottawa.

⁹ Tel que définie par Statistique Canada, la région métropolitaine comprend la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) selon les limites géographiques de 2006 (avec l'île) et l'île de Montréal équivaut à la division de recensement de Montréal (DR).

Tableau 1. Langue maternelle et langue d'usage: Québec, région métropolitaine et Île de Montréal (1996 à 2006). Pourcentage de la population totale

Langue maternelle	Québec			région métropolitaine			île de Montréal		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Français	81,5	81,4	79,6	68,1	68,3	65,7	53,4	53,2	49,8
Anglais	8,8	8,3	8,2	13,6	12,7	12,5	18,9	17,7	17,6
Autre	9,7	10,3	12,3	18,2	19	21,8	27,7	29,1	32,6

Langue d'usage	Québec			région métropolitaine			île de Montréal		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Français	82,8	83,1	81,8	70	70,9	69,1	55,6	56,4	54,2
Anglais	10,8	10,5	10,6	18	17,3	17,4	25,6	25	25,2
Autre	6,4	6,5	7,6	12	11,9	13,4	18,8	18,6	20,6

Source: Statistique Canada, Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006

Malgré le fait que les francophones soient toujours majoritaires, le poids du français comme langue d'usage a baissé au Québec, dans la RMR et sur l'île pendant la dernière période de recensement. Inversement, l'anglais comme langue d'usage enregistre des gains dans la RMR et dans l'île et reste stable dans le territoire québécois.

Ce qui illustre la force des langues est le rapport entre la langue maternelle et la langue d'usage¹⁰. En effet, si la langue maternelle est la première langue apprise dans l'enfance, ce n'est pas forcément la langue utilisée au foyer.

Les données du tableau 2, pour l'ensemble du territoire du **Québec**, démontrent que pendant le lustre 1996-2001, la langue française a faiblement augmenté en chiffres absolus tant pour la langue maternelle que pour la langue d'usage. En pourcentage, elle a augmenté comme langue parlée à la maison, mais a diminué comme langue maternelle. Pour ce qui est de la langue anglaise, il est important de souligner la différence significative entre l'évolution de la langue maternelle et celle de la langue parlée à la maison. En effet, en tant que langue maternelle, l'anglais a connu une diminution beaucoup plus importante (-30 495 personnes) qu'en tant que langue parlée à la maison (-15 560 personnes). Cette différence s'explique par l'anglicisation des personnes ayant une autre langue maternelle. Ces nouveaux usagers comblent presque la moitié des pertes en langue maternelle anglaise.

Pendant la période 2001-2006, le français comme langue maternelle et comme langue parlée à la maison a encore progressé faiblement en chiffres absolus, mais a diminué en pourcentage tant pour la langue parlée que pour la langue maternelle. Par contre, un fort changement de tendance peut s'observer au niveau de la langue anglaise. Le nombre de personnes ayant l'anglais comme langue maternelle augmente proportionnellement plus que celui ayant le français comme langue maternelle, ce qui est notable compte tenu du fait que cette population a diminué dans le lustre précédent, passant ainsi d'une baisse de 30 495 à une hausse de 15 800. De plus, le taux de croissance de

¹⁰ Les données utilisées dans les tableaux 2, 3 et 4 proviennent de Statistique Canada, *Op.cit.* Les données de croissance/décroissance (Total en pourcentage) ont été calculées sur la base de ces données.

l'anglais comme langue d'usage est passé de la décroissance à la croissance. En effet, il était de -2% entre 1996 et 2001 et s'est établi à +5,5% entre 2001 et 2006.

Tableau 2. Progression/Régression du français et de l'anglais au Québec (1996 à 2006). Total et pourcentage

		Français		Anglais	
		Langue maternelle	Langue d'usage	Langue maternelle	Langue d'usage
Population totale	1996	5 741 430	5 830 080	621 860	762 455
	2001	5 802 020	5 918 390	591 365	746 895
Croissance/décroissance	Différence	60 590	88 310	-30 495	-15 560
	%	1,05	1,5	-4,9	-2
Population totale	2001	5 802 020	5 918 390	591 365	746 895
	2006	5 916 840	6 085 155	607 165	787 885
Croissance/décroissance	Différence	114 820	166 765	15 800	40 990
	%	1,97	2,8	2,7	5,5

Source: Statistique Canada, Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006

Les chiffres du tableau 7 proviennent de la différence entre la langue maternelle et la langue d'usage (2006). Pour le français la différence est de 168 315 et pour l'anglais elle est de 180 720.

Les tendances relatives à l'anglais ont changé au Québec entre les deux derniers recensements, mais qu'en est-il de la situation sur l'île de Montréal ? Les données du lustre 1996-2001 (tableau 3) permettent de constater qu'ici, comme dans le reste du territoire québécois, la langue maternelle et la langue d'usage française ont progressé. Au niveau de la langue maternelle, le groupe des anglophones présentait un taux de décroissance similaire à celui enregistré pour l'ensemble du Québec (-4,3 %). Fait à remarquer, le taux de décroissance de la langue d'usage anglaise était beaucoup moins important (-0,8 %). Encore une fois, les francophones et les allophones anglicisés sont venus combler une bonne partie des pertes de l'anglais comme langue maternelle.

En comparant les chiffres des recensements de 2001 et de 2006 pour l'île de Montréal, un constat s'impose. En effet, le français comme langue maternelle a fortement diminué sur l'île (-4,3 %) et cette décroissance n'a pu être complètement comblée par la francisation d'anglophones et d'allophones (1,7 %). Le français diminue en chiffres absolus et en pourcentage tant au niveau de la langue maternelle que de la langue parlée à la maison. A contrario, la langue anglaise semble être en excellente santé car le changement de tendance observé sur le territoire québécois se compare à celui de l'île. La langue maternelle anglaise passe alors d'un taux de décroissance de -4,3 % à un taux de croissance de +1,5 %. Ce grand changement est renforcé par l'augmentation de l'anglais comme langue d'usage. On passe d'un taux de décroissance de -0,8 % à un taux de croissance de +3,3 %.

Tableau 3. Progression/Régression du français et de l'anglais sur l'île de Montréal (1996 à 2006). Total, pourcentage et ratio

		Français		Anglais	
		Langue maternelle	Langue d'usage	Langue maternelle	Langue d'usage
Population totale	1996	933 780	972 880	330 760	448 060
	2001	948 260	1 005 670	316 410	444 560
Croissance/décroissance	Différence	14 480	32 790	-14 350	-3 500
	%	1,6	3,4	-4,3	-0,8
Population totale	2001	948 260	1 005 670	316 410	444 560
	2006	908 295	988 760	321 085	459 150
Croissance/décroissance	Différence	-39 965	-16 910	4 675	14 590
	%	-4,2	-1,7	1,5	3,3

Source: Statistique Canada, Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006

Les chiffres du tableau 7 proviennent de la différence entre la langue maternelle et la langue d'usage (2006). Pour le français la différence est de 80 465 et pour l'anglais elle est de 138 065.

	langue maternelle	langue d'usage
Français	908 295	988 760
Anglais	321 085	459 150
Ratio	2,83	2,15

Le fait marquant du tableau 3 est la différence entre les ratios de la langue maternelle et de la langue d'usage. En 2006, il y a 2,83 francophones pour un anglophone à Montréal, mais on ne compte que 2,15 individus dont la langue d'usage est le français pour un individu dont la langue d'usage est l'anglais. Pour que cette proportion soit identique à celle de la langue maternelle, il faudrait que 81 029 individus aient adopté le français au lieu de l'anglais comme langue d'usage.

Cette situation favorable à l'anglais et défavorable au français s'observe-elle uniquement sur l'île de Montréal ou se présente-t-elle aussi dans **la couronne de la métropole**¹¹?

Telle qu'observée dans le tableau 4, la situation linguistique de la couronne au cours du lustre 1996-2001 est semblable à celle de l'île. La langue française augmente tant du côté de la langue maternelle que de la langue d'usage. L'anglais diminue également dans les deux situations. Cependant, la différence entre les taux de croissance du français comme langue maternelle et comme langue parlée n'est pas très grande (0,4 %). La grande proportion des gains de la langue d'usage proviennent des gains de la langue maternelle. Par contre, cette différence a été nettement supérieure pour l'anglais (2,2 %). Si la population de langue maternelle anglaise n'avait pas tant diminué, la population de langue d'usage anglaise aurait enregistré une croissance et non une décroissance. **Les gains au**

¹¹ Statistique Canada offre les données de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) d'une façon intégrée. La population de l'île de Montréal est incluse dans la population totale de la RMR. Pour les données de cette section, nous avons soustrait la population de l'île pour obtenir uniquement la population de la couronne métropolitaine.

niveau de la langue d'usage sont venus combler les pertes du groupe de langue maternelle anglaise.

Tableau 4. Progression/Régression du français et de l'anglais dans la couronne de Montréal, sans l'île (1996 à 2006). Total et pourcentage

		Français		Anglais	
		Langue maternelle	Langue d'usage	Langue maternelle	Langue d'usage
Population totale	1996	1 321 830	1 344 155	121 095	146 850
	2001	1 378 790	1 407 410	115 955	143 825
Croissance/décroissance	Différence	56 960	63 255	-5 140	-3 025
	%	4,3	4,7	-4,2	-2
Population totale	2001	1 378 790	1 407 410	115 955	143 825
	2006	1 448 685	1 491 865	127 240	166 790
Croissance/décroissance	Différence	69 895	84 455	11 285	22 965
	%	5,1	6	9,7	16

Source: Statistique Canada, Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006

Les chiffres du tableau 7 proviennent de la différence entre la langue maternelle et la langue d'usage (2006). Pour le français la différence est de 43 180 et pour l'anglais elle est de 39 550.

La situation linguistique pour la couronne de Montréal pendant les années 2001-2006 présente des caractéristiques importantes à souligner. Premièrement, le français comme langue maternelle et comme langue d'usage continue sa progression. La tendance est donc similaire à ce qui a été observé au Québec, mais contraire à ce qui s'est passé dans l'île de Montréal. Par ailleurs, en ce qui concerne l'anglais, on observe, dans la couronne, un changement de tendance encore plus prononcé que celui observé au Québec et sur l'île de Montréal. **L'anglais comme langue maternelle passe de -4,2 % à +9,7 % et comme langue d'usage passe de -2 % à +16 %.** Il s'agit du plus grand écart observé, toutes langues et territoires étudiés confondus.

Les données du tableau 5 permettent d'affirmer que les variations des taux de croissance du français sont faibles mais stables au Québec et dans la couronne de Montréal. La situation est tout autre dans l'île de Montréal où le renversement de tendance a été très marqué dans le dernier lustre. L'évolution du français dans la métropole a radicalement changé, passant d'une croissance à une décroissance. À l'opposé, l'anglais est passé de la décroissance au recensement de 2001 à la croissance en 2006 dans les trois régions analysées.

S'il est vrai que la population du Québec reste très majoritairement francophone, il est important de tenir compte de ce qui a été observé dans l'île de Montréal et dans la couronne, car ces régions représentent respectivement 24,5 % et 23,7 % de la population totale du Québec¹². **Les profils linguistiques de l'île de Montréal et de sa couronne touchent presque la moitié de la population québécoise totale.**

¹² 1 823 905 personnes pour l'île de Montréal et 1 764 610 personnes pour la couronne. Statistique Canada, *Op. cit.*

Tableau 5. Comparaison des taux de croissance/décroissance du français et de l'anglais: Québec, île de Montréal et couronne de Montréal (1996 à 2006)

		Français		Anglais	
		Langue maternelle	Langue d'usage	Langue maternelle	Langue d'usage
Québec	1996-2001	1,05	1,5	-4,9	-2
	2001-2006	1,97	2,8	2,7	5,5
	Variation	0,92	1,3	7,6	7,5
Île de Montréal	1996-2001	1,55	3,4	-4,3	-0,8
	2001-2006	-4,2	-1,7	1,5	3,3
	Variation	-5,75	-5,1	5,8	4,1
Couronne de Montréal	1996-2001	4,3	4,7	-4,2	-2
	2001-2006	5	6	9,7	16
	Variation	0,7	1,3	13,9	18

Source: Statistique Canada, Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006

La situation décrite ci-dessus repose sur les données des recensements de 1996, 2001 et 2006 fournies par Statistique Canada. Il faut noter que le recensement n'est pas un outil infallible et c'est pour cette raison que Statistique Canada estime après chaque recensement quelle partie de la population a été recensée plus d'une fois et laquelle n'a pas été recensée pour en arriver à une estimation plus juste de la population réelle. Cette estimation se nomme le sous-dénombrement net et c'est sur cette base qu'Ottawa corrige ensuite les données initiales pour déterminer les montants associés à la péréquation. Comme le signale Charles Castonguay, Statistique Canada n'offre pas d'estimation du sous-dénombrement par langue au niveau intraprovincial. Par conséquent, ce phénomène n'a pas été pris en considération dans les tendances qui viennent d'être analysées. Par contre, l'Office québécois de la langue française a réalisé des estimations qui tiennent compte du sous-dénombrement net pour la population du Québec, de l'île et de la région métropolitaine de Montréal jusqu'à l'année 2001¹³.

En examinant ces estimations et en les comparant aux données de Statistique Canada (sans sous-dénombrement), (voir le tableau 6¹⁴), il est clair que la baisse de la proportion du poids des francophones est accentuée. Le même phénomène se produit pour le français comme langue d'usage qui, vu le sous-dénombrement, est proportionnellement moindre. **En effet, il semblerait que le sous-dénombrement affecte négativement les francophones, positivement les allophones et très peu les anglophones. Compte tenu des effets que le sous-dénombrement a sur la proportion des groupes linguistiques et sur la proportion de la population selon la langue**

¹³ CASTONGUAY, Charles. (2005a). *Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique du Québec entre 1991 et 2001*. « Suivi de la situation linguistique, étude 3 ». Québec : Office québécois de la langue française.

¹⁴ Dans ce tableau, le territoire de la RMR comprend l'île et sa couronne.

d'usage, l'hypothèse que la décroissance du français est encore plus importante que ce qui a été présenté antérieurement est fort vraisemblable.

Tableau 6. Comparaison des pourcentages des groupes linguistiques (langue maternelle et langue d'usage) en fonction de la population totale: avec et sans le sous-dénombrement net (1991 à 2006)

Territoire	Langue maternelle		1991		1996		2001		2006	
	sans SD	avec SD	sans SD	avec SD	sans SD	avec SD	sans SD	avec SD	sans SD	avec SD*
Québec	Francophones	81,8	82	81,4	81,5	81,4	81	79,6	79,1	
	Anglophones	9,2	9,2	8,8	8,8	8,8	8,3	8,2	8,3	
	Allophones	8,8	9,1	9,7	9,9	10,3	10,7	12,3	12,6	
Région métropolitaine de Montréal	Francophones	68,7	68,3	67,9	67,7	68,1	67,5	Non disponibles		
	Anglophones	14,5	14,5	13,7	13,6	12,8	12,7	Non disponibles		
	Allophones	16,8	17,3	18,3	18,6	19,1	19,8	Non disponibles		
Île de Montréal	Francophones	55,9	55,4	53,4	53,1	53,2	52,5	Non disponibles		
	Anglophones	19,4	19,3	18,9	18,7	17,7	17,5	Non disponibles		
	Allophones	24,7	25,4	27,7	28,1	29,1	30	Non disponibles		
Territoire	Langue d'usage		1991		1996		2001		2006	
Québec	sans SD	avec SD	sans SD	avec SD	sans SD	avec SD	sans SD	avec SD	sans SD	avec SD*
	Français	83	82,8	82,8	82,6	83,1	82,7	81,8	81,4	
	Anglais	11,2	11,2	10,8	10,8	10,5	10,5	10,6	10,8	
Région métropolitaine de Montréal	Autres	5,8	6	6,4	6,5	6,5	6,7	7,6	7,8	
	Français	70,1	69,7	69,8	69,6	70,7	70,2	Non disponibles		
	Anglais	18,9	18,9	18,1	18	17,4	17,4	Non disponibles		
Île de Montréal	Autres	11,1	11,4	12,1	12,3	11,9	12,4	Non disponibles		
	Français	57,4	57	55,6	55,4	56,4	55,9	Non disponibles		
	Anglais	26	25,9	25,6	25,5	24,9	24,9	Non disponibles		
	Autres	16,6	17,1	18,8	19,1	18,6	19,2	Non disponibles		

Source: Calculs élaborés à partir des données de CASTONGUAY, Charles. (2005a). *Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique du Québec entre 1991 et 2001*. «Suivi de la situation linguistique, étude 3». Québec : Office québécois de la langue française

* Les calculs de cette colonne ont été réalisés par Charles Castonguay à partir des données du sous-dénombrement fournies par Statistique Canada.

Jusqu'à présent, les tendances des taux de croissance et de décroissance de l'anglais et du français ont été analysées. Un autre critère peut influencer ces tendances soit celui des excédents linguistiques. L'excédent linguistique correspond au nombre de personnes qui parlent une langue à la maison qui n'est pas leur langue maternelle, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant adopté une autre langue que la leur¹⁵. Une fois les excédents dégagés pour les langues française et anglaise, il faut voir si ces excédents sont proportionnels au poids démographique respectif des francophones et des anglophones.

En effet, au Québec, malgré un rapport extrêmement avantageux pour le français (un anglophone pour 10 francophones¹⁶), la langue anglaise a séduit plus de personnes que la langue française. Dans la couronne montréalaise, la proportion est d'un anglophone pour 11 francophones¹⁷, et malgré cela, l'anglais attire presque la moitié de ceux qui parlent à la maison une autre langue que leur langue maternelle. Finalement, dans l'île de Montréal, un peu plus du tiers de l'excédent va au français et presque les deux tiers à l'anglais, et ce, malgré le fait qu'il y ait un anglophone pour 2,8 francophones¹⁸. **Conséquemment, on peut dire qu'il y a deux personnes de langue d'usage française pour une personne de langue d'usage anglaise.**

La deuxième ligne du tableau 7 redistribue l'excédent réel en fonction du poids démographique des anglophones et des francophones par région étudiée¹⁹. Pour que l'assimilation n'avantage pas l'anglais, les excédents engendrés par celle-ci devraient refléter le poids démographique des francophones et des anglophones. **En tenant compte de ce facteur, le nombre de personnes assimilées à la langue française devrait être nettement supérieur à ce qu'il est, alors que le nombre de personnes assimilées à la langue anglaise devrait être clairement inférieur. Encore une fois, les données démontrent que le pouvoir d'attraction de l'anglais est beaucoup plus fort que celui du français.**

Sur l'île de Montréal, pour que le ratio entre les personnes de langue d'usage soit proportionnel à celui de la langue maternelle, il faudrait que 81 029 individus de langue d'usage anglaise adoptent la langue française.

¹⁵ Pour obtenir l'excédent, il suffit de soustraire le nombre de personnes ayant une langue maternelle déterminée du nombre de personnes parlant cette langue à la maison (pour la même langue, la même période et le même territoire).

¹⁶ Ce rapport a été calculé en divisant les 5 916 840 francophones par les 607 165 anglophones du Québec pour l'année 2006.

¹⁷ Ce rapport a été calculé en divisant les 1 448 685 francophones par les 127 240 anglophones de la couronne pour l'année 2006.

¹⁸ Ce rapport a été calculé en divisant les 908 295 francophones par les 321 085 anglophones de l'île de Montréal pour l'année 2006.

¹⁹ L'excédent pondéré avec le poids des groupes linguistiques a été calculé de la façon suivante : les excédents réels sont additionnés et redistribués en fonction du poids démographique de chaque groupe linguistique (anglophone et francophone) associé à chaque région.

Tableau 7. Excédent réel et excédent pondéré en fonction du poids des groupes linguistiques: Québec, couronne et île de Montréal (2006)

Excédents	Québec		Couronne métropolitaine		Île de Montréal	
	Français	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais
Excédent réel	168 315	180 720	43 180	39 550	80 465	138 065
Excédent pondéré en fonction du poids des groupes linguistiques	316 575	32 460	76 029	6 701	161 494	57 036
					- 81 029	+ 81 029

Source: Calculs élaborés à partir des données de Statistique Canada, *Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006*

Les chiffres du Québec, de la couronne et de l'île proviennent des notes des tableaux 2, 3 et 4.

Une autre façon d'expliquer le rapport de force de l'anglais est de comparer en pourcentage les transferts linguistiques. Pour chaque 100 personnes qui ont opté pour le français comme langue d'usage au Québec, 107 ont choisi l'anglais (année 2006). Le rapport de force est donc de 107 %. Dans la couronne, 92 personnes ont opté pour l'anglais comme langue d'usage alors que 100 personnes l'ont fait pour le français. C'est donc dire que, malgré le fait qu'il y ait 11 francophones pour un anglophone dans la couronne, le pouvoir d'assimilation de l'anglais est presque égal à celui du français. Enfin, sur l'île, le rapport de force est très frappant, car il est de 172 % en faveur de l'anglais²⁰.

Ce portrait ne tient pas en considération le poids démographique respectif des francophones et des anglophones. En appliquant l'hypothèse que ce poids est identique, le tableau 8 démontre que la capacité d'attraction de l'anglais est près de cinq fois supérieure à celle du français sur l'île.

Tableau 8. Capacité d'assimilation de l'anglais par rapport au français sur l'île de Montréal (2006)

	Anglais	Français
Excédent réel (A)	138 065	80 465
Population totale langue maternelle (B)	321 085	908 295
Ratio (A/B)	0,430	0,089

Force d'assimilation de l'anglais par rapport au français:
 $0,43/0,089 = 4,83$

Source: Statistique Canada, *Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006*

²⁰ Le rapport de force entre l'anglais et le français en fonction des gains unitaires de la langue d'usage se calcule en divisant l'excédent de l'anglais par l'excédent du français pour une même année et un même territoire.

Une autre façon de comprendre le rapport de force entre deux langues est d'utiliser le concept de vitalité des langues ainsi que celui de l'indice de vitalité linguistique²¹. Un indice supérieur à 100 % signifie un gain pour le groupe concerné, alors qu'un indice inférieur à 100 % implique, par définition, une perte attribuable à une « faible » vitalité linguistique. Une vitalité linguistique faible se caractérise par le fait que les effectifs de la langue d'usage sont inférieurs aux effectifs de la langue maternelle. Lorsque les effectifs de la langue d'usage sont supérieurs à ceux de la langue maternelle, nous sommes en présence d'une vitalité linguistique élevée.

Le tableau 9 permet de constater que la vitalité linguistique du français dans l'ensemble du Québec des vingt dernières années s'est peu améliorée et la vitalité de l'anglais reste quant à elle nettement supérieure, réalisant même du progrès. La vitalité linguistique des langues tierces diminue progressivement et ne garantit pas leur survie, processus compréhensible étant donné l'assimilation linguistique des allophones à l'anglais ou au français. Le même processus se répète tant dans la couronne que dans l'île de Montréal, où la vitalité linguistique du français s'améliore peu. L'anglais, malgré un poids démographique inférieur, démontre non seulement une vitalité très forte par rapport au français, mais enregistre aussi une progression fulgurante. Tel que Termote l'affirme, « *en matière linguistique comme en bien d'autres domaines, libre choix signifie loi du marché, et il semble bien, au vu de ces indices, que dans le cas du Québec la loi du marché continue à renforcer la vitalité de la langue anglaise* »²².

²¹ Cet indice se calcule en divisant, pour un groupe linguistique déterminé, les effectifs de la population selon la langue d'usage par les effectifs de la population selon la langue maternelle.

²² TERMOTE, Marc. (2008). *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*. Québec : Office québécois de la langue française, p. 44.

Tableau 9. Indice de vitalité linguistique: Québec, région métropolitaine et île de Montréal (1986 à 2006).

Territoire	Année*	Langue		
		Français	Anglais	Autre
Québec	1986	99	117	71
	1991	101	122	66
	1996	102	123	66
	2001	102	126	63
	2006	103	130	62
Région métropolitaine (sans l'île)	1986	100	112	68
	1991	101	119	60
	1996	102	122	59
	2001	102	124	56
	2006	103	131	56
Île de Montréal	1986	101	126	76
	1991	103	134	67
	1996	104	135	68
	2001	106	141	64
	2006	109	143	63

Source: Marc Termote, *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*

* L'indice de l'année 2006 a été calculé à partir des données de Statistique Canada, *Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006*.

Tout ce qui précède permet de réaliser que la langue française comme langue maternelle ne perd pas seulement du poids proportionnellement à la population totale, mais que sa force d'attraction et d'assimilation est de beaucoup inférieure à celle de l'anglais. Si cette tendance se maintient, imaginons quelle sera la réalité linguistique du Québec, de l'île et de la couronne de Montréal dans les années à venir.

À titre d'exemple, si le passé est garant de l'avenir, sur l'île de Montréal, la population francophone se situera à 43 % en 2016 et la population de langue d'usage française atteindra le même seuil en 2031. En effet, la proportion des francophones sur l'île de Montréal est passée de 53,2 % à 49,8 % entre 2001 et 2006, soit une baisse de 3,4 points de pourcentage en cinq ans. À ce rythme, d'ici 2016 et, en écartant toute autre variable, le poids des francophones montréalais aura perdu 6,8 % et se situera à 43 %. Le poids des personnes ayant le français comme langue d'usage dans l'île de Montréal est passé de 56,4 % à 54,2 % entre 2001 et 2006, soit une baisse de 2,2 points de pourcentage en cinq ans. Si cette baisse se maintient au cours des prochains recensements (en ne tenant compte d'aucune autre variable), le poids des francophones montréalais aura perdu 11 % en 2031 et se situera à 43 %. Les projections dans le futur doivent être réalisées avec une rigueur scientifique qui évalue tous les facteurs qui ont une incidence sur les comportements linguistiques d'une population. Cet exercice doit être fait par des organismes responsables du suivi de l'état de la langue française, tels que le Conseil supérieur de la langue française et l'Office québécois de la langue française²³.

²³ L'Office a déjà réalisé certains de ces scénarios, voir TERMOTE, Marc. (2008). *Op. cit.* p.133-146.

1.2. Conclusion

La proportion des francophones par rapport à la population totale diminue actuellement partout au Québec, notamment dans l'île de Montréal et dans sa couronne, où se concentrent les populations anglophone et allophone. Le groupe des anglophones maintient son poids, alors que celui des allophones augmente.

Les variations des taux de croissance du français (langue maternelle et d'usage) sont faibles mais stables au Québec. Dans la couronne de Montréal, le français croît en nombre de locuteurs de langue maternelle et de langue d'usage. **La situation est tout autre dans l'île de Montréal où un fort renversement de tendance a été enregistré dans le dernier lustre. Le français y diminue tant en chiffres absolus qu'en pourcentage.**

La situation de l'anglais comme langue maternelle et comme langue d'usage s'est radicalement transformée au cours du dernier lustre. Entre 1996 et 2001, la communauté anglophone connaissait une décroissance en partie comblée par ceux qui ont adopté l'anglais comme langue d'usage. **Cependant, entre les années 2001 et 2006, l'anglais a connu de forts taux de croissance partout au Québec et particulièrement dans la couronne montréalaise.**

Pour que l'anglais ne soit pas avantagé, le nombre de personnes assimilées à l'anglais et au français devrait refléter le poids démographique des francophones et des anglophones. Cependant, on peut constater que la capacité d'attraction de l'anglais est nettement supérieure à celle du français, malgré le fait que la population francophone soit majoritaire dans l'ensemble du Québec. La force d'assimilation de l'anglais est près de cinq fois supérieure sur l'île de Montréal et il n'y a que deux personnes ayant le français comme langue d'usage pour une ayant l'anglais.

Pendant les vingt dernières années, la vitalité linguistique du français dans l'ensemble du Québec s'est peu améliorée et celle de l'anglais a connu un progrès notable. **L'anglais, malgré un poids démographique inférieur, démontre une vitalité très forte et qui progresse sans cesse depuis 1986.**

Dans les années 1996-2001, la force d'attraction de l'anglais était supérieure à celle du français, malgré le fait que le nombre d'anglophones diminuait au Québec. Dans le dernier lustre, la tendance a changé et le nombre d'anglophones, fortement concentrés à Montréal et dans sa couronne, s'est accru. L'anglicisation de Montréal et de sa couronne doit être renversée si l'on veut éviter l'anglicisation de tout le Québec à long terme.

D'aucuns pourraient se demander comment l'anglicisation de l'île de Montréal et de sa couronne peut affecter le reste de la population québécoise ? Il suffit de se rappeler que la population de la région de Montréal représente presque la moitié de la population totale du Québec (48,2%), en plus d'en être le cœur économique et culturel.

PARTIE II. POURQUOI MONTRÉAL ET SA COURONNE SE SONT-ELLES ANGLICISÉES ? RAISONS DÉMOGRAPHIQUES

Après avoir constaté, en chiffres, l'anglicisation de Montréal et de sa couronne, il faut maintenant chercher à expliquer ce phénomène; tout d'abord, en tentant de savoir si cette anglicisation est due à une évolution des facteurs démolinguistiques et cela, en mettant en lumière des comportements et/ou des faits démographiques pour chacun des trois groupes linguistiques qui composent la population du Québec. Si les variables démographiques telles que la fécondité, la mortalité ou la structure des âges agissent de façon similaire, peut-on en conclure que les phénomènes migratoires causent l'anglicisation de Montréal et de sa couronne ? Le poids démographique des francophones de langue maternelle et de langue d'usage enregistre une régression, particulièrement à Montréal. Cela s'explique-t-il par une concentration de l'immigration internationale à Montréal ou peut-elle être l'effet des phénomènes de migration interne ?

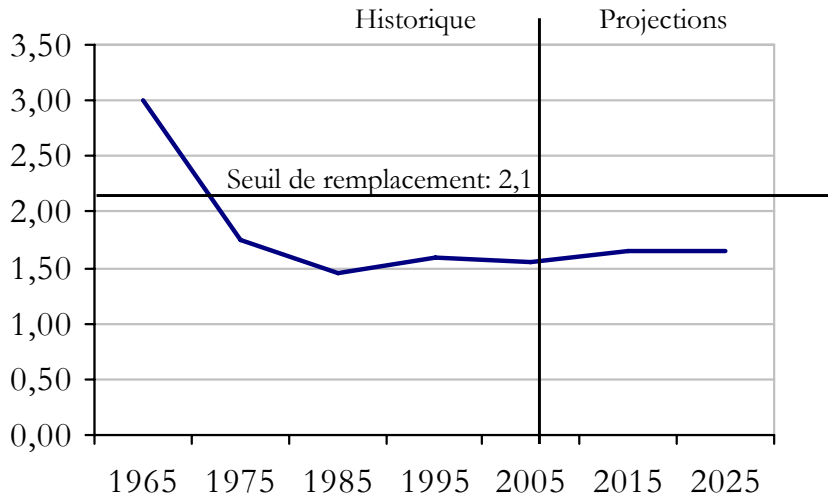
Chapitre 2. Comportements démographiques

Ce chapitre sur l'évolution démolinguistique cherchera à savoir si les variables démographiques ont une influence sur la croissance supérieure de la population anglophone par rapport aux populations francophone et allophone. L'indice de fécondité, la mortalité, ainsi que la structure des âges de chacun des groupes linguistiques seront ainsi passés sous la loupe.

2.1. Indice synthétique de fécondité

Les démographes estiment que pour assurer le renouvellement naturel d'une population, l'indice synthétique de fécondité (ISF) doit minimalement être de 2,1 enfants par femme. En deçà de ce seuil, une population décline et doit avoir recours à l'immigration pour assurer son renouvellement. Depuis près de 40 ans, l'indice de fécondité de 2,1 enfants par femme n'a pas été atteint au Québec, la période la plus creuse ayant été enregistrée dans les années 1980. Après une brève remontée au début des années 1990, l'indice de fécondité a de nouveau chuté. L'immigration s'est donc avérée incontournable. Toutefois, il est intéressant de noter qu'entre les années 2006 et 2008, un changement de tendance a été observé au Québec puisque l'indice de fécondité a connu une augmentation importante pour s'établir en 2008 à 1,74. Cette augmentation a été qualifiée de « mini baby-boom ».

Graphique 1. Évolution et projections de l'indice synthétique de fécondité, Québec (1965 à 2025)



Source: Finances Québec, *Le contexte démographique du Québec : Horizon 2025*

Sur l'île de Montréal, l'indice a fluctué d'abord à la hausse puis à la baisse entre 1991 et 2006. Au départ, établi à 1,50, il décroît jusqu'à 1,45 au terme de ces 15 années. Au cours de cette période, il est demeuré constamment plus bas que celui de l'ensemble du Québec, et ce, malgré le fait que le poids démographique de l'île, le quart de la population québécoise, ait contribué à faire baisser la moyenne du Québec²⁴. Un « mini baby-boom » s'est également produit sur l'île de Montréal, l'indice étant passé de 1,45 à 1,58, soit un bond de 0,13.

L'accroissement de la fécondité s'est généralisé dans toutes les régions administratives, dépassant même le seuil de remplacement dans le Nord du Québec (2,87) et atteignant presque ce seuil dans six des autres régions administratives²⁵. Les années à venir confirmeront si ce comportement se consolide et s'il se généralise chez tous les groupes linguistiques ou si, au contraire, l'indice de fécondité reprendra un cours négatif au Québec.

En analysant l'indice de fécondité en fonction des groupes linguistiques et des découpages territoriaux jusqu'en 2001²⁶ (tableau 10, graphique 2), certaines tendances peuvent être observées. Premièrement, l'indice de fécondité des francophones et des anglophones au Québec est similaire. Dans l'ensemble du Québec, l'indice de fécondité des femmes francophones est plus élevé que celui des femmes anglophones, alors qu'à Montréal, c'est le contraire. En 1991, les femmes allophones du Québec étaient les plus proches d'atteindre le seuil de 2,1 enfants avec un indice de fécondité de 1,84. Cependant, dix ans plus tard, celui-ci avait chuté et s'éloignait du seuil de remplacement en

²⁴ PAILLÉ, Michel. (2008a). *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001*. « Suivi de la situation linguistique, étude 5 ». Québec : Office québécois de la langue française, p. 30.

²⁵ Côte-Nord (1,99); Abitibi-Témiscamingue (1,98); Chaudière-Appalaches (1,96); Lanaudière (1,96); Centre du Québec (1,94) et Laurentides (1,89). Source : Institut de la statistique du Québec. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_decés/naissance/405.htm, consulté le 2 février 2010]

²⁶ L'ISF selon les groupes linguistiques n'est disponible que jusqu'en 2001. PAILLÉ, Michel. (2008a). *Op. cit.*, p. 30.

s'établissant à 1,73. Même si l'indice de fécondité des femmes allophones est supérieur à celui des femmes francophones et anglophones, il s'y rapproche et n'assure pas le renouvellement de la population allophone. **Bref, pour l'ensemble du Québec, il est possible d'affirmer que l'évolution de la fécondité est presque identique chez les francophones et chez les anglophones et tend à devenir similaire chez les allophones. Aucun groupe n'est en situation d'extinction et aucun groupe n'arrive à assurer son renouvellement naturel.**

Tableau 10. Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle de la mère: Québec et île de Montréal (1991 à 2008)

Langue	Année	Territoire	
		Québec	Île de Montréal
Français	1991	1,66	1,44
	1996	1,56	1,34
	2001	1,46	1,20
	2006	données non disponibles	
	2008	données non disponibles	
Anglais	1991	1,54	1,55
	1996	1,48	1,53
	2001	1,42	1,47
	2006	données non disponibles	
	2008	données non disponibles	
Autres	1991	1,84	1,72
	1996	1,89	1,88
	2001	1,73	1,76
	2006	données non disponibles	
	2008	données non disponibles	
Total*	1991	1,65	1,50
	1996	1,61	1,57
	2001	1,49	1,43
	2006	1,65	1,45
	2008	1,74	1,58

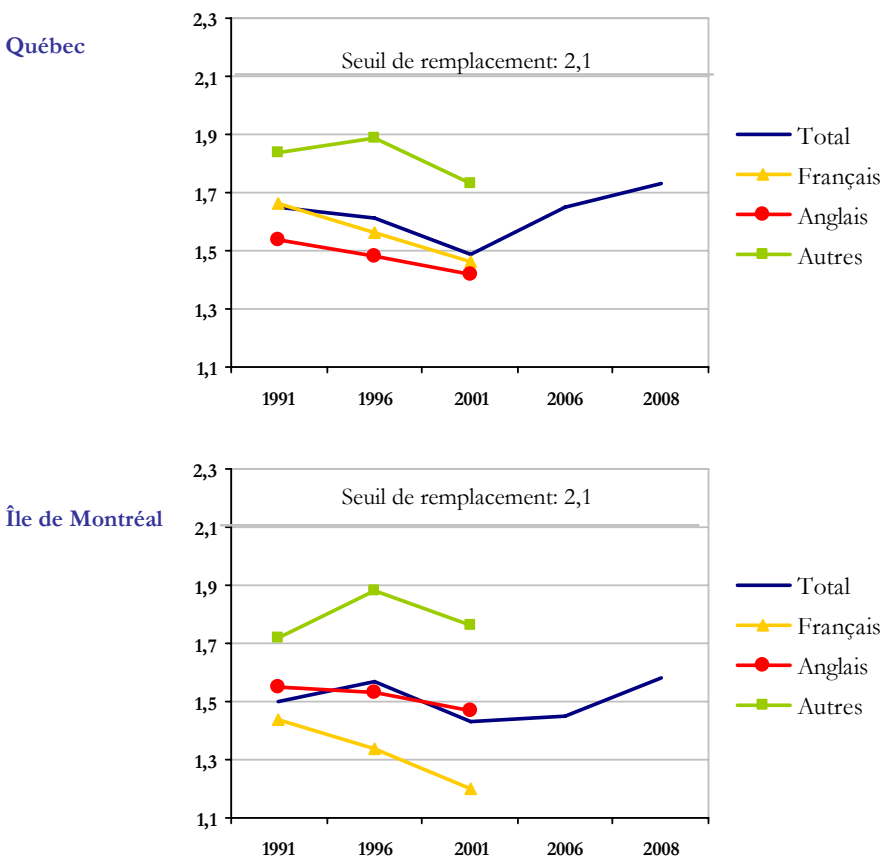
Source: Michel Paillé, *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001*.

* Les données de l'ISF total de 2006 et de 2008 ont été extraites de l'Institut de la Statistique du Québec.

Il est pertinent d'analyser la tendance des indices de fécondité sur l'île de Montréal selon les groupes linguistiques. Alors qu'une hausse de 0,7 de l'indice de fécondité avait été observée entre 1991 et 1996 dans l'ensemble de la population de l'île, l'indice des francophones, au contraire, avait perdu de son intensité, passant de 1,44 à 1,34. Dans le lustre 2001-2006, celui-ci a continué sa chute jusqu'à 1,20 enfant, cette fois-ci s'ajustant sur la baisse globale de l'indice pour toute la population. L'indice des anglophones a connu une diminution moindre que celui des francophones au cours de la décennie 1991-2001, passant de 1,55 à 1,47. Quant à celui des allophones de Montréal, il a augmenté entre 1991 et 1996, passant de 1,72 à 1,88, et diminué par la suite pour s'établir à 1,76 en 2001.

Encore une fois, les indices synthétiques de fécondité des femmes francophones et des femmes anglophones suivent les mêmes tendances haussières et baissières. Cependant, il existe un écart à l'avantage des anglophones quant au renouvellement de la population sur l'île. Cet écart et cette différence de comportement démographique entre les groupes linguistiques francophones et anglophones s'expliquent par une dynamique migratoire particulière à chacun des groupes. Cette dynamique est analysée dans le chapitre 3 qui porte sur les mouvements migratoires internes.

Graphique 2. Évolution de l'indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle de la mère, Québec et île de Montréal (1991 à 2008)



Source: Michel Paillé, *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001*.

En conclusion, il est évident que **les indices de fécondité demeurent en dessous du seuil de remplacement, tous groupes linguistiques et tous territoires confondus**. Si l'indice de fécondité des francophones est inférieur à celui des anglophones et des allophones sur l'île de Montréal, il n'y a cependant pas de différence notable au niveau de la fécondité entre les groupes linguistiques qui puisse expliquer la différence de progression ou de régression de la population d'un groupe par rapport à un autre. **Les anglophones, les francophones et les allophones devraient avoir un renouvellement de leur population correspondant à leur poids démographique**. En principe, au Québec, il devrait y avoir près de huit nouveau-nés sur dix qui soient francophones, un sur dix qui soit anglophone et un sur dix qui soit allophone. Cependant, comme les allophones font inévitablement un transfert linguistique vers l'anglais ou le français dans l'espace d'une, de deux ou

trois générations et compte tenu du pouvoir d'attraction comparatif de l'anglais et du français, il faut voir dans quelle mesure le renouvellement des populations anglophone et francophone se nourrit des transferts linguistiques intergénérationnels. **Plus précisément, lequel des deux groupes linguistiques bénéficie le plus des transferts linguistiques intergénérationnels ?**

2.2. La mortalité

Comme l'indique le tableau 11, la mortalité est plus marquée chez les francophones que chez les autres groupes linguistiques. Dans l'ensemble du Québec et dans l'île, les anglophones peuvent espérer vivre entre 2,3 et 2,4 ans de plus que les francophones. L'espérance de vie des allophones est particulièrement élevée : 86,5 années, soit 5,5 de plus que les anglophones et près de 8 ans de plus que les francophones dans l'ensemble du Québec. Ces écarts sont encore plus remarquables sur l'île de Montréal, où les allophones peuvent espérer vivre 9 ans de plus que les francophones et près de 6 ans de plus que les anglophones.

Tableau 11. Espérance de vie à la naissance selon la région et le groupe linguistique (2000 à 2002)

Territoire	Francophones	Anglophones	Allophones
Québec	78,7	81	86,5
Région métropolitaine	79,1	81,5	87,5
Île de Montréal	77,6	80,3	86,4

Source: Marc Termote, *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*

Marc Termote qui a étudié les perspectives démolinguistiques au Québec, commente la situation ainsi : « *La très forte sous-mortalité des allophones s'explique sans doute en partie par le fait que, du moins à Montréal, ces derniers sont presque tous des immigrants (ou descendants d'immigrants), qui sont, comme on le sait, soumis à un examen médical très sévère avant d'être admis sur le territoire. Ces immigrants arrivent donc au Québec en très bonne santé et, comme ils sont âgés en moyenne de 27 ans au moment de leur arrivée, cela signifie, par définition, qu'ils ont échappé à tous les risques de décès auxquels ils étaient soumis avant d'atteindre cet âge* »²⁷.

²⁷ TERMOTE, Marc. (2008). *Op. cit.*, p. 34.

2.3. La structure par âge

La répartition par âge d'une population (pyramide ou structure par âges) est le résultat d'un comportement démographique de la population sur une très longue période. Il y a plusieurs manières d'analyser la structure par âge d'une population, dont sa capacité de remplacement.

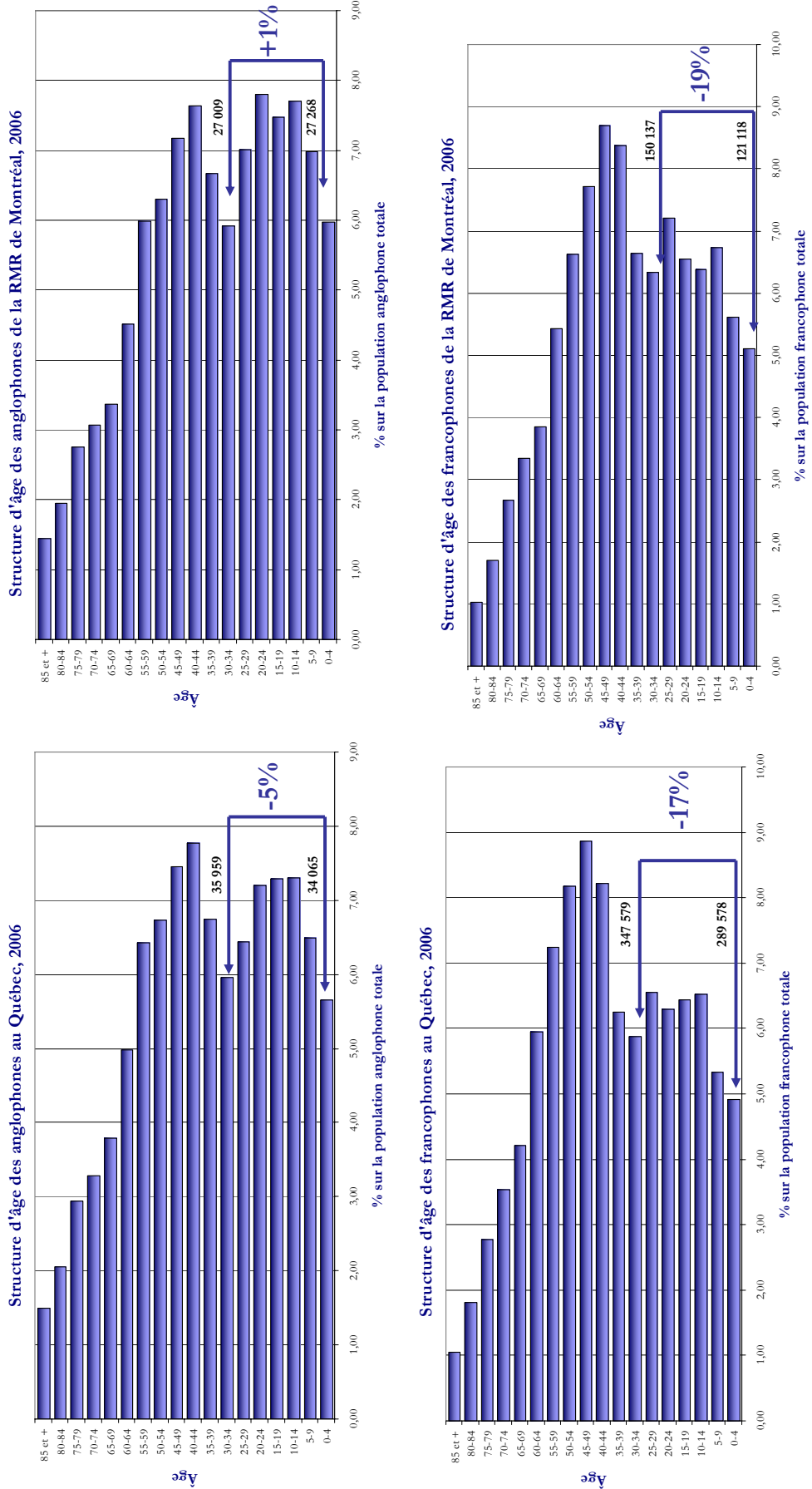
Pour connaître cette capacité de remplacement, il faut mettre en rapport la population des jeunes enfants avec celle de leurs parents²⁸. Cet indicateur permet de constater que la capacité de remplacement diffère selon les groupes linguistiques.²⁹

Au Québec, ainsi que le montre la figure 1, le déficit de remplacement des anglophones est de -5 % tandis que celui des francophones est de -17 %, une différence de douze points de pourcentage. Cette différence est encore plus importante dans la région montréalaise (RMR), où le déficit de remplacement des francophones est de -19 %, alors que les anglophones affichent un surplus de +1 %.

²⁸ Pour connaître la capacité de remplacement, il faut diviser le poids de la cohorte des 0-4 ans (pourcentage sur la population totale) par le poids de la cohorte des 30-34 ans (les plus susceptibles d'être leurs parents). Il faut ensuite soustraire de 1 le quotient obtenu (1 étant le remplacement exact) puis multiplier par cent pour obtenir un pourcentage. Le pourcentage obtenu est la capacité (valeur positive) ou le déficit (valeur négative) de remplacement.

²⁹ La structure par âge des allophones a été négligée puisqu'elle est nécessairement déficitaire, les allophones procédant à un transfert linguistique net vers le groupe anglophone ou francophone.

Figure 1. Structure par âges et déficit de remplacement des anglophones et des francophones, Québec et région métropolitaine de Montréal (2006)



Source : Charles Castonguay, *Avantage à l'anglais. Dynamique actuelle des langues au Québec.*

Les facteurs démographiques n'expliquent pas la capacité de remplacement de la population anglophone dans la RMR de Montréal et le déficit beaucoup moins important de la population anglophone par rapport à la population francophone au niveau de l'ensemble du Québec. En effet, tel que vu plus haut, ces populations sont également sous-fécondes depuis un quart de siècle. Il vaut la peine de se rappeler qu'en 2001, dans l'ensemble du Québec, l'indice de fécondité des anglophones était de 1,42 tandis que celui des francophones était de 1,46.

2.4. Conclusion

Les jeunes adultes (qu'ils soient allophones ou francophones), ayant adopté l'anglais comme langue d'usage, transmettent l'anglais comme langue maternelle à leurs enfants qui viennent ainsi s'ajouter à la base de la pyramide et compensent de cette façon une bonne partie de la sous-fécondité anglophone. Par contre, les enfants des personnes francisées (allophones ou anglophones), ne sont pas assez nombreux pour compenser la sous-fécondité des francophones, traduisant ainsi un déficit de remplacement majeur dans la structure d'âges des francophones. Si le français et l'anglais exerçaient un pouvoir d'attraction proportionnel à leur poids démographique respectif, les bases des deux pyramides seraient identiques, ce qui n'est pas le cas.

La fécondité détermine habituellement le remplacement des générations, mais quand il s'agit de remplacer une population donnée de langue maternelle, la vitalité de la langue en cause joue aussi un rôle significatif. Selon les données précédentes, il est possible de conclure qu'en dépit d'une sous-fécondité semblable chez les anglophones et les francophones, la forte capacité d'attraction de la langue anglaise lui confère un avantage démographique.

Chapitre 3. Mouvements migratoires internes

Après la fécondité, la mortalité et la structure d'âges, un autre phénomène entre en ligne de compte pour expliquer l'anglicisation de Montréal et de sa couronne. Il s'agit de la migration. Ici, il importe de distinguer la migration interne (à l'intérieur du Canada) de la migration internationale (en provenance et à destination du reste du monde). Suivent maintenant les données concernant ces mouvements migratoires internes et l'analyse de l'impact qu'ils peuvent avoir sur les groupes et les comportements linguistiques du Québec et de la région montréalaise.

La migration interne comprend le total des déplacements de personnes (dans une ville, un village ou une réserve indienne) qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence au sein d'un même pays. Il peut s'agir d'une **migration interprovinciale** (déplacements de personnes d'une province vers une autre à l'intérieur du Canada) ou d'une **migration intraprovinciale** (déplacements de personnes à l'intérieur d'une même province, ici le Québec).

3.1. Migration interprovinciale

Le constat qui précède démontre que la forte capacité d'attraction de l'anglais est en mesure de contrer une bonne partie du déficit de remplacement de la population anglophone. Pourtant, malgré cette tendance, les francophones ont limité la diminution de leur poids démographique dans l'ensemble du Québec au cours des dernières décennies. Peut-on croire que l'application de la loi 101 a été en mesure de protéger la langue française à un point tel que le poids relatif des francophones a pu se maintenir au cours de cette période ? Il est fort probable, cependant, que l'explication vienne plutôt d'un phénomène migratoire. En effet, depuis 1976, les anglophones ont quitté le Québec en grand nombre pour aller s'établir dans d'autres provinces du Canada. Toutefois, cette tendance a été ralentie dans le dernier lustre, les anglophones ayant quitté dans une proportion moindre entre 2001 et 2006 (voir le tableau 12).

Durant la période quinquennale de recensement 1976-1980, les anglophones ont migré massivement hors du Québec. Depuis ce temps, et malgré la tenue d'un deuxième référendum en 1995, **les anglophones sont moindres parmi les Québécois à déménager ailleurs au Canada**. Leur poids parmi les sortants est passé de 65 % dans la période 1971-1976, à 50 % en 1986-1991, et à 46 % pendant la décennie 1991-2001, pour en arriver à 40 % dans la période 2001-2006³⁰. Cette situation n'est pas sans effet sur la région de Montréal puisque la population anglophone y est concentrée. En 2006, 73,9 % des anglophones du Québec étaient établis dans la RMR et 52,9 % sur l'île³¹. Ainsi qu'on peut l'observer dans le tableau 12, l'écart entre les soldes migratoires interprovinciaux³² des francophones et des anglophones diminue de lustre en lustre. **En d'autres termes, le phénoménal pouvoir d'attraction de l'anglais par rapport au français, qui a été occulté par une certaine forme d'exode des anglophones, est davantage perceptible depuis quelques années. Il suffit que le comportement migratoire interprovincial change pour que la capacité d'attraction de l'anglais fasse voir son effet.**

³⁰ TERMOTÉ, Marc. (2008). *Op. cit.*, p. 37 et CASTONGUAY, Charles. (2008). *Op. cit.*, p. 136-137.

³¹ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2008). *Op. cit.*, p. 23-25.

³² Différence entre le solde migratoire net des anglophones et celui des francophones.

Tableau 12. Migration interprovinciale nette selon la langue maternelle: Québec (1976 à 2006)

Périodes	Langue maternelle		Solde migratoire (anglophones - francophones)
	Anglais	Français	
1976 à 1981	-106 300	-18 000	88 300
1981 à 1986	-41 600	-12 900	28 700
1986 à 1991	-22 200	5 200	27 400
1991 à 1996	-24 500	1 200	25 700
1996 à 2001	-29 200	-8 900	20 300
2001 à 2006	-7 970	4 990	12 960

Source: Statistique Canada, *Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006*

Il est fort intéressant de noter que plus de la moitié des anglophones qui ont quitté le Québec entre 2001 et 2006 n'en sont pas originaires. Les données du Recensement de 2006 révèlent que plus du tiers des migrants anglophones qui quittent le Québec retournent dans leur province de naissance, une proportion qui avoisinait les 25 % lors des trois lustres précédents.³³ Non seulement les anglophones du Québec quittent moins, mais ceux qui le font retournent en bonne partie dans leur province d'origine.

Les limites de l'étude en cours empêchent de donner une explication exhaustive du comportement migratoire en changement de la communauté anglophone du Québec. Cependant, deux hypothèses peuvent être émises. La première : la population anglophone de souche québécoise ne part plus en aussi grand nombre qu'auparavant, car ceux qui ont fait le choix de rester au Québec, malgré deux référendums sur la souveraineté et malgré l'application de la loi 101, sont attachés à leur communauté, à leurs institutions anglophones québécoises et au fait de vivre au Québec et à Montréal. La deuxième : les anglophones savent très bien qu'ils peuvent vivre dans leur langue au travail, à l'école, dans les hôpitaux, et qu'ils peuvent être en quête de leur plein épanouissement en pratiquant leur propre langue. Bref, le choix de migrer ne se ferait plus surtout en fonction du facteur linguistique.

³³ Jean-Pierre Corbeil, Ph.D, Spécialiste en chef de la section des statistiques linguistiques pour Statistique Canada.

3.2. Migration intraprovinciale

La composition linguistique des flux migratoires peut varier considérablement d'une région à l'autre quant à la migration intraprovinciale (à l'intérieur du Québec). La situation de l'île de Montréal ainsi que celle de sa couronne méritent d'être regardées de plus près.

La population de Montréal est passée de 1 809 966³⁴ à 1 852 200 personnes entre 1986 et 2001. Entre 2001 et 2008, elle a crû à peine de 26 000 individus pour s'établir à 1 878 000³⁵. À partir des mouvements migratoires entre l'île de Montréal et sa couronne pour la période 1986-2006, on peut comprendre que les gens qui ont quitté l'île vers la banlieue étaient toujours plus nombreux que ceux qui, inversement, ont migré vers l'île. Ainsi, le solde migratoire net total³⁶ de l'île est de -239 220 résidents pour la période 1986-2006 (tableau 13). Le chapitre consacré à l'immigration internationale fera la démonstration que cette dernière constitue la principale source de croissance démographique. C'est aussi ce qui explique l'augmentation de la population de l'île malgré le solde migratoire net négatif avec la banlieue.

Il est important de souligner qu'entre les années 1986 et 2001³⁷, les personnes ayant le français comme langue d'usage représentaient 81,5 % du solde migratoire négatif tandis que celles ayant adopté l'anglais représentaient 8,6 % et celles ayant une langue tierce 9,9 % (tableau 13). Ce pourcentage de 81,5 % de locuteurs francophones parmi les migrants nets vers la banlieue n'est pas représentatif du poids démographique de ce groupe sur l'île. Les francophones représentaient 59,9 % des résidents de l'île en 1986³⁸, alors qu'ils ne sont plus que 48,8 % en 2006.

Comme on l'a constaté au chapitre 1, le nombre de personnes ayant adopté le français comme langue d'usage (personnes francisées) représente un faible pourcentage du total des francophones (langue maternelle et langue d'usage). Compte tenu de ce fait, l'hypothèse que le solde migratoire net négatif pour le groupe de langue d'usage française est dû majoritairement au déménagement de francophones (langue maternelle) vers la couronne tend à se confirmer.

³⁴ PAILLÉ Michel. (1989). *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'Île de Montréal, 1981-1996*, Direction des études et recherches Conseil de la langue française, Tableau 1,3.

³⁵ VILLE DE MONTRÉAL. (2010). *Portraits démographiques. La dynamique migratoire de l'agglomération de Montréal*. Montréal : Division des affaires économiques et institutionnelles de la Ville de Montréal et Institut de la Statistique Québec, p. 3.

³⁶ Le solde migratoire net est égal aux personnes sortantes moins les personnes entrantes.

³⁷ Pour les périodes 1986-1991 et 1991-1996, les chiffres proviennent de MARC TERMOTE, *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal à l'aube du XXI^e siècle. Implication pour le français langue d'usage public*, INRS-Urbanisation, 15 septembre 1999, tableau 4, p. 132. Les soldes migratoires ont été déficitaires de 69 000 et de 43 000.

Pour la période 1996-2001, les chiffres proviennent de MARC TERMOTE, *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*, Gouvernement du Québec, p. 125, tableau 4. Le solde migratoire net de -20 000 pour les francophones.

Pour la période 2001-2006, les chiffres des soldes migratoires nets des individus de langue maternelle française pour l'île de Montréal proviennent d'une entrevue téléphonique et d'échanges de courriels avec M. Jean-Pierre Corbeil de Statistique Canada. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/p12-fra.cfm> pour la période 2001-2006. Ce qu'il faut comprendre, c'est que 95 400 individus ont quitté l'île au profit de la banlieue alors que 47 750 y entraient. Le solde migratoire net entre l'île et la RMR est de -47 650. Ceci veut donc dire que le solde migratoire net déficitaire de 53 000 est composé du solde migratoire entre l'île et la RMR (47 650), et du solde migratoire net entre l'île et le reste du Québec.

³⁸ MICHEL PAILLÉ (1989), *Op. cit.*, Tableau 1,5.

Tableau 13. Nombre de migrants entre l'île et la couronne de Montréal selon la langue d'usage (1986- 1991 à 1996-2001) et selon la langue maternelle (2001-2006)

Langue d'usage	Période	De l'île vers la couronne	De la couronne vers l'île	Solde migratoire net
Français	1986-1991	115 000	46 000	-69 000
	1991-1996	89 000	46 000	-43 000
	1996-2001	74 000	54 000	-20 000
	2001-2006*	95 400	47 750	-47 650
Anglais	1986-1991	19 000	10 000	-9 000
	1991-1996	13 000	9 000	-4 000
	1996-2001	11 000	10 000	-1 000
	2001-2006*	12 400	5 660	-6 740
Autres	1986-1991	11 000	2 000	-9 000
	1991-1996	6 000	3 000	-3 000
	1996-2001	7 000	3 000	-4 000
	2001-2006*	28 700	5 870	-22 830

Source: Marc Termote, *Nouvelles perspectives démographiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051* et Marc Termote, *Perspectives démographiques du Québec et de la région métropolitaine de Montréal à l'aube du XXI^e siècle*.

* Les données pour la période 2001-2006 sont selon la langue maternelle et non selon la langue d'usage. Source: entretien téléphonique et échanges de courriels avec M. Jean-Pierre Corbeil, spécialiste en chef de la Section des statistiques linguistiques, Statistique Canada.

La grande majorité des individus qui quittent l'île ont le français comme langue d'usage, ce qui joue sur le poids relatif de la population de langue française à Montréal. À cela s'ajoute le solde migratoire net négatif de 47 650 francophones qui ont quitté l'île entre 2001 et 2006, ce qui porte à presque 180 000 le nombre de locuteurs francophones en moins sur l'île en 2006 par rapport à 1986.

L'anglais comme langue d'usage a progressé de 16 % en seulement cinq ans dans la couronne de Montréal. Cette progression est d'autant plus surprenante qu'entre 1996 et 2001 la langue d'usage anglaise avait décliné de 2 % dans la couronne. Le mouvement migratoire des allophones lors de la période 2001-2006 amène 22 830 migrants nets à quitter l'île pour la banlieue comparativement à 4 000 lors du lustre précédent. La langue d'usage de ces 22 830 migrants nets est l'anglais pour 21 % d'entre eux, le français pour 30 % d'entre eux et les derniers 47 % conservent leur langue maternelle. Il y a certes plus d'allophones qui utilisent le français que l'anglais comme langue d'usage, mais, encore une fois, ces transferts linguistiques ne se font pas en fonction du poids démographique des anglophones et des francophones.

Le premier chapitre nous apprend également qu'après avoir enregistré une décroissance de -4,2 % entre 1996 et 2001, l'anglais langue maternelle a connu une progression de 9,7 % dans la couronne au cours de la dernière période de recensement. Plus de 6 700 migrants nets anglophones ont quitté l'île pour la banlieue entre 2001 et 2006 comparativement à 1 000 dans la période précédente. Deux questions se posent. La première : est-ce que ces anglophones qui quittent l'île sont majoritairement des anglophones de vieille souche ou de nouveaux anglophones qui se sont anglicisés à la suite d'un

transfert linguistique intergénérationnel ? La deuxième qui découle de la première : pourquoi les anglophones de vieille souche voudraient-ils s'établir en banlieue, alors que beaucoup d'entre eux semblent attachés à leur communauté sur l'île de Montréal ? Le mouvement des défusions de plusieurs villes anglophones sur l'île de Montréal le démontre bien. Le but ici n'est pas de faire un débat sur le sentiment d'attachement des anglophones de Montréal à leur communauté, mais de faire ressortir le fait que les nouveaux anglophones (francophones et allophones anglicisés) formeraient une bonne partie du contingent de migrants vers la banlieue. L'anglicisation se jouerait donc sur l'île de Montréal.

Le solde migratoire entre l'île de Montréal et le reste du Québec entre 1986 et 2001 présente des caractéristiques différentes du solde entre Montréal et sa couronne (tableau 14). L'île a seulement perdu un millier de personnes dans ses rapports avec le reste du territoire québécois. Malgré cela, les pertes sont encore très concentrées dans le groupe ayant le français comme langue d'usage qui, malgré un solde positif entre 1996 et 2001, avait un solde migratoire total de -4 000 résidents entre 1986 et 2001. Les individus ayant l'anglais comme langue d'usage présentaient un solde migratoire nul. Finalement, le solde des personnes ayant une langue d'usage tierce était positif, puisqu'ils ont été plus nombreux à s'établir sur l'île qu'à la quitter. Le mouvement migratoire entre l'île et le reste du Québec s'expliquerait en partie par l'âge des personnes entrantes et des personnes sortantes. D'une part, la plus forte cohorte d'individus provenant de la couronne ou du reste du Québec et venant s'installer sur l'île est âgée de 20 à 29 ans, et y vient fort probablement pour y étudier. D'autre part, une forte proportion de jeunes adultes âgés de 25 à 39 ans choisissent de vivre à l'extérieur de Montréal avec famille et enfants, particulièrement en banlieue³⁹. Ce phénomène pourrait expliquer l'indice de fécondité plus faible observé sur l'île, notamment chez les francophones qui représentent la majorité des individus désertant l'île.

Tableau 14. Nombre de migrants entre l'île et le reste du Québec selon la langue d'usage (1986-1991 à 1996-2001)

Langue d'usage	Période	De l'île vers le reste du Québec	Du reste du Québec vers l'île	Solde migratoire net
Français	1986-1991	66 000	51 000	-15 000
	1991-1996	52 000	45 000	-7 000
	1996-2001	43 000	61 000	18 000
Anglais	1986-1991	6 000	5 000	-1 000
	1991-1996	5 000	4 000	-1 000
	1996-2001	3 000	5 000	2 000
Autres	1986-1991	1 000	2 000	1 000
	1991-1996	1 000	2 000	1 000
	1996-2001	1 000	2 000	1 000

Source: Marc Termote, *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051* et Marc Termote, *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région métropolitaine de Montréal à l'aube du XXI^e siècle*.

³⁹ VILLE DE MONTRÉAL. (2010). *Op. cit.*, p.13.

Les rapports migratoires entre l'île de Montréal et le reste du territoire (sa couronne et le reste du Québec), établissent une perte totale de 163 000 résidents durant la période de 1986 à 2001. De ce nombre, 83,4 % avaient comme langue d'usage le français, tandis que seulement 8,6 % avaient l'anglais et 8 % une langue tierce.

3.3 Conclusion

Une analyse de la migration intraprovinciale démontre que les trois groupes linguistiques délaissent dorénavant l'île, mais que ce sont toujours les francophones qui quittent davantage en proportion de leur poids démographique. Quarante-sept pourcent des 22 830 migrants nets allophones utilisent leur langue maternelle comme langue d'usage. Pour 21 % d'entre eux, leur langue d'usage est l'anglais, alors qu'ils sont 30 % à utiliser le français. Il y a certes plus d'allophones dont la langue d'usage est le français plutôt que l'anglais, mais, encore une fois, ces transferts linguistiques ne se font pas en fonction du poids démographique des anglophones et des francophones. La progression considérable de l'anglais comme langue maternelle dans la banlieue pourrait s'expliquer en partie par la migration de nouveaux anglophones issus de l'anglicisation des francophones et des allophones sur l'île de Montréal. **C'est donc sur l'île de Montréal que se joue toute la question linguistique au Québec. Ce qui se passe à Montréal se répercute directement en banlieue.**

Le cœur de la question linguistique se niche sur l'île de Montréal où la communauté anglophone est concentrée. Le fort pouvoir d'attraction de la langue anglaise par rapport au français a déjà été exposé au cours des deux premiers chapitres. À la suite de l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois en 1976, il a été masqué par un important mouvement d'exode des anglophones. Cependant, ceux-ci ne quittent pratiquement plus le Québec. **Conséquemment, ce pouvoir d'attraction semble aujourd'hui refaire surface. Quel sera l'effet de cette tendance sur les 55 000 immigrants que le Québec doit accueillir chaque année ?**

La simultanéité des comportements migratoires interprovinciaux et intraprovinciaux a eu et risque d'avoir une incidence importante sur l'équilibre du poids de chaque groupe linguistique de la population totale de l'île. Compte tenu de ces deux tendances, le poids des francophones sur l'île continuera à chuter tandis que celui des anglophones s'y maintiendra ou, même, augmentera.

Chapitre 4. L'immigration internationale

Le phénomène d'anglicisation en cours à Montréal et dans sa couronne a été démontré en chiffres absolus et en pourcentage dans le premier chapitre mettant en lumière que le pouvoir d'attraction de l'anglais y est supérieur à celui du français, et ce, malgré le fait que la population anglophone soit beaucoup moins nombreuse que la francophone. Cette force d'attraction considérablement supérieure de l'anglais sévit particulièrement sur l'île de Montréal. Un phénomène de migration interne vient accentuer cette force d'attraction de l'anglais sur l'île puisque les locuteurs francophones quittent Montréal au profit de la banlieue, alors que les anglophones ont de plus en plus tendance à y rester. Enfin, le fait que la fécondité au Québec n'assure pas le renouvellement de la population oblige le Québec à avoir recours à l'immigration internationale. Contrairement à d'autres entités territoriales où la loi du sol oblige les nouveaux arrivants à parler la langue officielle pour bien fonctionner, au Québec, les immigrants ont le choix de se joindre à la communauté anglophone ou à la communauté francophone.

Le comportement des immigrants permettra d'établir les éléments qui influencent leur choix et leur processus d'affiliation à l'une des deux communautés linguistiques historiques. **Si tant de facteurs peuvent jouer dans l'adoption d'une langue d'usage public par les nouveaux arrivants, c'est que, pour les immigrants, le statut du français n'est pas suffisamment affirmé pour que cette langue s'impose d'elle-même comme le choix linguistique évident et logique d'un avenir à construire.**

4.1. L'immigration en chiffres

Tout d'abord, **un des phénomènes qui caractérise la migration internationale au Québec est sa forte concentration dans la région montréalaise.** En 2006, 87 % des immigrants étaient établis dans la région métropolitaine de recensement de Montréal dont la très grande majorité, soit 75 %, vivait sur l'île de Montréal. Le nombre d'immigrés ne cesse de croître. Éric Charest et Marie-Thérèse Chicha de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) estiment qu'en 2017, 21,7 % de la population de la région Montréal sera née à l'extérieur du Canada. Statistique Canada prévoit que ce pourcentage s'établira à 31 % en 2031⁴⁰. Malgré le développement de la politique de régionalisation de l'immigration, le reste du Québec n'a accueilli que 15 % du total des nouveaux arrivants de 1996 à 2001. En fait, la vaste majorité des immigrants qui s'établissent à Montréal y demeurent : 91 % des nouveaux arrivants en 1996 habitent encore la région montréalaise cinq ans plus tard. En outre, les enfants nés des parents immigrants résidant à Montréal avaient également tendance à rester dans la région montréalaise une fois devenus adultes⁴¹. Les immigrants internationaux sont devenus la principale source de croissance de l'île. Ceux-ci compensent pour le solde migratoire négatif de l'île avec sa couronne, avec le reste du Québec et avec les provinces canadiennes.

⁴⁰ STATISTIQUE CANADA. (2010). *La population des minorités visibles de Montréal pourrait doubler d'ici 2031 : nouvelles projections démographiques*. Ottawa http://www42.statcan.gc.ca/smr09/smr09_016-fra.htm

⁴¹ CHICHA, Marie-Thérèse et CHAREST, Éric. (2008). *L'intégration des immigrants sur le marché de travail à Montréal. Politiques et enjeux*. « Choix IRPP », Vol. 14, N° 2, mars 2008. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques et TERMOTE, Marc. (2008). *Op. cit.*, p. 41-42.

Les immigrants internationaux qui arrivent au Québec sont de langue d'usage anglaise, française ou tierce. Pour la période 2001 à 2006⁴², 56 % des immigrants étaient de langue d'usage tierce, tandis que 35 % d'entre eux étaient de langue d'usage française et 9 % de langue d'usage anglaise. Soixante-dix-huit pourcent des immigrants de langue d'usage française arrivés pendant cette période se sont établis dans la région montréalaise, comparativement à 90 % et 89 % pour ceux de langue d'usage anglaise et tierce. Il est intéressant de noter que les immigrants de langue d'usage française sont plus nombreux à s'installer ailleurs au Québec.

L'immigration internationale francophone n'affecte que très marginalement l'évolution des effectifs totaux des francophones au Québec. Avec une moyenne de 13 600 immigrants de langue d'usage française par an pour une population francophone de six millions d'individus, le taux d'immigration représente un peu plus de 2 pour mille. Chez les anglophones, les entrées représentent 6 individus pour mille et chez les allophones, il est de 24 pour mille⁴³.

Une augmentation substantielle du pourcentage de l'immigration des francophones (langue maternelle et/ou d'usage) dans les flux migratoires des années à venir serait sans aucun doute souhaitable. Cependant, cet objectif semble difficile à réaliser de manière durable⁴⁴. Les pays qui représentent les bassins naturels de cette immigration francophone (France, Belgique, Suisse) font également face à un ralentissement de leur croissance démographique et à un vieillissement de leur population, raisons pour lesquelles ils cherchent à freiner leur propre émigration en promouvant même le retour au pays natal des personnes ayant migré précédemment. Outre cette immigration européenne, il y a aussi l'immigration francophone des pays maghrébins et celle des pays africains d'ancienne colonisation française ou belge, ainsi que celle en provenance d'Haïti. Ces pays continueront à fournir un contingent important d'immigrants déjà francisés de façon à maintenir le pourcentage actuel de 35 % de francophones (langue maternelle et/ou d'usage) parmi les immigrants arrivés au Québec. **Le pourcentage du poids de francophones dans les derniers lustres semble avoir atteint son maximum en s'établissant à 35 %⁴⁵, raison qui laisse supposer qu'une plus grande augmentation ne semble pas possible.**

4.2. Comportements linguistiques des immigrants

Généralement, les immigrants francophones vivent en français tandis que les immigrants anglophones le font en anglais parce que ce choix est possible au Québec. Il est pertinent de tenter d'en connaître un peu plus sur le comportement linguistique des immigrants allophones. S'ils peuvent continuer à parler leur langue maternelle en privé, ils doivent opter pour l'anglais ou le français (ou les deux) dans leurs rapports avec la société québécoise. Pour Alain Carpentier du Conseil supérieur de la langue française : « *C'est cet usage du français ou de l'anglais par les immigrants allophones qui est l'enjeu, et même le symbole, du débat sur l'avenir du français au Québec, notamment parce que cet*

⁴² Calculs fournis par Marc Termote, tableau 8, 2009. Il s'agit d'un document non publié. Ce sont les données actualisées de Termote (2008), *Op. cit.*, p. 42.

⁴³ La moyenne est de 3 600 entrées d'anglophones par année pour une population totale de plus de 600 000 anglophones. La moyenne est de 21 600 entrées d'allophones par année pour une population totale de plus de 900 000 allophones.

⁴⁴ Les arguments de ce paragraphe ont été extraits de TERMOTE, Marc. (2008). *Op. cit.*, p. 76.

⁴⁵ De 27% en 1986, la part des immigrants francophones est passée à 32 % en 1991-1996 pour ensuite plafonner à 35 % pour les périodes 1996-2001 et 2001-2006. TERMOTE, Marc. (2008). *Op. cit.*, p. 76.

usage public risque éventuellement d'être transposé à l'usage privé. Mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'il résume le statut des langues »⁴⁶.

Le comportement linguistique des immigrants allophones peut être interprété comme un choix plus pratique qu'émotif et il répond à diverses causes, dont les caractéristiques et expériences personnelles antérieures à la migration ainsi qu'aux facteurs liés aux expériences vécues au Québec. Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a réalisé une étude pour dégager ces facteurs qui influencent les comportements linguistiques des immigrants allophones arrivés au Québec à l'âge adulte⁴⁷. Ce qui suit en fera le résumé.

Le Conseil considère qu'il y a trois principaux groupes de facteurs⁴⁸ qui aident à mieux comprendre le comportement linguistique des immigrants allophones. Il s'agit des **affinités linguistiques**, du **contexte linguistique de l'immigrant à l'arrivée** et du contexte des **premiers contacts en sol québécois**.

En premier lieu, les **affinités linguistiques** sont déterminées avant la migration et elles font référence aux origines, c'est-à-dire au pays de naissance et à la langue maternelle. Ainsi, les immigrants allophones peuvent être classés en fonction du fait qu'ils proviennent de pays de la francophonie⁴⁹, de l'anglophonie⁵⁰ ou d'un autre pays ne faisant pas partie de ces sous-ensembles. Peuvent aussi se différencier ceux qui ont une langue maternelle latine de ceux qui ont une autre langue. Les affinités linguistiques favorisent grandement l'usage de l'anglais ou du français chez le nouvel arrivant allophone. Le fait de posséder une langue maternelle latine⁵¹ ou de connaître seulement le français au moment de l'arrivée semble jouer un rôle important qui favorise l'usage du français chez les immigrants. Inversement, le fait d'être né dans un pays de l'anglophonie ou de connaître seulement l'anglais au moment de l'arrivée favorise davantage l'usage de l'anglais.

Ensuite, l'apprentissage de la langue anglaise ou de la langue française devient une question de nécessité. Le **contexte linguistique de l'individu à son arrivée** est défini par le niveau de connaissance du français et/ou de l'anglais, par la langue parlée à la maison, par la langue parlée avec les amis et par la langue parlée le plus souvent en public (dans les commerces, au travail, dans les communications avec l'État, avec les voisins, dans le quartier, etc.) Les usages linguistiques des premières années d'établissement au Québec laisse prévoir l'usage prédominant de la même langue plusieurs années plus tard et ce, quelle que soit la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée. Au-delà de l'effet des affinités linguistiques, les premiers usages du français ou de l'anglais sont

⁴⁶ CARPENTIER, Alain. (2004). *Tout est-il joué avant l'arrivée ? Étude des facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*. Québec : Conseil supérieur de la langue française, p. 1.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Le tableau 15 résume les facteurs qui influencent les choix linguistiques. Seulement deux des catégories de l'étude du CSLF sont ici présentées, soit l'ensemble des immigrants allophones et les immigrants allophones qui ne connaissaient ni le français ni l'anglais au moment de la migration. Cependant, l'étude présente aussi les résultats pour les groupes suivants : immigrants allophones qui ne connaissaient que le français au moment de la migration ; immigrants allophones qui ne connaissaient que l'anglais au moment de la migration et immigrants allophones qui connaissaient le français et l'anglais au moment de la migration.

⁴⁹ Voir glossaire.

⁵⁰ Voir glossaire.

⁵¹ Au total, 59 % de l'échantillon de l'étude utilisaient le français de manière prépondérante. Ceux qui étaient de langue maternelle latine le faisaient à plus de 70 % tandis que ceux de langue maternelle autre que latine le faisaient à 50 %.

annonciateurs de la langue la plus souvent utilisée en public par les immigrants allophones leur vie durant.

Enfin, le groupe de facteurs « **contact avec le Québec** » vise à rassembler les expériences et les contextes particuliers qui peuvent influencer le fait de vivre particulièrement dans la culture du groupe des francophones ou dans celle des anglophones. Les principales variables retenues pour ce groupe de facteurs sont : la composition linguistique dans le premier quartier de résidence, la langue des études au Québec, la langue du premier emploi (au cours des deux premières années de vie au Québec), ainsi que le fait d'avoir immigré avec ou sans enfant.

Avant l'application de la loi 101, les premiers contacts avec la société d'accueil ont grandement joué en faveur de l'acquisition de la langue anglaise. La liberté de choix en éducation et au travail favorisait l'usage de la langue anglaise puisqu'elle était considérée comme la langue du pouvoir économique. C'est pourquoi la période pendant laquelle s'est effectuée l'immigration est très importante pour analyser le comportement linguistique d'un immigrant. Les outils de protection de la langue française s'étant améliorés, les immigrants allophones ne choisissent plus automatiquement l'anglais comme langue d'usage public⁵².

Conséquemment, le statut de la langue française a changé à partir de l'adoption du projet de loi 101 qui oblige les enfants issus de l'immigration à se scolariser en français ainsi qu'en raison de l'obligation qu'ont les grandes et moyennes entreprises d'obtenir un certificat de francisation. Malgré ces modifications législatives, les immigrants travaillent et étudient encore fréquemment en anglais à leur arrivée. Les deux facteurs les plus importants à considérer pendant les deux premières années d'arrivée des immigrants allophones sont la langue de l'éducation et la langue du travail. **Le fait de faire des études en anglais favorise grandement l'utilisation de cette langue par la suite. Ceux qui doivent suivre des formations qualifiantes dans le secteur professionnel, au cégep ou à l'université sont fortement portés à adopter la langue qui a contribué à leur formation.** Le facteur de l'éducation est tellement important que les parents qui immigreront avec leurs jeunes ont une plus grande propension à opter pour le français puisqu'il est obligatoirement la langue de scolarisation de leurs enfants. **De même, la langue des emplois occupés pendant les premières années de l'immigration aura un impact sur le choix d'une langue d'usage publique.** À Montréal, un très grand nombre de petites entreprises qui ne sont pas soumises à une obligation de francisation emploient des immigrants. Pour ceux-ci, le statut du français comme langue du travail ne favorise donc pas nécessairement l'usage du français.

Enfin, les premiers lieux de résidence dans un quartier où la composition linguistique perçue par l'immigrant est l'anglais favorisent à court et à long terme l'usage de cette langue. C'est exactement pour cette raison que l'« exode » des francophones joue contre la francisation des immigrants. Les anglophones et les allophones se concentrent sur l'île de Montréal. Si le nombre de francophones diminue, les immigrants seront davantage influencés par la culture anglophone dès leur arrivée.

Comme l'auteur de cette étude du Conseil supérieur de la langue française l'affirme, « nous retenons donc de nos analyses que tout n'est pas joué au moment de l'arrivée au Québec. Les affinités linguistiques sont certes

⁵² « (...) un immigrant arrivé au Québec avant 1962 n'aura vraisemblablement pas la même idée du Québec qu'un immigrant arrivé en 1992. Sur la seule question du statut des langues au Québec, il y a une 'révolution' depuis les années 1960 ». CARPENTIER, Alain. (2004). *Op. cit.*, p. 12.

déterminantes, mais sont loin de tout expliquer. Le fait que le contexte à l'arrivée et les contacts avec le Québec démontrent des effets aussi importants sur l'orientation linguistique à long terme, et ce, en plus des affinités linguistiques, corrobore ce constat »⁵³.

Tableau 15. Facteurs influençant les choix linguistiques des immigrants allophones: résumé de résultats

Ordre d'importance relative*	Ensemble des immigrants		Immigrants qui ne connaissaient ni le français ni l'anglais (au moment de la migration)	
	Facteurs favorisant l'usage prédominant du français	Facteurs favorisant l'usage prédominant de l'anglais	Facteurs favorisant l'usage prédominant du français	Facteurs favorisant l'usage prédominant de l'anglais
1	Usage du français le plus souvent en public lors des premières années de vie au Québec	Usage de l'anglais le plus souvent en public lors des premières années de vie au Québec	De langue maternelle latine	Usage de l'anglais le plus souvent en public lors des premières années de vie au Québec Études en anglais au Québec
2	De langue maternelle latine	Usage de l'anglais le plus souvent avec les amis lors des premières années de vie au Québec Études en anglais au Québec Connaissant l'anglais seulement au moment de la migration Né dans un pays de l'anglophonie Avoir occupé un emploi en anglais lors des deux premières années de vie au Québec	Usage du français le plus souvent avec les amis lors des premières années de vie au Québec	Usage de l'anglais le plus souvent avec les amis lors des premières années de vie au Québec
3	Usage du français le plus souvent avec les amis lors des premières années de vie au Québec Connaissant le français seulement au moment de la migration Avoir occupé un emploi en français lors des deux premières années de vie au Québec	Avoir immigré avant 1971	Né dans un pays de la francophonie Études en français au Québec	Premier quartier de résidence à majorité anglophone (perception)
4	Premier quartier de résidence à majorité francophone (perception) Présence d'enfants au moment de la migration			

Source: Alain Carpentier, *Tout est-il joué avant l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes.*

* Plusieurs facteurs peuvent occuper le même rang hiérarchique s'ils ont une importance jugée similaire.

⁵³ CARPENTIER, Alain. (2004). *Op. cit.*, p. 42.

4.3. Conclusion

Ce bref portrait de l'immigration au Québec a permis de s'interroger sur le comportement des immigrants et a fait ressortir les critères influençant le choix et le processus d'affiliation à l'une des deux communautés linguistiques historiques. Comme Alain Carpentier du Conseil supérieur l'a écrit : *« C'est cet usage du français ou de l'anglais par les immigrants allophones qui est l'enjeu, et même le symbole, du débat sur l'avenir du français au Québec, notamment parce que cet usage public risque éventuellement d'être transposé à l'usage privé. Mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'il résume le statut des langues »*. Il est donc clair que si le statut du français s'est amélioré depuis le milieu du siècle dernier, beaucoup de chemin reste à parcourir pour que les immigrants allophones optent pour cette langue dans une proportion plus représentative de son poids démographique.

Plusieurs facteurs favorisent le choix du français comme langue d'usage publique. Les plus importants sont liés aux affinités linguistiques. Premièrement, lorsqu'un immigrant est francophone, que sa langue d'usage est le français, qu'il provient d'un pays de la francophonie ou qu'il parle une langue latine, la probabilité est grande pour qu'il opte pour le français comme langue d'usage public une fois admis au Québec. Deuxièmement, si la scolarité pour une formation qualifiante se fait en français et si les immigrants ont migré avec des enfants qui doivent obligatoirement fréquenter le système scolaire francophone, la probabilité de choisir le français augmente de facto. La langue de travail des premiers emplois au Québec reste aussi un facteur très déterminant. Enfin, la langue du quartier où s'établira l'immigrant favorise ou non le choix de la langue française. Mis à part les affinités linguistiques, les autres facteurs qui influencent le choix d'une langue sont d'ordre statutaire. **Bref, est-ce que le français pour un nouvel arrivant est un incontournable pour sa participation pleine et entière à sa société d'accueil ?**

PARTIE III. POURQUOI MONTRÉAL ET SA COURONNE SE SONT-ELLES ANGLICISÉES ? LE POUVOIR DE LA CULTURE ANGLOPHONE

Chapitre 5. Les transferts linguistiques et le danger du bilinguisme

Dans le premier chapitre, il a été démontré que, malgré le fait que le poids démographique des anglophones du Québec soit 10 fois moindre que celui des francophones, le pouvoir d'attraction de l'anglais est nettement supérieur à celui du français. Ensuite, à travers l'analyse des mouvements migratoires, a été expliqué ce qui amplifie ce pouvoir d'attraction et lui permet de progresser sur l'île de Montréal et dans sa couronne. Enfin, viennent d'être analysés les facteurs qui influencent le choix de la langue d'usage publique chez les nouveaux arrivants allophones. **Cette dernière analyse permet d'affirmer que le statut de la langue française n'est pas celui d'une langue dont l'emploi est considéré comme un atout indispensable pour s'enrichir, s'épanouir et s'élever dans la hiérarchie sociale.** Dans les pages qui suivent, on verra cinq constats se dégager. Premièrement, une partie des allophones se francisent. Deuxièmement, une partie des allophones s'anglicisent. Troisièmement, les francophones s'anglicisent. Quatrièmement, les anglophones ne se francisent pas. Enfin, dans un territoire bilingue, l'anglais anglicise le français et la quasi-totalité des allophones.

5.1. Les transferts linguistiques

La plupart des Québécois persistent à utiliser leur langue maternelle à la maison. Cependant, attirés par l'anglais ou le français, plusieurs en viennent à adopter au cours de leur vie une langue d'usage différente de leur langue maternelle, réalisant ainsi un transfert ou une substitution linguistique. Il est important de comprendre qu'il n'est pas facile de changer de langue d'usage et qu'il faut des circonstances exceptionnelles et des pressions sociales et économiques fortes pour qu'une personne soit prête à franchir ce pas. Lorsqu'elle se dispose à le faire, plusieurs années sont nécessaires pour que le transfert se matérialise et devienne définitif.

Selon certaines études démolinguistiques⁵⁴, la mobilité linguistique n'est guère significative avant l'âge de 20 ans. Les rares transferts observés chez les jeunes peuvent difficilement être considérés comme définitifs, car, dans la majorité des cas, ils sont liés à la langue utilisée à l'école, langue qui est dans la plupart des cas « obligatoire ». Par contre, le contexte rencontré à la sortie de l'école, dans le

⁵⁴ GIRARD-LAMOUREUX, Catherine. (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*. Québec : Conseil supérieur de la langue française, p. 11 et TERMOTE, Marc. (1999). *Op. cit.*, p. 50.

milieu de travail et au sein du ménage est beaucoup plus déterminant et il peut jouer éventuellement un rôle de « fixation linguistique ». En outre, les transferts linguistiques après 40 ans sont presque inexistants, car plus on avance en âge, plus il est difficile de changer de langue d'usage. En somme, l'époque de la « cristallisation » des comportements linguistiques s'effectue à la fin des études, au moment où les jeunes adultes commencent leur parcours professionnel et construisent leur ménage, soit entre l'âge de 20 et 40 ans.

Un des indicateurs qui permet d'évaluer le pouvoir d'assimilation d'une langue est celui des substitutions nettes entre les langues. Les substitutions linguistiques sont un phénomène normal dans toutes les sociétés. Au Québec, dans la RMR de Montréal et sur l'île de Montréal, des anglophones se francisent, des allophones se francisent ou s'anglicisent et des francophones s'anglicisent. Très peu de francophones et d'anglophones adoptent une langue tierce. Des milliers d'individus adoptent une langue d'usage différente de leur langue maternelle au cours de leur vie. L'intérêt n'est pas de s'arrêter ici à ces milliers de décisions individuelles, mais à la somme de ces dernières. Les transferts ou les substitutions linguistiques nettes représentent la différence entre les sommes des transferts linguistiques d'une langue envers une autre sur un territoire déterminé. Pour connaître la valeur de ces transferts, il suffit de soustraire la somme de tous les anglophones francisés de la somme de tous les francophones anglicisés pour obtenir l'anglicisation nette de X milliers de personnes sur un territoire Y.

D'entrée de jeu, il est reconnu que les substitutions entre l'anglais et le français se soldent au profit de l'anglais pour l'ensemble du Québec et pour la région de Montréal. Le tableau 16 démontre bien l'anglicisation nette des francophones. L'avantage de l'anglais est plus marqué dans la région montréalaise où, en 2006, on pouvait dénombrer 19 740 cas d'anglicisation nette⁵⁵. Par contre, à l'extérieur de la région métropolitaine, où la population de langue maternelle française est majoritaire, on a pu observer une francisation nette de 9 895 personnes de langue maternelle anglaise. **L'anglicisation nette se chiffre à 10 156 francophones sur l'ensemble du Québec. Il n'y a donc pas eu de francisation nette des anglophones dans un territoire très majoritairement francophone. Au contraire, les francophones majoritaires s'anglicisent.** Enfin, à retenir que les gains totaux pour l'anglais dans la région montréalaise ont augmenté entre 1991 et 2006.

⁵⁵ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2005). *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*. Québec : Office québécois de la langue française p. 71. Les données pour l'année 2006 proviennent de Charles Castonguay qui avait fourni les données pour les années 1991, 1996, et 2001 à l'Office québécois de la langue française.

Tableau 16. Anglicisation nette de la population de langue maternelle française: Ensemble du Québec, région montréalaise et reste du Québec (1991 à 2006)

Territoire	Substitutions nettes du français par l'anglais			
	1991	1996	2001	2006*
Québec	6 100	2 588	7 811	10 156
Région montréalaise (couronne et île)	15 186	13 792	17 706	19 740
Reste du Québec	-9 086	-11 204	-9 895	9 584

Source: Office québécois de la langue française, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*.

* Les données pour l'année 2006 ont été fournies par Charles Castonguay (21 janvier 2010).

Les substitutions nettes d'une langue tierce vers le français ou vers l'anglais sont plus nombreuses que les substitutions nettes du français vers l'anglais. Ces substitutions renforcent la vitalité linguistique du français et de l'anglais, alors qu'elles affaiblissent celle des langues tierces. On dénombre plus de locuteurs francophones et anglophones que de personnes de langue maternelle française et anglaise. A contrario, les locuteurs de langues tierces sont moins nombreux que les personnes de langues maternelles tierces.

Le tableau 17, chiffres à l'appui, révèle que la croissance rapide de la population de langue maternelle tierce fait en sorte que les substitutions nettes, aussi bien en faveur du français que de l'anglais, progressent dans l'ensemble du Québec de même que dans la région montréalaise. À l'échelle du Québec, les substitutions nettes des locuteurs d'une tierce langue se font le plus souvent en faveur de l'anglais que du français jusqu'en 2001. La situation s'inverse entre 2001 et 2006 alors que les substitutions nettes des allophones vers le français sont légèrement supérieures. Ce changement de tendance ne serait pas le fait d'une amélioration du statut du français, mais s'expliquerait par une proportion annuelle plus élevée d'immigrants issus de la francophonie. **En effet, la majorité des substitutions déclarées par les immigrants d'arrivée récente aurait été réalisées au préalable à l'étranger. Pas plus de la moitié des substitutions déclarées par l'ensemble de la population allophone immigrante, toutes périodes d'immigration confondues, auraient été accomplies au Québec**⁵⁶.

Comme il a été mentionné plutôt, si un immigrant allophone provient d'un pays de la francophonie, comme le Vietnam par exemple, il est naturel pour lui d'adopter le français comme langue d'usage publique à son arrivée. Par la suite, cet usage public peut se transformer en usage privé, ce qui se

⁵⁶ CASTONGUAY, Charles. (2005b). *Les indicateurs généraux de vitalité linguistique des langues au Québec : comparabilité et tendances. 1971-2001*. « Suivi de la situation linguistique, étude 1 ». Québec : Office québécois de la langue française, p. 32.

traduit par un transfert linguistique vers le français. Ici encore, en tenant compte du poids démographique des anglophones et des francophones au Québec, on constate que la force d'attraction de l'anglais est beaucoup plus forte que celle du français.

Tableau 17. Anglicisation nette de la population de langue maternelle autre: ensemble du Québec et région montréalaise (1991 à 2006)

Territoire	Substitutions	1991	1996	2001	2006*
Québec	Substitutions nettes d'une tierce langue par le français	72 246	91 224	124 181	178 478
	Substitutions nettes d'une tierce langue par l'anglais	129 515	138 014	147 705	170 559
Région montréalaise (couronne et île)	Substitutions nettes d'une tierce langue par le français	58 956	74 873	103 559	143 380
	Substitutions nettes d'une tierce langue par l'anglais	121 895	129 443	138 390	157 869

Source: Office québécois de la langue française, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*.

* Les données pour l'année 2006 ont été fournies par Charles Castonguay (21 janvier 2010).

De l'addition pour la région de Montréal de l'anglicisation nette des francophones et de l'anglicisation nette des allophones (tableau 18), il résulte des gains totaux de 177 609 en faveur de la langue anglaise. La francisation nette des allophones se chiffre quant à elle à 143 380. Il y a donc eu, en 2006, 34 229 anglicisations nettes de plus que de francisations nettes dans la région de Montréal. Malgré un poids démographique moindre, l'anglais a un pouvoir d'attraction supérieur.

La disparité entre les substitutions vers l'anglais ou vers le français sur l'île de Montréal est la plus importante de tous les territoires étudiés. Le tableau 18 permet de constater que, de toutes les personnes ayant procédé à un transfert linguistique, 58,3 % l'ont fait vers l'anglais. En chiffres absolus, et selon la méthode utilisée par Charles Castonguay, l'anglicisation nette sur l'île de Montréal s'avère de plus de 39 000 individus.

Malgré toutes les mesures de francisation instaurées depuis 1977 par la société québécoise pour améliorer le statut du français, la langue de la majorité n'arrive pas à contrer le pouvoir d'attraction de l'anglais, notamment dans la métropole et sa couronne. Le français n'est pas un symbole de prospérité comme l'anglais peut l'être. Non seulement les allophones s'anglicisent, mais les francophones aussi.

Tableau 18. Substitutions linguistiques nettes: ensemble du Québec, région montréalaise et île de Montréal (2006)

Territoire	Substitutions nettes	
Ensemble du Québec	Anglicisation nette des francophones (1)	10 156
	Anglicisation nette des allophones (2)	170 559
	Total d'anglicisation nette (1+2)	180 715
	Francisation nette des allophones (3)	178 478
	Avantage de l'anglais (1+2)-(3)	2 237
Région montréalaise (couronne et île)	Anglicisation nette des francophones (1)	19 740
	Anglicisation nette des allophones (2)	157 869
	Total d'anglicisation nette (1+2)	177 609
	Francisation nette des allophones (3)	143 380
	Avantage de l'anglais (1+2)-(3)	34 229
Île de Montréal	Anglicisation nette des francophones (1)	18 291
	Anglicisation nette des allophones (2)	119 767
	Total d'anglicisation nette (1+2)	138 058
	Francisation nette des allophones (3)	98 761
	Avantage de l'anglais (1+2)-(3)	39 297

Source: les données ont été fournies par Charles Castonguay (21 janvier 2010).

5.2. Le danger du bilinguisme : le cas de la RMR d'Ottawa-Hull

Le danger du bilinguisme qui guette l'île de Montréal à moyen terme et le Québec à long terme peut être mieux compris en regardant de plus près ce qui se passe depuis une quarantaine d'années dans la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Hull. En 1971, plus de 18 000 francophones s'étaient anglicisés sur une population de 221 000 individus de langue maternelle française. Les francophones anglicisés représentaient donc 8,2 % de la population de langue maternelle française. En 2001, le nombre de francophones avait augmenté en chiffres absolus à 345 000 dans la RMR. Malgré cette croissance des effectifs de langue maternelle française, l'anglicisation courante des francophones d'Ottawa-Hull a progressé pour atteindre 11,7 %. C'est donc dire que de 1971 à 2001 le pourcentage de francophones anglicisés est passé de 8,2 % à 11,7 %. Cette détérioration s'est opérée malgré plus de 30 ans d'application de la Loi canadienne sur les langues officielles et 25 ans d'application de la Charte de la langue française du côté québécois de la RMR d'Ottawa-Hull.

En 1971, de tous les allophones qui avaient procédé à un transfert linguistique, seulement 5,1 % avaient opté pour le français, soit 900 des 17 710. Trente ans plus tard, ils étaient 6 283 sur un total de 67 948 à avoir choisi le français comme langue d'usage, soit une proportion de 9,2 % des transferts linguistiques des allophones. La hausse légère, mais continue, qu'a connu le français dans l'assimilation des allophones, qu'on peut qualifier de francisation relative, est en grande partie attribuable à la préférence accordée par le Québec aux immigrants ayant une connaissance préalable du français, ainsi qu'à la scolarisation en français rendue obligatoire pour leurs enfants en vertu de ce

qu'il reste de la Charte de la langue française. Cela ne concerne que la petite fraction d'allophones établis du côté hullois de la rivière qui n'a pas fait un parcours scolaire suffisant au Canada pour se prévaloir de la «clause Canada».

Tableau 19. Évolution des substitutions linguistiques: RMR d'Ottawa-Hull (1971 et 2001)

Substitutions	1971	2001
Francophones anglicisés	18 145	40 450
Allophones anglicisés	16 810	61 665
Allophones francisés	900	6 283
Solde des substitutions		
Gain pour l'anglais	34 955	102 115
Perte pour le français	-17 245	-34 167

Source: Charles Castonguay, *Le bien-fondé de la clause Québec dans l'Outaouais, vingt ans après le coup de force constitutionnel de 1982*.

Entre 1961 et 1971, la croissance démographique sur les deux rives de l'Outaouais se répartissait de façon égale. Les populations de langue maternelle anglaise et française connaissaient une augmentation semblable en territoire québécois. Du côté ontarien, la population de langue maternelle anglaise augmentait deux fois plus vite que celle de langue française. Pendant la période 1971-1976, la croissance québécoise représentait presque le double de la croissance ontarienne. La population de langue maternelle anglaise augmentait partout beaucoup plus rapidement que celle de langue française. Du côté de Hull, la minorité de langue anglaise progressait de 25,4 % tandis que la majorité de langue française n'augmentait que de 16 %. Cette majorité francophone en sol québécois est passée de 82,4 % à 80,9 % dans l'espace d'un recensement. Le gouvernement du Parti québécois qui a adopté la loi 101 était très conscient de la situation dans l'Outaouais. Deux semaines avant la deuxième lecture du projet de loi 101, Camille Laurin a déposé une étude démontrant qu'entre 1972 et 1977, le nombre d'enfants inscrits dans les écoles anglaises de l'Outaouais avait augmenté de 5,4 %, alors que les inscriptions dans les écoles françaises avaient diminué de 6,5 %⁵⁷. C'est pourquoi il a proposé de restreindre l'accès à l'école anglaise aux seuls enfants dont au moins l'un des deux parents a été scolarisé en anglais au Québec. Tous les nouveaux venus provenant du reste du Canada seraient tenus d'inscrire leurs enfants à l'école française. Cette disposition de la loi 101 formait ce qu'il est convenu d'appeler la « clause Québec » de la Charte de la langue française.

⁵⁷ LAURIN, Camille. (1999). *Une traversée du Québec*. Montréal : Éditions de l'Hexagone, p. 93.

La « clause Québec » se voulait un outil contre le formidable pouvoir d'assimilation de l'anglais dans la région de la capitale nationale fédérale. Après la défaite référendaire de 1980, le gouvernement du Canada et les neuf autres provinces réduisirent unilatéralement les pouvoirs du Québec en matière d'éducation, de langue et de culture : l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés remplaçait la « clause Québec » par la « clause Canada ». Les canadiens scolarisés en anglais ailleurs au Canada avaient dès lors, en déménageant au Québec, de nouveau accès à l'école anglaise.

Il est impossible de mesurer précisément l'impact de l'imposition de la clause Canada, mais force est de constater, qu'à la lumière de données de 2001, le pouvoir d'assimilation de l'anglais fragilise l'état du français dans la région d'Ottawa-Hull. Le bilinguisme de la capitale nationale fédérale profite à l'anglais par l'anglicisation des allophones et des francophones dans une proportion de 60-40. Des 102 115 gains enregistrés par l'anglais en 2001, 61 665 provenaient des allophones et 40 450 des francophones. Il nous faut donc être extrêmement vigilants afin de ne pas reproduire la situation à Montréal. **À poids égal, l'anglais assimile le français.**

5.3. Conclusion

Le contexte linguistique du Québec au milieu du siècle dernier faisait de l'anglais la langue du succès autant pour les francophones que pour les allophones. Qu'ils soient francophones de la région métropolitaine de recensement d'Hull-Ottawa ou de la région de Montréal ou encore des immigrants de langue latine, le statut déficient du français entraînait leur anglicisation. Afin de rehausser le statut du français tant dans la perception collective des francophones que dans celle des nouveaux arrivants, le projet de loi 101 a été adopté en 1977. Avec la « clause Québec », la scolarisation obligatoire des élèves francophones et des élèves issus de l'immigration ainsi qu'avec la francisation des grandes et moyennes entreprises, la Charte de la langue française voulait faire du français la langue de l'État et de la loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. **En 2006, la francisation nette des anglophones n'existait pas encore. Il y avait 34 229 anglicisations nettes de plus que de francisations nettes dans la région de Montréal. Sur l'île, le bilan est une anglicisation nette de 39 297 individus. Dans la RMR d'Hull-Ottawa, le pourcentage de francophones qui s'anglicisent augmente même après plusieurs années d'application de la Loi sur les langues officielles et d'application de la Charte de la langue française. Même avec un poids démographique moindre, l'anglais a un pouvoir d'attraction grandement supérieur. Par conséquent, malgré plus de 30 ans d'application de la Charte de la langue française, le français se perd au profit de l'anglais. Dans un territoire bilingue comme la région d'Hull-Ottawa, l'anglais gagne du terrain sur le français, que ce soit auprès des francophones ou de la quasi-totalité des allophones qui procèdent à un transfert linguistique. Par conséquent, il est urgent d'agir afin d'éviter la bilinguisation de Montréal.**

Malgré l'amélioration du statut de la langue française, des progrès doivent encore être réalisés. Si autant de transferts linguistiques favorisent encore la langue anglaise et si pour les immigrants allophones le français n'est pas nécessairement l'atout principal pour s'enrichir, s'épanouir et s'élever dans la hiérarchie sociale, il est urgent d'agir. De nouveaux pas doivent être franchis dans les secteurs de la langue de travail, de la langue de l'éducation, de la langue de la santé et de l'affichage commercial.

Chapitre 6. La langue du travail

Tel que déjà démontré, sur un territoire bilingue, l'anglais agit comme corrupteur du français et plus de 90 % des transferts linguistiques des allophones se font en sa faveur. Ce pouvoir d'attraction de l'anglais n'est pas la conséquence de phénomènes démographiques, la fécondité et la mortalité présentant des courbes similaires chez les francophones et les anglophones. Les mouvements migratoires en cours sur l'île de Montréal viennent exercer une pression supplémentaire sur la situation du français. Tous les facteurs liés au statut de la langue ont un impact sur le choix de l'adoption d'une langue d'usage public chez les nouveaux arrivants, notamment chez les allophones. Un des facteurs essentiels est la langue utilisée au travail dans les premiers emplois occupés par les immigrants. Pourquoi, malgré une population à majorité francophone et des efforts institutionnels de francisation, l'anglais continue-t-il à avoir plus de force que le français ? Les éléments de pression de nature économique qui expliquent les transferts linguistiques des allophones et des francophones vers la langue et la culture anglaise seront énumérés ici. Il semble donc pertinent de se pencher sur le monde du travail et sur l'étendue limitée de la Charte de la langue française en ce domaine. **Il faut retenir que les limites de la Charte en matière de langue de travail se font sentir dans les petites entreprises situées dans la région de Montréal qui emploient un bon nombre d'immigrants. À souligner également que les entreprises sous compétence fédérale ne sont pas soumises à l'application de la Charte de la langue française. Au total, on dénombre 837 000 travailleurs qui œuvrent dans des entreprises non assujetties à toutes les dispositions du chapitre de la Charte sur la langue du travail. Le statut de la langue française pourrait donc être amélioré dans ces entreprises afin de reconnaître que le français peut, aussi bien que l'anglais, être synonyme de réussite professionnelle.** Pourtant, ce n'est pas toujours le cas pour les immigrants et pour nombre de francophones.

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, la langue du travail est un facteur déterminant dans la francisation ou dans l'anglicisation des nouveaux arrivants. Rappelons aussi que, quelle que soit la langue maternelle, la langue de la socialisation au travail a un fort impact sur la cristallisation linguistique chez les jeunes adultes.

En 2007, 4 551 grandes entreprises (100 employés et plus) sur 5 640, 139 ministères et organismes gouvernementaux sur 163 et 1 917 organismes des réseaux (services de santé et de services sociaux, organismes municipaux et scolaires) sur 2 155 répondaient aux exigences de la Charte de la langue française en matière de francisation. C'est donc plus de 80 % des entreprises de cette catégorie et inscrites à l'Office québécois de la langue française qui étaient certifiées. Les entreprises de 50 à 99 employés sont elles aussi soumises à la certification et sont susceptibles d'être vérifiées par l'Office québécois de la langue française (OQLF). En 2005, le Conseil supérieur de la langue française considérait que l'OQLF manquait de moyens pour assurer le suivi et le renouvellement du processus de certification. Il recommandait de lui donner les moyens financiers pour revitaliser les comités de francisation des entreprises⁵⁸.

⁵⁸ CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2005). *Le français, langue normale et habituelle du travail*, p. 11-13.

De grands progrès ont été réalisés depuis l'adoption de la loi 101 en 1977. La francisation des milieux de travail n'empêche cependant pas l'anglais d'occuper une place prépondérante⁵⁹. Il est vrai qu'à l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal et de Gatineau, le français est utilisé comme unique ou principale langue de travail. Plus on se rapproche de l'île de Montréal, moins c'est le cas. Selon les données de 2001, plus de neuf travailleurs sur dix oeuvraient uniquement ou principalement en français à l'extérieur de la RMR, comparativement à un peu plus de sept sur dix dans la région métropolitaine. Le quart des personnes travaillant sur l'île de Montréal utilisaient uniquement ou principalement l'anglais. On observe une tendance de plus en plus généralisée des entreprises à exiger, sans raison valable, la connaissance de la langue anglaise, ce qui envoie comme signal que la langue essentielle comme langue du travail est la langue anglaise et non la langue française.

6.1. Les entreprises de moins de 50 employés⁶⁰

Ces entreprises ne sont pas soumises à la certification et leurs employés ne profitent pas des instruments de francisation mis en place par OQLF. Les travailleurs des entreprises de moins de 50 employés représentaient près du quart des employés totaux du secteur privé en 2006. Ces entreprises, au nombre de plus de 27 000, embauchent une forte proportion d'immigrants⁶¹ et plus de 637 000 personnes y travaillent⁶². Selon le Conseil supérieur de la langue française, il y a urgence de colliger les données réelles sur leur situation linguistique afin de pouvoir, dans un premier temps, tracer un portrait précis de la situation pour établir par la suite des stratégies d'intervention adaptées à la taille de ces entreprises et à leur culture de fonctionnement. Il est important de souligner que 48 % des entreprises ayant entre 11 et 49 employés se situent dans la région de Montréal et que plus du quart œuvrent sur l'île. Les 7 698 entreprises de l'île employaient 182 887 personnes en 2008⁶³.

La langue des propriétaires, des membres de la direction et du personnel constitue un facteur explicatif important des politiques et pratiques linguistiques au sein des entreprises. À l'échelle du Québec, les petites entreprises⁶⁴ renvoient une image très francophone de leur direction et de leur personnel, mais la réalité des entreprises de l'île de Montréal est toute autre. En effet, dans l'ensemble du Québec quelque 82 % des propriétaires et 87 % des membres de conseil d'administration des petites entreprises sont de langue française. Sur l'île, par contre, seulement 56 % des propriétaires et 67 % des membres de conseil d'administration sont dans la même situation. Une forte présence de travailleurs de langue française caractérise l'ensemble des petites entreprises québécoises et il en est sensiblement de même pour celles de l'île. Néanmoins, la réalité diffère sur le plan statistique puisqu'on y retrouve plusieurs employés de langue anglaise ou de langues tierces. 58% des entreprises ont déclaré employer une ou plusieurs personnes de langue anglaise, alors que

⁵⁹ Les données de ce paragraphe ont été extraites de : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2008). *Op. cit.*, p. 97-137.

⁶⁰ Les données présentées dans cette section concernent les entreprises employant entre 11 et 49 personnes. Source : BOUCHARD, Pierre. (2008). *Les entreprises de 11 à 49 employés, portrait de leur réalité linguistique*. Québec : Office québécois de la langue française.

⁶¹ CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2008). *Le français, langue de cohésion sociale. Avis à la Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française*. Québec : Conseil supérieur de la langue française p. 38.

⁶² Données pour l'année 2008. BOUCHARD, Pierre. (2008). *Op. cit.*, p. 11.

⁶³ BOUCHARD, Pierre. (2008). *Op. cit.*, p. 11.

⁶⁴ Les données présentées concernent les entreprises employant entre 11 et 49 personnes (petites entreprises), mais elles n'incluent pas les entreprises de moins de 11 employés.

61 % d'entre elles ont des salariés de langues tierces⁶⁵. Fait à remarquer, 15 % des petites entreprises québécoises et 29 % de celles de l'île emploient des individus qui n'ont pas une connaissance fonctionnelle du français.

En 2002, l'Office québécois de la langue française a mené un sondage auprès d'entreprises de 100 employés et plus⁶⁶. **Selon ce sondage, le français est la langue de communication interne pour moins de 50 % des francophones qui ont à communiquer avec des anglophones (et ce dans des entreprises soumises à la Charte de la langue française). On peut donc présumer que la situation dans les petites entreprises n'est sûrement pas meilleure.**

Une analyse de la langue du travail ne saurait être complète sans aborder l'aspect des exigences linguistiques à l'embauche. Il s'agit d'un enjeu majeur puisque cette question touche toutes les petites entreprises à un moment donné de leur existence et parce que le français doit faire partie des exigences lorsque l'entreprise en formule. En 2007, près de 95 % des entreprises québécoises ont exigé le français au moment de pourvoir leurs postes et 53 % d'entre elles ont aussi exigé l'anglais. Sur l'île de Montréal, 75 % des petites entreprises ont demandé aux postulants de connaître l'anglais, soit 40 % pour tous les postes offerts et 35 % pour certains postes seulement⁶⁷.

En somme, plus on s'éloigne de l'île, plus les petites entreprises ont un caractère francophone, car la langue des dirigeants et des employés est majoritairement française. Le français est la langue de communication interne au travail pour moins de 50 % des francophones qui ont à communiquer avec des anglophones, et ce, dans des entreprises soumises à la Charte de la langue française. Enfin, les trois quarts des petites entreprises de Montréal exigent des postulants la connaissance de l'anglais.

6.2. Les entreprises fédérales ou relevant de compétences fédérales

Les entreprises fédérales ou qui sont sous compétence fédérale⁶⁸ ne sont pas régies par la Charte de la langue française, spécifiquement en ce qui a trait à la langue de travail. Elles sont plutôt régies par le Code canadien du travail. Certaines d'entre elles choisissent quand même de se conformer à la Charte, mais tout cela reste sur une base volontaire. On estime à environ 200 000 le nombre de Québécois relevant du Code canadien du travail⁶⁹, soit plus ou moins 7 % des travailleurs du Québec. Le Code canadien du travail s'applique :

- 1) aux ouvrages ou entreprises reliant une province à une autre province ou à un autre pays, par exemple les chemins de fer, le transport par autobus, le transport par camion, les pipelines, les bacs transbordeurs, les tunnels, les ponts, les canaux, les réseaux de téléphone et de câble;

⁶⁵ BOUCHARD, Pierre. (2008). *Op. cit.*, p. 18-19.

⁶⁶ BÉLAND, Paul. (2008). *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*. Québec : Conseil supérieur de la langue française p. 27. Béland tire son information de MOFFET, Virginie, BÉLAND, Nicolas et DELISLE, Robert. (2008). *Langue de travail dans les grandes entreprises Quelle place pour le français ?*, Office québécois de la langue française, p. 58.

⁶⁷ BOUCHARD, Pierre. (2008). *Op. cit.*, p. 29.

⁶⁸ Soit les entreprises de transport interprovincial, le transport maritime et les ports, le transport aérien et les aéroports, la radiodiffusion, les télécommunications, les banques et certaines opérations d'entreprises déclarées par le Parlement être à l'avantage général du Canada (ex. : l'extraction de l'uranium).

⁶⁹ Ces estimations ont été réalisées par le service de recherche du Bloc Québécois concernant le projet de loi C-307, juin 2009.

- 2) à tout transport maritime extraprovincial et aux services connexes comme l'arrimage et le débarquement;
- 3) au transport aérien, aux aéronefs et aux aéroports;
- 4) à la radiodiffusion et à la télévision;
- 5) aux banques;
- 6) à certaines opérations bien définies d'entreprises particulières déclarées par le Parlement être à l'avantage général du Canada ou à celui de deux provinces ou plus, comme les moulins à farine et à provende, les usines de nettoyage des graines de semence, les entrepôts à provende, les élévateurs à grain, ainsi que l'extraction et la transformation de l'uranium;
- 7) aux sociétés fédérales de la Couronne ayant comme objet un ou plusieurs des ouvrages ou entreprises décrits à l'article 91 de la Loi constitutionnelle de 1867 ainsi que celles qui sont des agences de la Couronne, par exemple, la Société Radio-Canada et l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

Le tableau 20 présente quelques exemples d'entreprises relevant du Code canadien du travail :

Tableau 20. Exemples d'entreprises relevant du Code canadien du travail

Télécommunications et radiodiffusion	Banques	Transport interprovincial et aérien
BCE (Bell Canada)	RBC (Banque Royale)	Gestion ACE Aviation
Telus Communications	Banque Scotia	Canadien Pacifique
Rogers Communications	Banque TD	
Can West Global	Banque CIBC	
CTV Globemedia	BMO Groupe financier	
Cogeco	Banque Nationale du Canada	
Astral Media		

Source: service de recherche du Bloc Québécois, projet de loi C-307

À ce jour, le Bloc Québécois a présenté à deux reprises à la Chambre des communes le projet de loi *modifiant la Loi sur les langues officielles (Charte de la langue française) et d'autres lois en conséquence*. Celui-ci a été battu à chaque fois à la première lecture, les conservateurs et les libéraux ayant voté contre.

En conclusion, on estime à environ 837 400 le nombre de Québécois employés dans des entreprises n'étant pas soumises aux exigences de la Charte de la langue française en matière de francisation.⁷⁰

6.3. Situation des immigrants sur le marché de du travail

Plusieurs indicateurs mettent en évidence la situation d'inégalité persistante que vivent nombre d'immigrants sur le marché du travail. En 2001, dans la RMR de Montréal, le taux de chômage était beaucoup plus important chez les immigrants (11,4%) que chez les personnes nées au Canada (6,6%)⁷¹. Tel que le signale l'OCDE, le déclassement, soit « *le fait d'exercer un emploi moins qualifié ou moins bien rémunéré que le niveau d'instruction permettrait théoriquement d'envisager* » est relativement élevé au

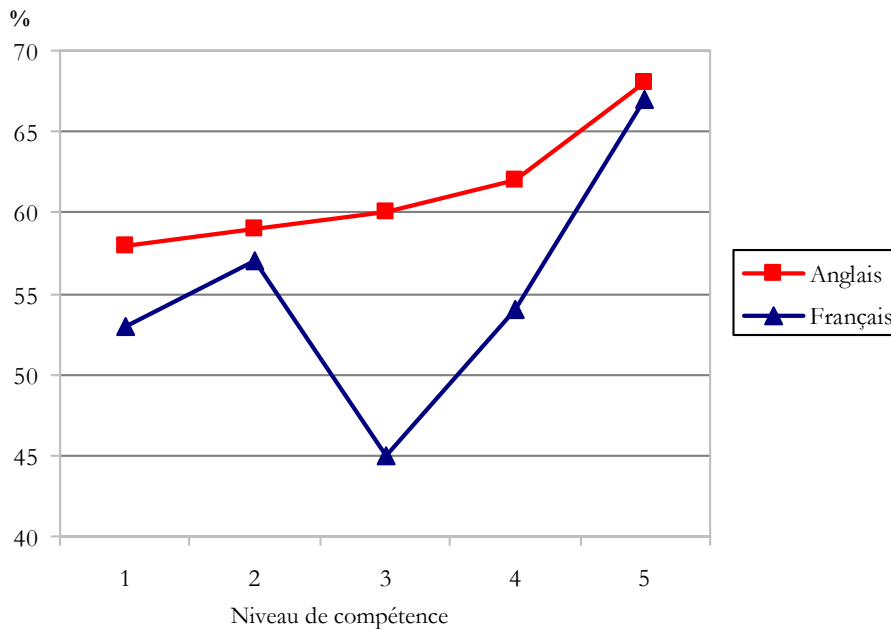
⁷⁰ 637 400 employés en 2008 dans les entreprises de 50 employés et moins additionnés aux 200 000 travailleurs qui font partie d'entreprises auxquelles toutes les dispositions la Charte de la langue française ne s'appliquent pas.

⁷¹ CHICHA, Marie-Thérèse et CHAREST, Éric. (2008). *Op. cit.*, p. 7.

Canada⁷². Dans ces circonstances, est-ce que la connaissance du français est un atout pour les nouveaux arrivants au Québec ?

Une étude de Statistique Canada réalisée en 2007⁷³ tentait de définir le lien entre les connaissances linguistiques et l'intégration au travail des immigrants. Cette étude révèle que le taux d'emploi des nouveaux arrivants adultes au Québec augmente lorsque ceux-ci parlent l'anglais mais que les résultats pour ceux qui s'expriment en français sont « moins réguliers »⁷⁴. Tel qu'observé dans le graphique 4, à niveau de compétences égal, la connaissance de l'anglais augmenterait davantage les chances de dénicher un emploi que celle du français.

Graphique 4. Taux d'emploi (en %) des immigrants de 25 à 44 ans selon leur compétence en anglais et en français après 4 ans au Québec, 2005



Note : Les auteurs n'expliquent pas la chute subite du taux d'emploi pour les individus ayant le niveau 3 de compétence en français.

Source: Charles Castonguay, *Avantage à l'anglais. Dynamique actuelle des langues au Québec*.

Tel que mentionné précédemment, la langue d'usage au travail lors des premières années d'établissement au Québec prédispose à l'usage prédominant de la même langue plusieurs années plus tard et ce, quelle que soit la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée. Si les employeurs engagent davantage de travailleurs qui parlent l'anglais, peu importe leur niveau de compétence en français, le message que perçoivent les nouveaux arrivants à l'égard du statut de la langue française n'en est que plus clair.

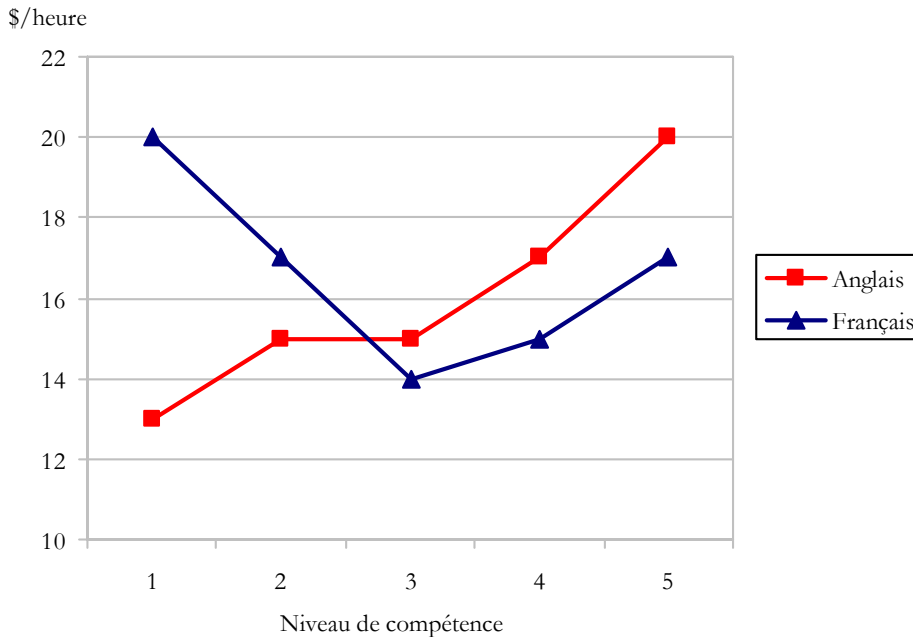
⁷² Ibid.

⁷³ Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada (ELIC), citée dans CASTONGUAY, Charles. (2008). *Op. cit.*, p. 45-56.

⁷⁴ CASTONGUAY, Charles. (2008). *Op. cit.*, p. 52.

L'étude de Statistique Canada a aussi confirmé que plus le niveau d'anglais parlé est élevé, plus le sujet est susceptible d'occuper un emploi à salaire horaire élevé. Au contraire, le niveau de français parlé par les immigrants n'a pas de corrélation significative avec le taux horaire. Comme le montre le graphique 5, le fait de parler assez bien, bien ou très bien l'anglais commande un salaire plus élevé que le même niveau de compétence en français.

Graphique 5. Salaire horaire moyen des immigrants occupés selon leur compétence en anglais et en français après 4 ans au Québec, 2005



Source: Charles Castonguay, *Avantage à l'anglais. Dynamique actuelle des langues au Québec*.

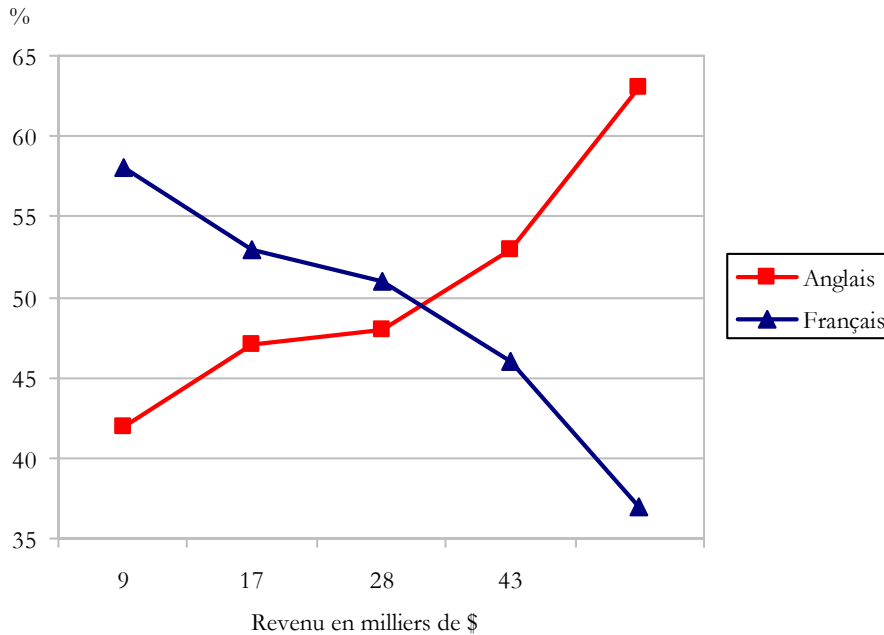
On peut affirmer que les immigrants ont plus de chances de trouver un emploi et de gagner un meilleur salaire s'ils maîtrisent l'anglais lors des premières années d'établissement. Les messages en provenance du monde du travail indiquent aux immigrants que c'est l'anglais, et non le français, qui est la langue de la réussite de l'intégration économique au Québec.

Dans le graphique 6, il est facile de constater que le français domine nettement l'anglais en matière d'assimilation parmi les immigrants à faible revenu. Par contre, l'anglais domine encore plus nettement le français dans l'assimilation des immigrants à revenu élevé.

Ainsi que l'affirme Castonguay, « cette stratification socioéconomique de la langue d'assimilation des immigrants à Montréal, en parallèle avec celle de la langue de travail, tend à reproduire le clivage qui affligeait la société québécoise d'avant la Révolution tranquille. Les nouvelles recrues francophones se situent au bas de l'échelle et les nouveaux anglophones se concentrent plutôt aux échelons supérieurs »⁷⁵.

⁷⁵ CASTONGUAY, Charles. (2008). *Op. cit.*, p. 62.

Graphique 6. Part (en %) de l'anglais et du français dans l'assimilation des immigrants âgés de 15 ans ou plus, par quintile de revenu, région de Montréal (2001)



Source: Charles Castonguay, *Avantage à l'anglais. Dynamique actuelle des langues au Québec.*

Les limites de notre étude ne nous permettent pas de traiter de l'anglicisation des domaines du travail liés à la publication scientifique et à la recherche ainsi que celui des procédés techniques (logiciels, environnement technologique, etc.)

6.4. Conclusion

Malgré les efforts de francisation du monde du travail, l'anglais reste perçu comme la langue de la réussite économique au Québec, et ce particulièrement dans les entreprises de moins de 50 employés situées sur l'île de Montréal. Par conséquent, le message transmis par la société québécoise aux nouveaux arrivants est que l'anglais est une porte ouverte d'insertion dans le monde du travail ainsi qu'un atout essentiel pour obtenir de hauts revenus. Actuellement, plus de 800 000 employés québécois travaillent dans des entreprises non soumises aux exigences de la loi 101 en matière de francisation. Il est donc primordial de bonifier la Charte de la langue française pour faire en sorte que l'ensemble de ces employés évoluent dans un milieu de travail où le français est aussi un symbole de réussite.

Comme le signale Paul Béland de l'OQLF, « *si la langue maternelle et la langue parlée à la maison représentent le capital linguistique, la langue parlée en public (dont la langue au travail) représente le développement de ce capital : les personnes disposées à faire un transfert linguistique opteront pour la langue qu'elles jugent la plus utile en société* »⁷⁶. **Les données qui viennent d'être présentées montrent que la langue anglaise est encore incontournable pour rayonner dans le milieu professionnel à Montréal.**

⁷⁶ BÉLAND, Paul. (2008). *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*. Québec : Conseil supérieur de la langue française p. 33.

Chapitre 7. La langue de l'enseignement

Comme on l'a démontré précédemment, la langue de travail influence fortement les immigrants allophones dans leur choix de langue d'usage public. Dans un contexte où les propriétaires et les conseils d'administration d'une entreprise sont anglophones, le choix de l'anglais comme langue de travail semble se justifier d'autant plus à Montréal où cette situation est fréquente. Les premiers contacts des enfants d'immigrants allophones et anglophones avec la société québécoise institutionnelle se font soit à la garderie soit à l'école primaire. C'est pourquoi la Charte de la langue française rend obligatoire la fréquentation d'établissements scolaires francophones au primaire et au secondaire pour les immigrants. Ce chapitre fera la démonstration que cette disposition de la Charte a eu du succès. **Par contre, son unique application au primaire et au secondaire met souvent un frein au processus d'adhésion à la culture francophone. Le libre choix de la langue d'enseignement postsecondaire fait en sorte que près de 50 % des allophones choisissent de faire leurs études collégiales en anglais et 50 % font le même choix pour leurs études universitaires. Le fait d'acquérir en anglais les connaissances techniques et le savoir qui permettront de s'épanouir et de se développer dans le monde du travail ainsi que le fait de vivre pendant plusieurs années dans une culture anglophone où se tisse l'univers social déterminant chez le jeune adulte jouent grandement sur la cristallisation de la langue d'usage, et cela pour tous les individus de toutes langues maternelles confondues. C'est aussi vrai pour le français. La langue d'enseignement des niveaux postsecondaires est donc déterminante pour l'avenir.**

7.1. L'enseignement primaire et secondaire

La langue d'enseignement est un domaine majeur de l'application de la Charte de la langue française. La Charte prévoit que, mises à part quelques exceptions réglementées, tous les enfants doivent fréquenter l'école primaire et secondaire en français au Québec⁷⁷.

Le nombre total d'étudiants aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire a chuté au Québec au cours des dernières années. Cette diminution s'explique par la baisse de la natalité. Les effectifs totaux sont passés de 1 635 039 élèves en 1971-1972 à 1 095 751 élèves en 2003-2004⁷⁸. Alors qu'entre les années 1991-1992 et 2003-2004 les effectifs totaux d'élèves diminuaient de 904 910 à 850 072 dans les territoires extérieurs à l'île de Montréal, les effectifs totaux augmentaient à Montréal passant de 234 592 à 245 679. Cette hausse des effectifs s'explique par l'augmentation des élèves de langues maternelles tierces qui sont en partie issus de l'immigration. En 2003, on comptait déjà près de 100 000 élèves de langues maternelles tierces dans les écoles du Québec. Les données provisoires pour 2006-2007 montrent que, pour la première fois, la proportion d'élèves de langues maternelles tierces qui fréquentent l'école française se situe au-delà de 80 %; c'est 7,5 fois plus que 30 ans plus tôt⁷⁹.

⁷⁷ Les règles prévues par la Charte de la langue française relativement à l'admissibilité à l'école anglaise se regroupent en deux catégories : celles établies par l'article 73 et celles régissant l'octroi d'autorisations particulières.

⁷⁸ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2008). *Op. cit.*, p. 78 et PAILLÉ, Michel. (2008b). *La langue de l'enseignement. Indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*. Québec : Office québécois de la langue française p. 31-32.

⁷⁹ Michel Paillé dans PAGÉ, Michel. (2010). *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*. « Étude IRPP », n° 3, février 2010. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques p. 25.

Tel que nous le constatons dans le tableau 21, à l'extérieur de l'île de Montréal, les effectifs totaux de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise ont diminué, tandis que ceux de langue maternelle tierce ont augmenté. Le pourcentage démontre que chaque groupe linguistique d'élèves n'a pas subi de grands changements entre 1991-1992 et 2003-2004. Sur l'île de Montréal cependant, la situation était différente. Tandis que les effectifs totaux des élèves de langue maternelle française diminuaient, ceux de langue maternelle anglaise augmentaient un peu et ceux des allophones progressaient rapidement. Ces tendances ont fait en sorte que le poids des francophones sur les effectifs totaux a diminué considérablement, passant de 51,2 % à 44,9 %. Celui des élèves des anglophones a diminué très faiblement en passant de 21,9 % à 21,1 % et celui des élèves allophones a augmenté fortement, passant de 27 % à 34 %.

Certains éléments intéressants se dégagent de l'analyse du tableau 21. Premièrement, il est surprenant de constater que, malgré la diminution totale des élèves de langue maternelle française, le nombre et la proportion de francophones fréquentant l'école anglaise ont augmenté entre 1991-1992 et 2003-2004, tant sur l'île de Montréal qu'à l'extérieur⁸⁰. Cette tendance qu'ont certains élèves francophones à s'inscrire à l'école anglaise n'a pas été contrée par une augmentation d'élèves anglophones s'inscrivant à l'école française. Deuxièmement, le nombre d'élèves anglophones étudiant en anglais diminuait moins que le nombre d'élèves francophones étudiant en français, et ce, autant à Montréal que dans le reste du Québec.

Tableau 21. Effectifs des élèves (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire) selon la langue maternelle (total et pourcentage): reste du Québec et île de Montréal (1991-1992 et 2003-2004)

Territoire	Langue maternelle	Année scolaire	Secteur		Effectifs totaux	
			français	anglais	Total	% sur le total
Reste du Québec	Français	1991-1992	833 987	7 547	841 534	93,00
		2003-2004	763 969	16 729	780 698	91,84
	Anglais	1991-1992	8 261	35 843	44 104	4,87
		2003-2004	8 439	33 918	42 357	4,98
	Autre	1991-1992	15 672	3 600	19 272	2,13
		2003-2004	22 321	4 696	27 017	3,18
Île de Montréal	Français	1991-1992	117 233	2 814	120 047	51,17
		2003-2004	106 094	4 173	110 267	44,88
	Anglais	1991-1992	8 153	43 161	51 314	21,87
		2003-2004	9 760	42 096	51 856	21,11
	Autre	1991-1992	47 323	15 908	63 231	26,95
		2003-2004	65 569	17 987	83 556	34,01

Source: Michel Paillé, *La langue de l'enseignement. Indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*

⁸⁰ Pour le reste du Québec, le pourcentage des élèves de langue maternelle française inscrits à l'école anglaise est passé de 0,9 % en 1991-1992, à 2,2% en 2003-2004. Le pourcentage a donc doublé. Pour l'île de Montréal, le pourcentage des élèves de langue maternelle française inscrits à l'école anglaise est passé de 2,3 % en 1991-1992 à 3,8 % à 2003-2004.

7.2. L'enseignement collégial et universitaire

Comme pour ceux du préscolaire, du primaire et du secondaire, les effectifs totaux d'élèves inscrits au réseau collégial ont diminué, passant de 172 723 en 1977 à 169 370 en 2007⁸¹. Les élèves retrouvant le libre choix de la langue d'enseignement à la sortie du secondaire, les choix linguistiques au cégep seront analysés en fonction de la langue maternelle des élèves ainsi qu'en fonction de la langue dans laquelle ils ont réalisé leur parcours scolaire préalable.

Les données concernant les élèves francophones permettent de constater que plus de 95 % de ceux qui ont fait leurs études secondaires en français poursuivent leurs études dans cette langue au collégial. Une partie des étudiants francophones ayant étudié en anglais au secondaire décident de s'inscrire au cégep en français, mais la majorité continue son parcours en anglais. En général, on peut affirmer que les élèves francophones tendent à poursuivre leurs études collégiales dans la même langue que celle dans laquelle ils ont reçu leur éducation au primaire et au secondaire et, étant donné que la plupart d'entre eux ont étudié en français, ils choisissent très majoritairement le cégep en français. **Bien que le pourcentage de francophones passant du secondaire français au collégial anglais soit inférieur à 5%, en chiffres absolus leur nombre augmente et est similaire à celui des allophones. En effet, en 2006, 1539 étudiants francophones avaient fait le saut au collégial anglais et 1540 allophones les imitaient.**

Tableau 22. Distribution (en %) des nouveaux inscrits de langue maternelle française aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et la langue d'enseignement choisie à l'inscription au collégial: Québec (1993 et 2003)

Langue des études au secondaire	Année (nouvelles inscriptions à l'automne)	Langue d'enseignement au collégial		Total
		Français	Anglais	
Français	1993	96,9	2,6	46 686
	2003	95,1	4,0	37 127
Anglais	1993	14,9	84,3	516
	2003	18,2	81,8	600

Source: Michel Paillé, La langue de l'enseignement. Indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université.

Le nombre total de francophones ayant étudié en français au secondaire qui se sont inscrits au cégep en anglais était de 1 214 en 1993, de 1 485 en 2003 et 1 539 en 2006.

Qu'en est-il des élèves anglophones ? Presque tous les étudiants ayant fait leurs études secondaires en anglais continuent d'étudier en anglais au collégial. Des étudiants anglophones ayant étudié en français au secondaire, moins de la moitié décidait de s'inscrire au cégep en français en 1993, proportion qui a diminué entre 1993 et 2003 alors qu'un grand nombre d'entre eux opéraient le transfert vers l'anglais au cégep.

⁸¹ FÉDÉRATION DES CÉGEPS. (2009). *Langue d'enseignement au Collégial*, le 27 octobre 2009. Montréal : Fédération des cégeps p. 1.

En résumé, les élèves tendent à poursuivre leurs études au collégial dans la même langue que leur langue d'enseignement au secondaire, exception faite des anglophones ayant étudié en français au secondaire. Ceux-ci tendent à s'inscrire dans un cégep anglophone.

Tableau 23. Distribution (en %) des nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et la langue d'enseignement choisie à l'inscription au collégial: Québec (1993 et 2003)

Langue des études au secondaire	Année (nouvelles inscriptions à l'automne)	Langue d'enseignement au collégial		Total
		Français	Anglais	
Français	1993	42,6	56,6	502
	2003	37,9	61,9	499
Anglais	1993	1,2	98,4	4410
	2003	1,2	98,7	3707

Source: Michel Paillé, La langue de l'enseignement. Indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université.

Et les élèves allophones ? Comme le démontre le tableau 24, les élèves allophones ayant complété leurs études secondaires en anglais continuent pratiquement tous leurs études collégiales en anglais. Par contre, les étudiants allophones ayant étudié au secondaire en français et qui continuaient leurs études en français au cégep représentaient une proportion de 61,4 % en 1995 et de 60,4 % en 2007. Donc, **près de 40 % des élèves allophones ayant étudié auparavant en français choisissent le cégep en anglais.**

Tableau 24. Distribution (en %) des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et la langue d'enseignement choisie à l'inscription au collégial: Québec (1995, 2003 et 2006)

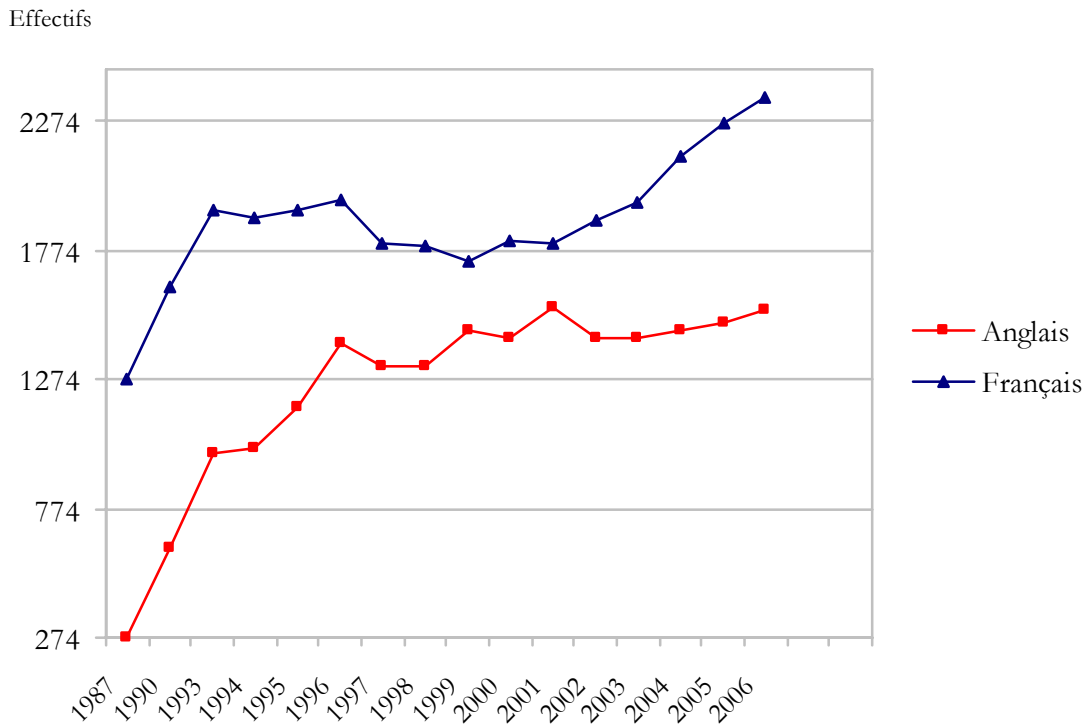
Langue des études au secondaire	Année (nouvelles inscriptions à l'automne)	Langue d'enseignement au collégial		Total
		Français	Anglais	
Français	1995	61,4	37,2	3145
	2003	57,5	42,0	3398
	2006	60,6	39,4	3909
Anglais	1995	0,3	99,0	1190
	2003	0,5	99,5	1102
	2006	0,6	99,4	1221

Source: Fédération des cégeps, *Langue d'enseignement au Collégial*.

Le nombre total d'allophones ayant étudié en français au secondaire qui se sont inscrits au cégep en anglais était de 1 170 en 1995, de 1 427 en 2003 et de 1 540 en 2006.

Selon la Fédération des cégeps, le nombre total et le pourcentage des étudiants allophones ayant étudié au secondaire en français qui choisissent de continuer leurs études collégiales en anglais ont fortement augmenté (graphique 7)⁸². Alors qu'en 1987 17,8 % des étudiants allophones ayant étudié en français au secondaire choisissaient un cégep anglophone (274 élèves), en 2006, ils étaient 39,4 % (1541 étudiants) à faire le même choix. Ces élèves ayant été soumis à la Charte de la langue française, il est pertinent de se questionner sur l'accroissement de l'attrait de la langue anglaise comme langue d'enseignement au cégep chez les allophones.

Graphique 7. Évolution des effectifs des nouveaux inscrits allophones ayant étudié au secondaire francophone selon la langue d'enseignement au collégial (1987 à 2006)



Source: Fédération des Cégeps, *Langue d'enseignement au Collégial*.

En conclusion, les étudiants allophones ayant fait leurs études secondaires en anglais continuent leurs études au cégep en anglais, de même qu'une grande partie de ceux qui ont fait leurs études secondaires en français. En 2007, dans la région administrative de Montréal, où se concentrent les établissements collégiaux anglophones, 52 % des nouveaux inscrits allophones poursuivaient leurs études collégiales en anglais. Pour la même année, dans l'ensemble du Québec, 48,6 % de tous les allophones fréquentaient un cégep anglophone tandis que 51,4 % fréquentaient un cégep francophone⁸³. Les étudiants allophones n'ont pas le même comportement en ce qui a trait au choix linguistique que les étudiants anglophones et francophones, qui tendent à entreprendre leurs études supérieures dans la même langue que leurs études secondaires.

⁸² FÉDÉRATION DES CÉGEPS. (2009). *Langue d'enseignement au Collégial*, le 27 octobre 2009. Montréal : Fédération des cégeps, p. 6, graphique « effectifs des nouveaux inscrits allophones ayant étudié au secondaire francophone selon la langue d'enseignement au collégial ».

⁸³ *Ibid*, p. 5.

Ces comportements au niveau du choix linguistique au collégial se reproduisent dans l'enseignement universitaire : les étudiants francophones et anglophones s'inscrivent à 94 % dans une université prodiguant son enseignement dans leur langue maternelle (tableau 25). La proportion de francophones s'inscrivant dans une université anglophone a connu une légère augmentation en points de pourcentage et en chiffres absolus passant de 9 467 étudiants en 1995 à 10 553 en 2003. Du côté des étudiants anglophones, au contraire, on observe une augmentation des inscriptions dans les universités de langue anglaise et une baisse dans les universités de langue française. Il y avait 2 270 anglophones dans les universités francophones en 1995 et leur nombre est passé à 1 877 en 2003. **Comme dans le cas du cégep, la majorité des étudiants anglophones et francophones choisissent d'entreprendre leurs études universitaires dans leur langue maternelle. Même si la cohorte des étudiants allophones analysée a réalisé la majorité de ses études primaires et secondaires en français, presque un allophone sur deux préfère étudier en anglais à l'université.** Même si le pourcentage des étudiants allophones fréquentant les universités anglophones a diminué entre 1995 et 2003, le nombre total de ceux-ci a augmenté passant de 11 461 à 15 429 étudiants.

Tableau 25. Effectifs des étudiants selon la langue d'enseignement dans les universités, par langue maternelle (total et pourcentage): ensemble du Québec (1995 à 2003)

Année	LM française			LM anglaise			LM tierces		
	Univ. Francophones (%)	Univ. Anglophones (%)	Total	Univ. Francophones (%)	Univ. Anglophones (%)	Total	Univ. Francophones (%)	Univ. Anglophones (%)	Total
1995	94,1	5,9	160 462	6,8	93,2	33 384	47,0	53,0	21 625
1996	94,0	6,0	156 017	6,9	93,1	32 192	46,8	53,2	22 010
1997	93,9	6,1	153 269	6,5	93,5	30 308	47,2	52,8	22 340
1998	93,7	6,3	153 401	6,2	93,8	29 385	47,4	52,6	22 437
1999	93,7	6,3	156 488	6,3	93,7	29 777	47,9	52,1	23 166
2000	93,6	6,4	158 130	5,8	94,2	29 995	47,6	52,4	23 448
2001	93,6	6,4	164 093	5,6	94,4	31 561	48,8	51,2	25 979
2002	93,7	6,3	170 082	5,5	94,5	33 173	49,9	50,1	28 667
2003	93,8	6,2	170 213	5,5	94,5	34 125	50,7	49,3	31 296

Source: Office québécois de la langue française, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*.

En 2003, près d'un étudiant sur quatre au Québec a choisi d'étudier en anglais à l'université⁸⁴, même si la population anglophone ne représentait que 8,8 % de la population totale du Québec. À nouveau, le pouvoir d'attraction de l'anglais s'avère beaucoup plus fort que le poids de sa population.

⁸⁴ Le total d'étudiants (toutes langues maternelles confondues) des universités anglophones était de 58 230 sur un total d'étudiants (universités anglophones et francophones) de 235 634 pour l'année 2003.

7.3. Les comportements linguistiques selon la langue d'enseignement

On l'a vu, la mobilité linguistique n'est pas significative avant l'âge de 20 ans. Les transferts déclarés chez les jeunes peuvent difficilement être considérés comme définitifs, car, dans la majorité des cas, ils sont liés à la langue utilisée à l'école, langue pour qui, dans la plupart des cas, est la langue « obligatoire ». Le contexte de la sortie de l'école, dans le milieu de travail et au sein du ménage, est plus déterminant, car il joue éventuellement un rôle de « fixation linguistique »⁸⁵. La « cristallisation » des comportements linguistiques survient après la fin des études, au moment où les jeunes adultes commencent leur parcours professionnel et construisent leur ménage, soit entre l'âge de 20 et 40 ans. Il est donc clair que si la cristallisation linguistique se fait au début de l'âge adulte, le processus qui y mène s'amorce bien avant. Elle est l'aboutissement d'un processus enclenché plusieurs années auparavant. Michel Pagé le résume bien :

« Si le contexte au travail influence grandement les préférences linguistiques des immigrants adultes, chez les enfants de ces immigrants, l'école constitue un creuset d'intégration linguistique qui peut fortement influencer les préférences linguistiques. Les liens d'amitié qui s'y nouent et qui durent souvent bien au-delà de la période de scolarité, le choix d'un conjoint ou d'une conjointe qui commence à se dessiner dès le moment où l'on fréquente le collège ou l'université et les réseaux professionnels qui y prennent naissance, tous ces liens sociaux importants peuvent avoir une influence déterminante sur l'intégration linguistique à l'âge adulte. Par ailleurs, la langue d'enseignement du collège et de l'université que les jeunes choisissent de fréquenter devient souvent celle qu'ils maîtriseront le mieux en particulier dans leur domaine d'études, et celle qu'ils souhaiteront donc utiliser au travail par la suite. Il est donc pertinent de s'interroger sur l'impact que peut avoir, sur la vie en français au Québec, une proportion quand même élevée d'enfants d'immigrants scolarisés en français au primaire et au secondaire qui choisissent de poursuivre leurs études dans les collèges et les universités anglophones⁸⁶. ».

Malgré une telle déclaration, Pagé ne va pas jusqu'à dire qu'il faille élargir l'application de la Charte de la langue française au Québec. Il soutient que : *« ce serait une erreur de miser trop exclusivement sur une intervention législative de l'État dans les champs linguistiques. Il convient davantage de chercher les actions qui peuvent créer des conditions favorisant l'adoption du français comme langue préférée »*⁸⁷. Il faudrait selon lui bonifier les programmes existants et en établir d'autres pour favoriser la francisation des immigrants. Selon Pagé :

« L'attrance pour le français passe par le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté francophone. Ce sentiment d'appartenance se nourrit ainsi de liens sociaux établis au sein de réseaux francophones, grâce à des relations commerciales, de travail ou d'affaires, grâce à la participation à la vie de

⁸⁵ GIRARD-LAMOUREUX, Catherine. (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*. Québec : Conseil supérieur de la langue française, p. 11 et TERMOTE, Marc. (1999). *Op. cit.*, p. 50.

⁸⁶ PAGÉ, Michel. (2010). *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*. « Étude IRPP », n° 3, février 2010, p. 26.

⁸⁷ *Ibid.* p. 32.

quartier, à des manifestations culturelles, à des activités de certaines associations ou à la vie politique à différents paliers, et grâce à la fréquentation de lieux de culte, par exemple. Pour toute personne, c'est donc le cas pour les immigrants et pour les Québécois anglophones, le sentiment d'appartenance à la société se développe souvent beaucoup plus par la multiplicité des liens avec divers groupes sociaux précis que par le fait de se sentir inclus dans une collectivité nationale⁸⁸.»

Les cégeps et les universités francophones ne sont-ils pas l'endroit idéal pour développer un sentiment d'appartenance à la communauté francophone ? Le fait de faire partie des équipes sportives du collège ou de participer aux activités parascolaires, de se mêler aux fêtes étudiantes ou de participer aux activités politiques, sociales et artistiques représente une multitude d'occasions d'établir des liens sociaux au sein de réseaux francophones.

Un autre chercheur, Paul Béland, affirme que « *la fréquentation du cégep par les allophones n'a pratiquement aucun effet sur les transferts linguistiques, car l'origine des allophones serait le principal déterminant des transferts linguistiques* »⁸⁹. Il soutient que ces transferts sont dus uniquement au fait d'être francotrope ou anglotrope⁹⁰. L'origine linguistique et la langue maternelle en seraient les uniques déterminants et les réseaux sociaux n'y joueraient pas de rôle significatif. Pourtant, dans une autre étude, Béland montre très bien que l'obligation de fréquenter des établissements scolaires francophones amène les anglotropes à utiliser davantage le français au travail. Le graphique 8 permet d'établir que les immigrants allophones ayant été scolarisés avant la Charte utilisent beaucoup moins le français au travail que ceux y ayant été soumis. L'obligation de fréquenter l'école française minimalement pendant les études secondaires a doublé l'usage du français comme langue principale de travail dans le secteur privé parmi les anglotropes. De 15 % qu'ils étaient, ils sont maintenant presque 30 % à utiliser le français comme langue de travail. Même chez les francotropes, l'obligation de fréquenter des établissements du réseau scolaire francophone augmente la proportion de ceux qui travaillent en français dans le secteur privé⁹¹. **La langue de l'enseignement au primaire et/ou au secondaire a donc un effet sur les comportements linguistiques postérieurs de tous les allophones, incluant les anglotropes.**

Par conséquent, l'argument de Béland ne tient pas, d'autant plus qu'on ne peut savoir si des anglotropes, ayant été obligés de fréquenter le cégep en français, continueraient de travailler en français dans la même proportion qu'aujourd'hui ou s'ils ne le feraient pas dans une plus grande proportion. Béland nous prouve qu'au secondaire les restrictions linguistiques ont un effet bénéfique chez ceux qui, à ses dires, seraient les plus récalcitrants à vivre en français. Logiquement, avec l'application au cégep des mêmes restrictions, non seulement les acquis du primaire et du secondaire chez les anglotropes se maintiendraient, mais ils augmenteraient. Si cette logique s'applique aux plus difficiles à franciser, imaginons l'impact du cégep obligatoire en français chez les francotropes.

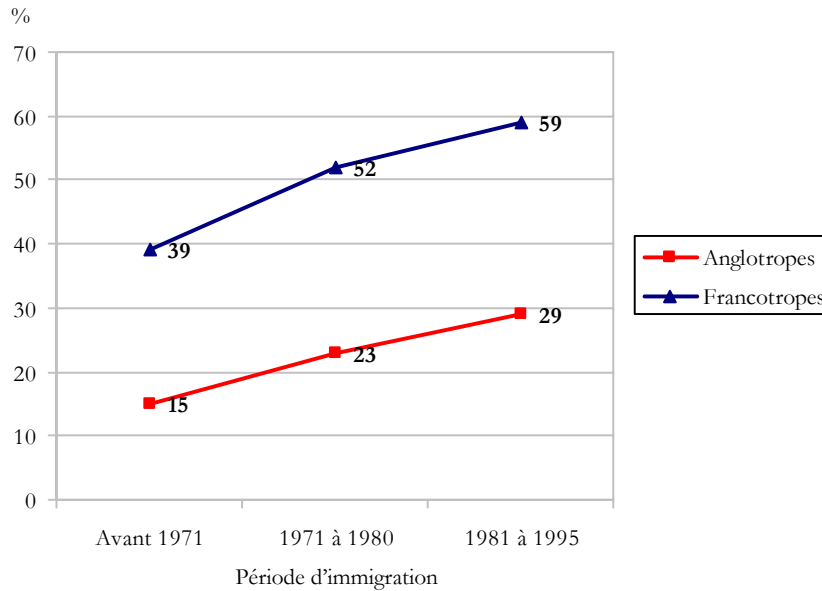
⁸⁸ PAGÉ, *Op. cit.*, p. 33.

⁸⁹ BÉLAND, Paul. (2009). *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*. Québec : Conseil supérieur de la langue française, p. 3.

⁹⁰ Voir glossaire pour la définition d'anglotrope et francotrope.

⁹¹ Ces données proviennent d'une autre étude de Paul Béland, voir BÉLAND, Paul. (2008). *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*. Québec : Conseil supérieur de la langue française, p. 26.

Graphique 8. Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 12 ans ou moins travaillant le plus souvent en français par origine linguistique et période d'immigration: travailleurs de l'île de Montréal, secteur privé (2001)



Source: Paul Béland, *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*.

Charles Castonguay⁹², Alain Carpentier⁹³, Catherine Girard-Lamoureux⁹⁴ et Michel Pagé⁹⁵ soutiennent, contrairement à Béland, que les choix linguistiques des allophones ne se basent pas seulement sur leur langue d'origine. Selon eux, même si celle-ci assure une conséquence, le contexte et les contacts avec la réalité française du Québec sont beaucoup plus déterminants.

7.4. Liens entre la langue de travail et l'enseignement postsecondaire

Statistique Canada a interrogé un échantillon de diplômés de 2005 et a produit des tableaux croisés sur les liens entre la langue de travail et la langue de l'enseignement postsecondaire. Les données ont été analysées par Robert Maheu, ex-directeur de la recherche, des statistiques et des indicateurs (DRSI) au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et ex-directeur de l'analyse comparative des politiques publiques à l'Université McGill. Les personnes retenues sont les diplômés d'une institution québécoise et qui avaient un emploi au Québec lors de l'enquête. C'est donc dire que celles qui poursuivaient des études à temps plein ont été largement exclues. Par conséquent, les individus ayant obtenu un DEC préuniversitaire, qui conduit normalement à l'université, ne font pas partie du groupe étudié⁹⁶.

⁹² CASTONGUAY, Charles. (1994). *Op. cit.*

⁹³ CARPENTIER, Alain. (2004). *Op. cit.*

⁹⁴ GIRARD-LAMOUREUX, Catherine. (2004). *Op. cit.*

⁹⁵ PAGÉ, Michel. (2010). *Op. cit.*

⁹⁶ MAHEU, Robert (2010). *La langue d'enseignement... et après*. Institut de Recherche sur le français en Amérique.
http://www.irfa.ca/pdf/note_irfaMARS2010B_1.pdf

Pour les diplômés d'un collège (tableau 26), lorsque les étudiants font leurs études en français, ils travaillent principalement en français dans 95% des cas chez les francophones et dans 100% des cas chez les anglophones et les allophones. Quand la langue d'enseignement est l'anglais, le français est utilisé au travail par la suite chez 67% des francophones et 25% des anglophones. L'échantillon étudié ne contenait pas suffisamment d'allophones ayant étudié en anglais au collège et ayant un travail pour tirer des conclusions.

Tableau 26. Langue principalement utilisée au travail selon la langue maternelle et la langue d'études au collégial: Québec

Langue maternelle	Langue d'études au cégep	Langue principalement utilisée au travail	
		Français	Anglais
Français	Études en français	95%	5%
	Études en anglais	67%	33%
Anglais	Études en français	100%	0%
	Études en anglais	25%	75%
Autres	Études en français	100%	0%
	Études en anglais	données non disponibles	

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés. Promotion de 2005.*

Chez les diplômés d'une université (tableau 27), les francophones qui y ont étudié en français utilisent principalement le français au travail dans 93 % des cas. Pour ceux qui y ont étudié en anglais, 53% d'entre eux travaillent en français. Comme dans le cas du collégial, 100% des anglophones ayant étudié en français travaillent dans cette langue. Ceux qui ont étudié en anglais utilisent principalement cette langue au travail dans 89% des cas. Le comportement des allophones est notable. Qu'ils étudient en anglais ou en français, ils utilisent à 75% la langue dans laquelle ils ont fait leurs études universitaires. Dans l'ensemble, les diplômés ayant étudié en français à l'université utilisent principalement le français au travail dans 92% des cas. Ceux ayant étudié en anglais n'utilisent principalement le français au travail que dans 25% des cas.

Globalement, les collégiens ayant étudié en français utilisent principalement le français au travail dans 95 % des cas. Chez ceux ayant étudié en anglais, l'utilisation principale du français au travail se retrouve dans 50 % des cas (tableau 29).

Peu importe le groupe linguistique auquel peut appartenir un étudiant, le fait d'étudier en français au collégial ou à l'université prédispose à l'usage de cette langue au travail. Les études en anglais, au niveau universitaire particulièrement, favorise l'usage de l'anglais au travail. Il y a donc une relation nette entre la langue des études supérieures et la principale langue utilisée au travail au Québec, et cela, chez tous les groupes linguistiques.

Tableau 27. Langue principalement utilisée au travail selon la langue maternelle et la langue d'études à l'université: Québec

Langue maternelle	Langue d'études à l'université	Langue principalement utilisée au travail	
		Français	Anglais
Français	Études en français	93%	7%
	Études en anglais	53%	47%
Anglais	Études en français	100%	0%
	Études en anglais	11%	89%
Autres	Études en français	74%	26%
	Études en anglais	25%	75%

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés. Promotion de 2005.*

Tableau 28. Langue principalement utilisée au travail selon la langue d'études postsecondaires (collégial et université): Québec

Niveau d'études	Langue d'études	Langue principalement utilisée au travail	
		Français	Anglais
Cégep	Français	95%	5%
	Anglais	50%	50%
Université	Français	92%	8%
	Anglais	25%	75%

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés. Promotion de 2005.*

Conséquemment et, même si nous n'avons pas de données relatives à la langue habituellement parlée à la maison, il semble raisonnable de penser que l'allophone qui a choisi de faire ses études supérieures en français et qui utilise principalement le français au travail sera plus enclin à choisir le français à titre de langue d'usage à la maison. Celui qui a choisi de faire ses études supérieures en anglais et qui utilise principalement l'anglais au travail choisira l'anglais comme langue d'usage à la maison.

En conclusion, la langue de l'enseignement au primaire et au secondaire a une influence attestée dans les choix linguistiques des allophones de toutes origines et se répercute aussi chez leurs parents. Les dernières données qui lient la langue de travail à la langue de l'enseignement postsecondaire nous montrent que le milieu linguistique dans lequel un étudiant fait ses études est indicateur de ce que sera sa langue d'usage au travail. Compte tenu de cette réalité et étant donné que la vingtaine est l'âge de cristallisation linguistique, on peut affirmer que la langue d'enseignement, du primaire à l'université, a un impact majeur sur le choix linguistique des allophones, des francophones et même des anglophones.

7.5. Emplois et formation postsecondaire

Selon le Conseil canadien de l'apprentissage, entre 2005 et 2015, près de 70% des 1,7 million nouveaux emplois prévus nécessiteront une formation postsecondaire⁹⁷. Selon la Fédération des cégeps, la formation continue dans les différents cégeps compte actuellement 23 000 inscrits adultes⁹⁸. Afin de combler les pénuries de main-d'œuvre, le gouvernement du Québec et la Fédération des chambres de commerce du Québec ont organisé en novembre 2008 le *Rendez-vous des gens d'affaires sur les pénuries de main-d'œuvre qualifiée*. La formation de la main-d'œuvre, l'organisation du travail et l'immigration ont fait partie des questions abordées lors de cette rencontre. L'une des solutions retenues par les participants a été de lever les contraintes nuisant à l'offre de formation à temps partiel et hors programme au cégep. Par conséquent, les cégeps deviendront le lieu de passage obligé non seulement de nombreux étudiants provenant du secondaire, mais aussi de plusieurs travailleurs et immigrants. Les travailleurs immigrants viendront y acquérir une formation qualifiante qui leur permettra d'exercer leur métier et les travailleurs natifs y recevront de plus en plus de la formation continue. Les limites de l'étude ne permettent pas de développer davantage sur la formation qualifiante et sur la formation continue, mais force est de constater qu'un nombre accru d'étudiants fréquenteront les cégeps dans l'avenir si le Québec veut relever le défi de l'économie du savoir et d'une immigration réussie. Comme il a été mentionné précédemment, la langue de l'éducation chez les immigrants a une très grande incidence sur la langue d'usage public de ces derniers. Il est donc nécessaire de renforcer le statut du français au sein de nos institutions collégiales.

⁹⁷ CONSEIL CANADIEN DE L'APPRENTISSAGE, *L'enseignement postsecondaire au Canada Des stratégies pour réussir Sommaire*, 2007, p. 6.

⁹⁸ FÉDÉRATION DES CÉGEPS, *Rapport annuel 2008-2009*, 2009, p. 12.

7.6. Conclusion

Tandis que les effectifs totaux des étudiants au primaire et au secondaire diminuent depuis plusieurs années au Québec, le nombre d'élèves allophones augmente fortement, notamment sur l'île de Montréal. La grande partie de ceux-ci réalise ses études en français par obligation. Cependant, dès que ces élèves en ont le choix et, malgré le fait d'avoir étudié auparavant en français, près de 40% d'entre eux choisissent le cégep en anglais. Les étudiants allophones n'ont pas le même comportement dans le choix de leur langue d'enseignement que les étudiants anglophones et francophones qui eux tendent à continuer leurs études collégiales dans leur langue maternelle. **Bien que le pourcentage de francophones passant du secondaire français au collégial anglais soit inférieur à 5%, en chiffres absolus leur nombre augmente et est similaire à celui des allophones. En effet, en 2006, 1539 étudiants francophones avaient fait le saut au collégial anglais et 1540 allophones les imitaient.**

On retrouve la même dynamique dans le choix de la langue d'enseignement universitaire. **Près d'un allophone sur deux réalise ses études universitaires en anglais. En 2003, presque un étudiant sur quatre au Québec avait choisi de faire ses études universitaires en anglais**, même si la population anglophone ne représentait que 8,8 % de la population totale du Québec.

Comme l'économie du savoir est un incontournable, de plus en plus de futurs travailleurs natifs et immigrants devront faire des études collégiales et universitaires. Les choix linguistiques aux niveaux collégial et universitaire ont des effets sur la mobilité linguistique, car ils conditionnent la langue d'usage dans les réseaux affectifs et professionnels des jeunes adultes. **Compte tenu de leur grand nombre et de leur poids relatif grandissant, le choix linguistique des étudiants allophones n'a pas seulement une incidence sur eux-mêmes, mais sur le statut des langues actuel et à venir. Tous ces jeunes sont non seulement les décideurs de demain**, ils sont également de futurs parents qui transmettront à leurs enfants autant leur langue d'usage que leur langue maternelle. Cette réalité linguistique risque d'amener un bouleversement sur la composition linguistique de Montréal et de tout le Québec d'ici vingt à trente ans. La concentration des allophones sur l'île de Montréal affecte davantage la réalité linguistique de l'île et explique une partie de la situation décrite dans le premier chapitre.

Le choix de l'anglais au niveau de l'enseignement postsecondaire nous laisse croire que le français n'a pas encore atteint le même statut que celui de l'anglais.

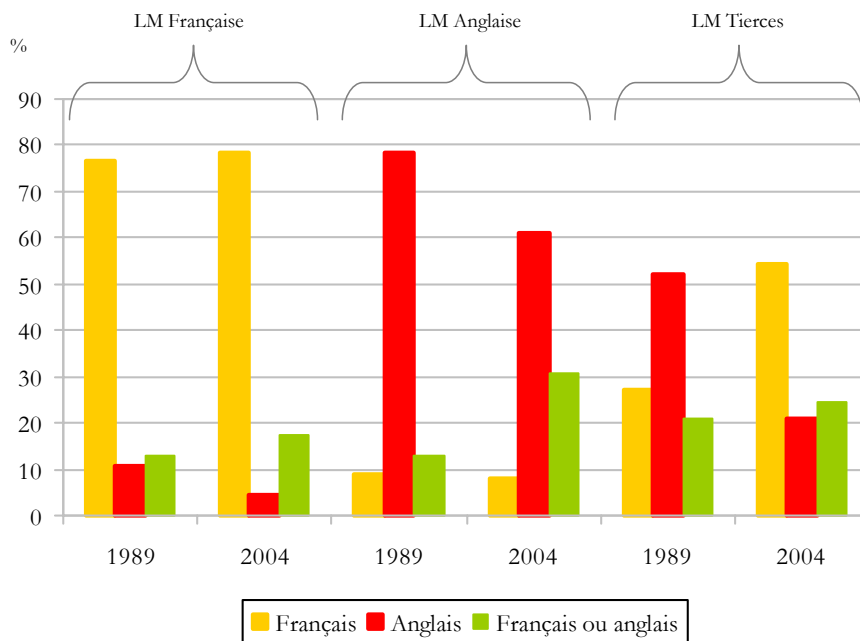
Chapitre 8. La consommation culturelle et autres raisons

La langue de la consommation culturelle est un indicateur très pertinent pour connaître la force respective des cultures anglophones et francophones au Québec. Ceci dit, il est important de souligner que les choix linguistiques peuvent différer selon le produit et le type d'activité culturelle, de même que selon l'appartenance à un groupe linguistique. Toutes les formes d'expression culturelle ne seront pas revues ici mais seulement celles qui représentent bien la consommation culturelle selon la langue dans le Québec d'aujourd'hui.

8.1. Les données de la consommation culturelle

Les francophones et les anglophones ont tendance à assister à des spectacles dans leur langue maternelle (graphique 9). Dans les deux cas, le pourcentage d'assistance a augmenté entre 1989 et 2004. Les allophones assistaient majoritairement à des spectacles en anglais en 1989 tandis qu'ils le faisaient surtout en français en 2004. On peut donc affirmer que les spectacles en français ont attiré de plus en plus d'allophones, même s'ils continuent à assister en bon nombre à des spectacles en anglais ou dans les deux langues indistinctement. Il est important de préciser que ces données couvrent l'ensemble du Québec. Sachant que les spectacles en anglais sont moins nombreux sinon inexistant à l'extérieur de la région montréalaise, il est possible que certains voient des spectacles en français plutôt qu'en anglais en raison de la rareté de l'offre et non par choix.

Graphique 9. Pourcentage des spectateurs selon la langue habituelle d'assistance à des spectacles, par langue maternelle: ensemble du Québec (1989 et 2004)

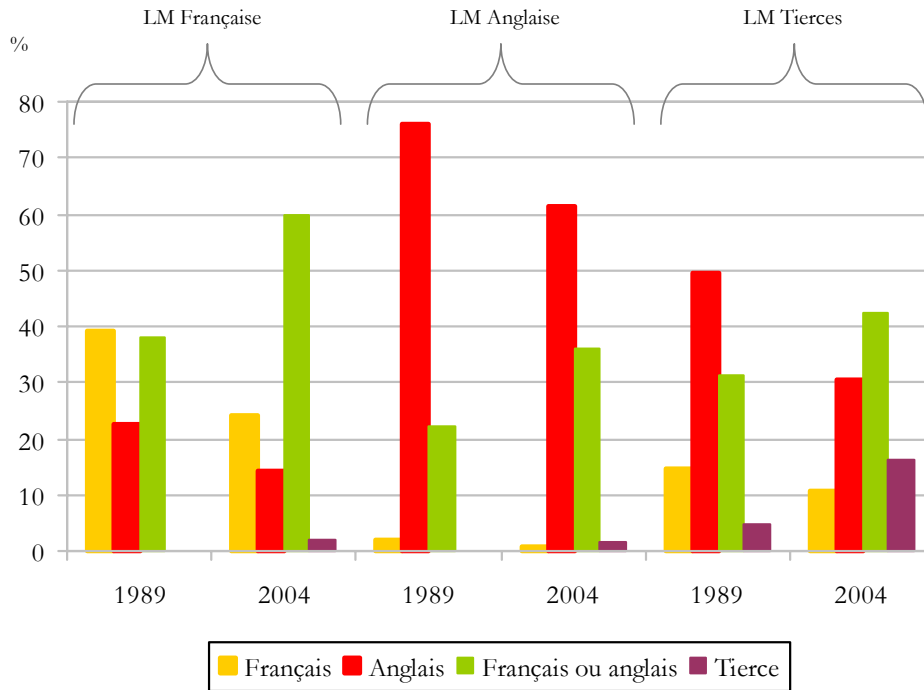


Source: Office Québécois de la langue française, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*.

Dans l'ensemble du Québec, en 1989, les personnes de langue maternelle française écoutaient des chansons seulement en français ou en français et en anglais indistinctement presque dans la même

mesure. En 2004, l'écoute de la chanson uniquement en français avait chuté tandis que l'écoute dans l'une ou l'autre langue avait fortement augmenté. Les anglophones, par contre, préféraient clairement écouter la chanson dans leur langue maternelle, bien que le pourcentage de ceux écoutant indistinctement des chansons en anglais ou en français entre 1989 et 2004 ait augmenté. Les allophones, de leur côté, écoutaient des chansons soit en anglais soit en français et en français. Quant à elle, l'écoute de la chanson uniquement en français diminuait entre 1989 et 2004. Finalement, il est intéressant d'observer l'augmentation de l'écoute de chansons en langues tierces, pas seulement chez les allophones, mais chez les francophones et les anglophones.

Graphique 10. Pourcentage des auditeurs selon la langue habituelle d'écoute, par langue maternelle: ensemble du Québec (1989 et 2004)



Source: Office Québécois de la langue française, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*.

En examinant les habitudes de lecture des quotidiens dans la région montréalaise (tableau 29), on constate que les francophones lisent très majoritairement des quotidiens francophones. De leur côté, si les anglophones choisissent des quotidiens anglophones dans une plus grande mesure que des quotidiens francophones, ils sont plus segmentés. Finalement, les allophones préfèrent les quotidiens francophones aux quotidiens anglophones. Il semble à première vue que les quotidiens publiés en français sont privilégiés. Cependant, les quotidiens gratuits (qui sont disponibles en français seulement) semblent avoir un impact majeur sur cet état de fait. En effet, en faisant abstraction des lecteurs des deux journaux gratuits (24 heures et Métro), on observe que le nombre de lecteurs des journaux en français diminue considérablement, passant de 2 473 000 à 1 887 800 chez les francophones. Les quotidiens gratuits ont un impact encore plus grand chez les allophones. En effet, en leur absence, les allophones lisant des quotidiens en français diminuent jusqu'à 262 700, à peine plus que les allophones lisant les quotidiens en anglais, soit 236 200.

Tableau 29. Répartition des lecteurs de quotidiens selon la langue maternelle et la langue du quotidien: région métropolitaine de Montréal (2005)

Quotidien	LM française	LM anglaise	LM tierces
	Nombre	Nombre	Nombre
Quotidiens en français			
Le Devoir	186 800	15 700	29 100
Le Journal de Montréal	985 200	64 300	140 200
La Presse	715 800	38 400	93 400
24 heures	223 000	32 300	100 600
Métro	362 200	55 400	149 400
TOTAL	2 473 000	206 100	512 700
Quotidiens en anglais			
The Gazette	116 100	255 000	181 900
The Globe and Mail	52 500	55 700	28 800
National Post	30 200	53 400	25 500
TOTAL	198 800	364 100	236 200

Source: Office québécois de la langue française, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*.

En comptabilisant les heures d'écoute de télévision dans la région montréalaise, on peut observer que les francophones écoutent la télévision francophone (91 % d'heures d'écoute en 2005) tandis que les anglophones écoutent la télévision anglophone, qu'elle soit canadienne ou américaine (87,9 % pour la même année)⁹⁹. Compte tenu de la rareté des émissions de langues tierces, les allophones doivent choisir entre la télévision anglophone ou francophone. En 2006, 50 % des allophones de la région montréalaise écoutaient la télévision surtout en anglais, 33 % surtout en français tandis que 17% le faisaient en français et en anglais¹⁰⁰. Actuellement, les allophones représentent 32 % de la population de Montréal, soit 575 000 téléspectateurs dans le marché montréalais, ce qui signifie 32 % de part de marché pour les diffuseurs. Pour ceux qui ont à cœur la préservation du fait français et qui veulent développer la demande culturelle francophone, c'est un public cible de choix.

Malgré une amélioration significative, les personnes de langues maternelles tierces consomment davantage de produits culturels en anglais qu'en français. En 2004, les allophones assistaient à des spectacles en français dans une proportion de 54 % et ils étaient 33 % à visionner des films en français, comparativement à 28 % en 1994¹⁰¹. D'autre part, en 2006, 50 % des allophones de la

⁹⁹ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2008). *Op. cit.*, p. 152-153.

¹⁰⁰ BÉLAND, Paul. (2008). *Op. cit.*, p. 39.

¹⁰¹ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec (2002-2007)*, 2008, p.141-145.

région montréalaise écoutaient la télévision surtout en anglais, 51 % écoutaient la radio surtout en anglais, 51 % lisaient des livres en anglais et 61 % naviguaient sur internet dans cette langue¹⁰².

Encore une fois, malgré une nette amélioration, la langue de consommation des médias et autres produits culturels est, une fois sur deux, l'anglais chez les allophones.

On peut affirmer qu'en général les anglophones et les francophones consomment des produits culturels dans leur langue maternelle. Cependant, dans les dernières années, les francophones ont été plus nombreux à écouter des chansons en français ou en anglais indistinctement, contrairement à ceux qui ont écouté des chansons seulement en français. Les francophones ont un intérêt vers la culture anglophone, ce qui n'est pas contré par un penchant vers la culture francophone de la part des anglophones. Pour leur part, les allophones démontrent une préférence pour l'anglais dans leur consommation culturelle, exception faite des spectacles et de la lecture des quotidiens.

Les données présentées s'appliquent en général à l'ensemble du Québec, mais il est important de ne pas oublier que la situation linguistique particulière de l'île de Montréal peut accentuer ou contredire certaines tendances. En effet, on l'a déjà vu, la majorité des anglophones habitent dans la région montréalaise et préfèrent consommer des produits culturels dans leur langue maternelle. Les allophones, eux aussi fortement concentrés dans la région montréalaise, consomment beaucoup de produits culturels de langue anglaise. Cette concentration de consommateurs risque de développer une offre culturelle anglophone accrue. En outre, l'offre culturelle anglophone en provenance des États-Unis rejoint toute la planète et elle est particulièrement intense au Québec, compte tenu de sa situation géographique. **En raison de ce triple phénomène, l'offre de culture anglophone (québécoise et américaine) risque de prendre de plus en plus d'expansion, ce qui aura un effet d'entraînement sur toute la culture québécoise francophone, compte tenu que Montréal est le cœur de la production culturelle au Québec.**

L'offre culturelle au Québec est fortement développée. Jusqu'à maintenant, les politiques culturelles gouvernementales ont principalement eu pour but de soutenir l'offre, mais il faut s'interroger sur la demande future de la culture francophone, notamment sur l'île de Montréal. Le comportement culturel des anglophones et des allophones, jumelé à la perte d'ici 35 ans d'une cohorte importante de francophones en raison du vieillissement de la population, nous laisse croire que l'on pourrait connaître une diminution importante de la demande de produits culturels francophones.

A cet égard, il semble impérieux de développer ce désir et ce besoin de culture francophone de la part de toutes les générations et de toutes les ethnies. La fréquentation par l'ensemble des étudiants du primaire, du secondaire, du collégial, de l'université, de la formation professionnelle et de la formation continue des différentes formes d'expression artistique, telles la musique, la danse, le théâtre et les arts graphiques, doit être privilégiée et développée. La fréquentation des œuvres et la présence des artistes professionnels au sein des écoles primaires et secondaires doit faire partie intégrante du régime pédagogique. Il faut également permettre aux personnes âgées et aux personnes à faible revenu d'entrer en contact plus facilement avec la culture. Le dialogue réel des cultures par une réelle fréquentation mutuelle, par une présence réelle de la diversité dans la représentation de l'autre, par une osmose réelle des différences culturelles doit être non seulement soutenu et encouragé, mais il doit aussi voyager à la grandeur du Québec tout entier de telle sorte que le fossé entre les régions et la métropole se comble graduellement par et pour notre langue commune et officielle, le français.

¹⁰² BÉLAND, Paul. (2008). *Op. cit.*, p. 39.

La consommation de produits culturels est un bon indicateur des comportements linguistiques. Les choix culturels sont à la fois la cause et un effet des substitutions linguistiques. La consommation de culture et la création culturelle nous indiquent quelle culture est capable de rejoindre et de représenter les réalités distinctes d'une société. Le français doit devenir une langue attrayante et séduisante pour l'expression artistique de notre société peu importe les origines ou la langue maternelle des artistes.

La langue est un outil de culture et d'identité collective et c'est grâce à la culture que notre langage sera enrichi et notre identité collective consolidée. Pour cela, il est essentiel que tous nos concitoyens maîtrisent le français standard, car c'est le code commun qui facilitera nos échanges et qui nous donnera accès à toute la francophonie. Il permet d'articuler des idées, d'exprimer des émotions et de saisir toutes les nuances parlées et écrites de la culture et de la pensée du monde. Pour y arriver, il faut revaloriser le français standard et faire en sorte que tous les Québécois se l'approprient. Sa maîtrise permet de jouer avec le langage, d'en explorer toutes les possibilités, toutes les richesses, les particularités, et même d'en défier les règles et les normes pour renouveler l'expression de notre culture.

8.2. La langue de l'Administration

Le gouvernement du Québec affirmait en 1996 que « *la promotion du français n'est pas la responsabilité des seuls organismes créés par la Charte de la langue française. Les ministères et les organismes publics ou parapublics font et doivent faire du français une de leurs priorités constantes* »¹⁰³. Cependant, selon certains témoignages entendus lors de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (2001), **l'Administration publique donne l'impression que l'anglais est aussi une langue officielle du Québec, puisqu'on peut communiquer avec l'État en anglais.** Actuellement, lorsqu'un immigrant s'exprime mieux en anglais qu'en français à son arrivée ou simplement parce qu'il en fait la demande, le gouvernement communique avec lui en anglais. Selon le Conseil supérieur de la langue française, un effort de cohérence doit être fait par le gouvernement du Québec pour rentabiliser les efforts de francisation de la clientèle immigrante et projeter l'image d'un État francophone¹⁰⁴. **Tel que souligné, les premiers contacts des immigrants avec la société québécoise sont déterminants quant à leur comportement linguistique futur. Le message de l'Administration publique est confus et peut laisser croire que le français n'est pas nécessaire pour vivre au Québec.**

¹⁰³ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. (1996). *Le français, langue commune. Proposition de politique linguistique*. Québec: Gouvernement du Québec, p. 55.

¹⁰⁴ CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2005). *Op cit.*, p. 29.

8.3. Les conséquences de l'exogamie

Ainsi qu'il a été démontré tout au long de ce document, l'anglais a une capacité d'attraction beaucoup plus forte que le français et ce malgré un poids démographique minoritaire. Il existe, néanmoins, une situation qui n'a pas été encore analysée. Il s'agit de la langue transmise aux enfants ayant un parent de langue maternelle tierce et l'autre parent de langue maternelle soit anglaise soit française. Quelle est la langue maternelle de ces enfants issus de couples exogames ? Dans les foyers où l'un des parents est allophone et l'autre francophone, les enfants adoptent le français comme langue maternelle dans 75 % des cas. Même si aucun des deux parents n'a l'anglais comme langue maternelle, il devient la langue maternelle des enfants dans 9 % des cas. En comparaison, dans les foyers où l'un des parents est allophone et l'autre anglophone, les enfants adoptent l'anglais comme langue maternelle dans 83 % des cas et le français devient la langue maternelle de seulement 4 % d'entre eux¹⁰⁵. Pour Marc Termote : « *De tels résultats illustrent, encore une fois, que même dans le Québec des dernières années, où la Charte de la langue française est censée exercer pleinement son impact, l'exogamie joue en faveur du groupe anglais* »¹⁰⁶.

NOTE IMPORTANTE.

Parmi les multiples études consultées provenant d'institutions gouvernementales et d'instituts de recherche reconnus, et suite à plusieurs entretiens avec des experts de la question linguistique, nous n'avons ni vu ni entendu d'argumentaire sur le lien entre la qualité de la langue écrite et parlée et le statut de la langue française. La non-adhésion des immigrants à la culture francophone et le fait de ne pas opter pour le français comme langue d'usage privé ou public n'ont aucun lien prouvé avec la qualité de la langue écrite ou parlée par les locuteurs francophones de la société d'accueil. Ceux qui véhiculent cet argument ne s'appuient sur aucune base scientifique connue.

¹⁰⁵ MARMEN, Louise et CORBEIL, Jean-Pierre. (2001). *Nouvelles perspectives canadiennes Les langues au Canada Recensement 2001*, Statistiques Canada et Patrimoine Canadien, p. 84.

¹⁰⁶ TERMOTE, Marc. (2002). *Op. cit.*, p. 55.

PARTIE IV. CONCLUSION

L'analyse de l'ensemble des documents qui ont servi à la préparation de cette étude a permis d'établir sans équivoque la croissance alarmante de l'anglais sur le territoire québécois et principalement sur l'île de Montréal.

Au cours du dernier lustre pour lequel nous disposons de données, le pouvoir d'attraction de l'anglais est devenu apparent. Le français recule sur l'île de Montréal en chiffres absolus et en pourcentage, alors que l'anglais progresse. Dans la couronne, la progression du français est principalement due au mouvement migratoire des francophones de langue maternelle. Entre 1996 et 2001, l'anglais enregistrait un recul en chiffres absolus et en pourcentage. Un revirement spectaculaire s'est opéré au cours de la dernière période de recensement puisque la croissance de l'anglais comme langue maternelle et comme langue d'usage a été de 9,7% et 16%. Devant ce constat, il importait d'aller plus loin et de tenter de comprendre ce qui expliquait ce phénomène d'anglicisation du Grand Montréal.

L'objectif premier de ce document était d'établir le diagnostic le plus clair et le plus nuancé possible sur l'évolution des tendances linguistiques en cours actuellement sur le territoire québécois. Pour prescrire le bon remède, il faut faire le bon diagnostic. Plusieurs recommandations ont été établies. Certaines sont très développées et pourraient être mises en œuvre rapidement. D'autres sont à l'état embryonnaire et méritent d'être mûries et discutées par l'ensemble de la population. Le choix a été fait de ne faire état dans le présent document d'aucune des recommandations qui ont été élaborées parce que le but était de provoquer une large discussion sur l'état de langue. Une fois qu'une bonne partie de la population aura pris connaissance de la situation, tous seront sur le même pied pour discuter des mesures à prendre. La question de la langue va au-delà des partis politiques, des questions constitutionnelles, de la position idéologique d'un individu sur l'échiquier gauche-droite ou de son origine ethnique. Il faudra alors cesser de se fermer les yeux et de prétendre qu'il s'agit d'un phénomène passager. Reconnaître le problème, c'est déjà un premier pas. Ensuite, il faudra agir !

BIBLIOGRAPHIE

BEAUJOT, Roderic (2004). *Population change in Canada*, OUP Canada.

BÉLAND, Paul. (2008). *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

BÉLAND, Paul. (2009). *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

BOUCHARD, Pierre. (2008). *Les entreprises de 11 à 49 employés, portrait de leur réalité linguistique*. Québec : Office québécoise de la langue française.

CARPENTIER, Alain. (2004). *Tout est-il joué avant l'arrivée ? Étude des facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*. Québec : Conseil de la langue française.

CASTONGUAY, Charles. (1994). *L'assimilation linguistique : mesure et évolution*. Québec : Conseil de la langue française.

CASTONGUAY, Charles. (2004). *Le bien-fondé de la clause Québec dans l'Outaouais, vingt ans après le coup de force constitutionnel de 1982*. « Bulletin d'histoire politique », vol. 12, n° 2, p. 74 à 188. Montréal : Association québécoise d'histoire politique.

CASTONGUAY, Charles. (2005a). *Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique du Québec entre 1991 et 2001*. « Suivi de la situation linguistique, étude 3 ». Québec : Office québécois de la langue française.

CASTONGUAY, Charles. (2005b). *Les indicateurs généraux de vitalité linguistique des langues au Québec : comparabilité et tendances. 1971-2001*. « Suivi de la situation linguistique, étude 1 ». Québec : Office québécois de la langue française.

CASTONGUAY, Charles. (2008). *Avantage à l'anglais. Dynamique actuelle des langues au Québec*. Québec : Les éditions du renouveau québécois.

CASTONGUAY, Charles. (2009). *Savoir compter. L'on ne saurait bien penser la langue sans savoir compter*. « L'Aut'journal », le 27 janvier 2009.

CHICHA, Marie-Thérèse et CHAREST, Éric. (2008). *L'intégration des immigrants sur le marché de travail à Montréal. Politiques et enjeux*. « Choix IRPP », Vol. 14, N° 2, mars 2008. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

CONSEIL CANADIEN DE L'APPRENTISSAGE. (2007). *L'enseignement postsecondaire au Canada Des stratégies pour réussir. Sommaire*, Ottawa, Conseil canadien de l'apprentissage.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2005). *Le français, langue normale et habituelle du travail. Avis à la Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2008). *Le français, langue de cohésion sociale. Avis à la Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

FÉDÉRATION DES CÉGEPs. (2009). *Langue d'enseignement au Collégial*, le 27 octobre 2009. Montréal : Fédération des cégeps.

FÉDÉRATION DES CÉGEPs. *Rapport annuel 2008-2009*, 2009, Montréal : Fédération des cégeps.

FINANCES QUÉBEC. (2009). *Le contexte démographique du Québec : Horizon 2025*. « Consultations prébudgétaires, Budget 2010-2011 ». Québec : Gouvernement du Québec.

GIRARD-LAMOUREUX, Catherine. (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. (1977). *Charte de la Langue française*.

LAURIN, Camille. (1999). *Une traversée du Québec*. Montréal : Éditions de l'Hexagone.

MAHEU, Robert (2010). *La langue d'enseignement... et après*. Institut de Recherche sur le français en Amérique. http://www.irfa.ca/pdf/note_irfaMARS2010B_1.pdf

MAROIS, Guillaume. (2008). *La migration de remplacement : un exercice méthodologique en rapport aux enjeux démographiques du Québec*. « Cahiers québécois de démographie », Vol. 37, n° 2, automne 2008, p. 237-261.

MAROIS, Guillaume. (2009). *L'impact de l'immigration sur la démographie du Québec*. Présentation spéciale, 16 décembre 2009.

MARMEN, Louise et CORBEIL, Jean-Pierre. (2001). *Nouvelles perspectives canadiennes Les langues au Canada Recensement 2001*, Statistique Canada et Patrimoine Canadien.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. (1996). *Le français, langue commune. Proposition de politique linguistique*. Québec : Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. (2008). *Plan Stratégique 2008-2012*. Québec : Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. (2009). *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec, 4^e trimestre et année 2008*. Québec : Gouvernement du Québec.

MOFFET, Virginie, BÉLAND, Nicolas et DELISLE, Robert. (2008). *Langue de travail dans les grandes entreprises. Quelle place pour le français?* Québec : Office québécois de la langue française.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2005). *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*. Québec : Office québécois de la langue française.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2008). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*. Québec : Office québécois de la langue française.

PAGÉ, Michel. (2010). *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*. « Étude IRPP », n° 3, février 2010. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

PAILLÉ Michel. (1989). *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'Île de Montréal, 1981-1996*, Direction des études et recherches, Conseil de la langue française.

PAILLÉ, Michel. (2002). *L'enseignement en français au primaire et au secondaire*. « Revue d'aménagement linguistique », automne 2002. Québec : Office québécois de la langue française.

PAILLÉ, Michel. (2008a). *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001*. « Suivi de la situation linguistique, étude 5 ». Québec : Office québécois de la langue française.

PAILLÉ, Michel. (2008b). *La langue de l'enseignement. Indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*. Québec : Office québécois de la langue française.

SELECT COMMITTEE ON ECONOMIC AFFAIRS. (2008). *The economic impact of immigration, 1st report on session 2007-08*. Londres : House of Lords.

STATISTIQUE CANADA. (2007). *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006*. Ottawa : Ministère de l'Industrie.

STATISTIQUE CANADA. (2007b). *Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada*, « Tendances sociales canadiennes », édition spéciale. Ottawa : Ministère de l'Industrie.

STATISTIQUE CANADA. (2009). *Recensement de 2006 : Le portrait linguistique en évolution. Évolution de la situation linguistique au Québec*. Ottawa : Statistique Canada [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/p12-fra.cfm>, consulté le 19 janvier 2010].

STATISTIQUE CANADA. (2010). *La population des minorités visibles de Montréal pourrait doubler d'ici 2031 : nouvelles projections démographiques*. Ottawa .

STATISTIQUE CANADA. (2010b). *L'enquête nationale auprès des diplômés, Promotion 2005*. Ottawa : Ministère de l'Industrie.

TERMOTE, Marc. (1999). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région métropolitaine de Montréal à l'aube du XXI^e siècle*. Québec : Conseil de la langue française.

TERMOTE, Marc. (2002). *La mesure de l'impact économique de l'immigration internationale. Problèmes méthodologiques et résultats empiriques*. « Cahiers québécois de démographie », Vol. 31, n° 1, 2002, p. 35-67.

TERMOTE, Marc. (2008). *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*. Québec : Office québécois de la langue française.

VILLE DE MONTRÉAL. (2010). *Portraits démographiques. La dynamique migratoire de l'agglomération de Montréal*. Montréal : Division des affaires économiques et institutionnelles de la Ville de Montréal.

UNION DES ARTISTES. (2001). *Développer le Québec français en misant sur la culture*. Montréal : Unions des Artistes.

SITES WEB CONSULTÉS

Institut de la statistique Québec

Institut national d'études démographiques

Montréal en statistiques

Office québécois de la langue française

Statistique Canada